

**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1997

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquetées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

| | | | | | | | | | | | |
|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-------------------------------------|--------------------------|
| 10x | | 14x | | 18x | | 22x | | 26x | | 30x | |
| <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input checked="" type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| | 12x | | 16x | | 20x | | 24x | | 28x | | 32x |

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

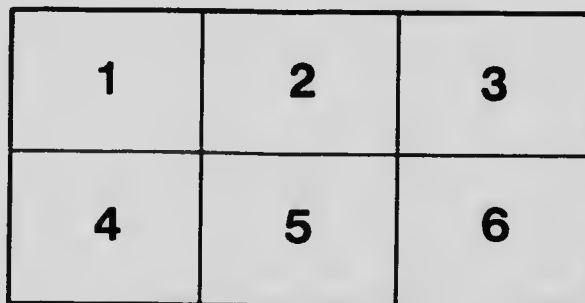
La Bibliothèque de la Ville de Montréal

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

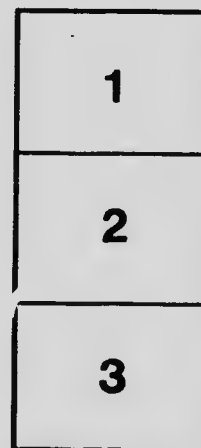
La Bibliothèque de la Ville de Montréal

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.



F
R
No



Le BULLETIN de LA CHAMBRE de COMMERCE DU DISTRICT de MONTREAL

LIGNE

Service

DE

Londres et Southampton
à
Québec et Montréal

The Cunard S. S. Co., Ltd.

LIVERPOOL, 8 rue Water,
1 rue Rinford
LONDRES, 51 Bishopgate, E. C.
20 Cockspur St. S. W.
PARIS, 37 Boul. des Capucins.



Le nouveau navire "Andonia".

CUNARD

Canadien

DE

Montréal à
Londres via Plymouth

HONE & RIVET

11 Boul. St. Laurent, Montréal.

The Robert Reford, Co., Ltd.

Montréal, Toronto, Québec,
St. Jean, N. B., Portland, Me.



La plus importante maison de Montréal pour vos articles de

VAISSELLE. VERRERIE. COUPELLERIE.

Spécialité de Services à Dîner renouvelables. Articles utiles pour Cadeaux — Trois Magasins de Détail.

Magasin de Gros pour Vaisselle
Articles d'Hotel:
86 RUE ST-PIERRE
MONTREAL.

327 RUE ST LAURENT
533 ST CATHERINE EST
1575 ST CATHERINE EST

Forme 120 An 1022



Bibliothèque de la Ville de Montréal

82
5867
No 20



24637

LIGNE ALLAN

TROIS SERVICES. ETABLIE EN 1810 SAISON 1913.



VITESSE CONFORT

PAQUEBOTS DE LA POSTE ROYALE
 "ALSATIAN" (En Construction) "CALGARIAN"
 18.000 TONNES, Quadruple Hélice et à Turbines.

Montreal et Liverpool Départ de Montreal tous les Vendredis
 " Le Havre et Londres " " " Dimanches
 " Glasgow " " " Samedis.

Cuisine fine, mise sur les paquebots du service Montréal-Le Havre.

THE ALLAN LINE STEAMSHIP CO., Limited

H. & A. ALLAN, Ag. ts

BUREAU CHEF: 4 rue Youville,
 Bureau de la Ville: 875 St. Catherine O. est. shop, MONTREAL.

WHITE STAR DOMINION SERVICE

LES PLUS GRANDS NAVIRES DU CANADA



Montreal et Québec à Liverpool,
 Portland, Me, à Liverpool.

LIGNE DOMINION

Montreal à Bristol, . . . Portland, Me. à Bristol

Les navires sont munis de système à air froid, de réfrigérateurs de cuisine, ventilateurs. Billets de commerce distribues sur tous les réseaux de chemins de fer. Pour informations et départ des navires, s'adresser aux agents du chemin de fer ou aux agents locaux de la compagnie ou à

MONÉ & RIVET, 9 Bid St. Laurent MONTREAL

W. M. Macpherson, M. A. Overend,
 53, rue D'Assise, Québec. J. W. Kirkson, } 58 rue Wells,
 G. D. Lindsay, } ou La Touche.

ou Edifice du Téléphone Bell, 118, rue Notre-Dame O., Montréal et 1, rue India, Portland, Me.

Les voyageurs de commerce comme les touristes, Amis, parents et leur famille sont instantanément invités, lors de leur passage à Québec, de nous honorer d'une visite à l'un ou l'autre de nos magasins, aux adresses ci-dessous.

Nous désirons aux voyageurs en venir à qu'ils trouvent dans nos établissements l'assortiment le plus complet dans cette ligne qu'il peut y avoir en Canada.

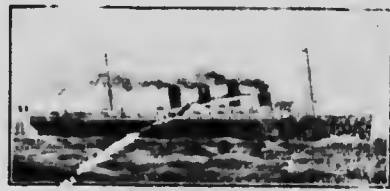
LES MAGASINS DE CIGARES
SUBV SALES DE Côté
 179-RUE ST-JOSEPH
 118-RUE ST-JEAN
 1212-RUE ST-JEAN
DEPARTEMENT DU GROS
 186-RUE ST-PAUL

MAISON DE COMMERCE
 MARQUE DÉPOSÉE
 ENREGISTRÉE

Compagnie Générale Transatlantique

LIGNE FRANCAISE

Service de New York, le Havre, Paris



LIGNE FAVORITE DES VOYAGEURS
PAQUEBOTS EXPRESS

Départs tous les Jueudi de New-York à 10 hrs A. M.

FRANCE, 21,000 ton., 10,000 ch. LA PROVENCE, 18,744 ton., 20,000 ch.
 LA LORRAINE, 18,866 ton., 10,000 ch. LA SAVOIE, 11,284 ton., 10,000 ch.

Départementaire tous les Samedis à 3 hrs P.M. par les paquebots rapides

ROCHAMBEAU CHICAGO LA TOURAINE

Départs de Québec toutes les 4 semaines par les paquebots
 LA TOURAINE, NIAGARA, CAROLINE & FLORIDE

AGENCE GENERALE POUR LE CANADA
GENIN, TRUDEAU & CIE Limitée
 22 NOTRE-DAME OUEST - MONTREAL.

La Chambre de Commerce du District de Montreal



1913

MONTREAL

IMPRIMERIE H. LAUREAU LIMITEE, 73, RUE DES COMMISSAIRES.

La Chambre de Commerce

DU DISTRICT DE MONTREAL

INTRODUCTION

SI l'on ouvre les archives de notre institution, on verra que dès sa fondation la Chambre de Commerce du District de Montréal s'est donné pour objet de promouvoir tout d'abord, le commerce de la Métropole du Canada. C'est pour atteindre ce but que nombre de fois la Chambre de Commerce a fait des suggestions importantes aux autorités municipales pour l'agrandissement et l'embellissement de notre Cité, ou pour multiplier ses facilités de transport et l'expédition du trafic.

Depuis quelques années notamment, la Chambre de Commerce a mis à l'étude le projet de fonder un office de renseignements et de publicité sur Montréal; elle avait compté pour la réalisation de ce grand projet, — qui eut produit les meilleurs résultats, — sur l'appui des administrateurs de notre cité, mais son espoir fut vain. Chaque fois qu'elle tenta de doter Montréal de cet office de renseignements, elle ne trouva que de l'indifférence chez les autorités, et l'automne dernier son conseil décidait de préparer la création de cet office de renseignements. Le projet est en voie de réalisation, et la publication de ce numéro spécial de notre "BULLETIN", consacré à Montréal, métropole du Canada, est le premier travail de ceux qui veulent faire connaître au loin le nom de notre grande cité, et faire grandir son prestige.

Ce numéro-souvenir n'a pas pour but de relaire l'histoire de Montréal, ou de renseigner les étran-

gers sur son gouvernement administratif; — nous nous sommes donné pour objet de mieux faire connaître notre cité au monde économique du Canada et de l'étranger; nous avons voulu démontrer quelle grande place Montréal occupe, et à quelles destinées elle est appelée.

Cet album sur Montréal renseignera tout à tour tous ceux qui le verront, sur le site et le développement de Montréal, sur son climat et son état sanitaire; sur sa position exceptionnelle comme grand marché; sur son expansion industrielle et commerciale, sur ses facilités de transport, sur son trafic intérieur, sur ses divers facteurs de développement, sur ses associations de commerce, sur son marché ouvrier, sur les ouvriers et sur les salaires payés; sur ses édifices et ses logis; sur le coût de la vie, sur ses autres avantages divers; enfin sur son avenir.

Comme on le voit le champ est très vaste; aussi devons-nous nous limiter et ne traiter que sommairement chacun de ces sujets.

Les statistiques que nous citerons ont été, autant que possible, puisées aux meilleures sources, il va sans dire, et sont les plus récentes. Nous n'exagérons rien, et l'on pourra se rendre compte des développements considérables de notre cité depuis dix ans surtout.

C'est particulièrement depuis ces dernières années que Montréal a progressé dans toutes les branches diverses de son activité, aussi bien que dans sa population. Sa suprématie comme grand centre industriel, commercial et financier du Canada, est aujourd'hui incontestable.

C'est à ses citoyens de travailler à la lui conserver.

La Chambre de Commerce de Montréal n'a pas d'autre ambition.

MONTREAL

I. — Par son site sans égal, notre cité est appelée à devenir une des grandes villes de l'univers.



A ville de Montréal qui tire son nom de la pittoresque montagne — le Mont-Royal — au pied de laquelle elle est le port national du Canada. Commandée, est la métropole commerciale et dant la route fluviale qui conduit à l'Atlantique, elle est appelée à devenir, par sa situation privilégiée, l'une des cités les plus importantes du continent américain. Lorsqu'on considère son prodigieux développement depuis un siècle, on ne peut s'empêcher d'admirer l'esprit d'initiative des deux races qui l'habitent et qui, dans leur émulation à la faire belle et prospère, ont su donner le spectacle rare de l'entente la plus cordiale.

Commercialement parlant, Montréal occupe une situation exceptionnelle, une position sans rivale. À ses pieds, coule avec majesté le Saint-Laurent, large à cet endroit de trois milles, qui déverse dans l'Océan, dit-on, plus d'un tiers des eaux douces du monde. Située à la tête de la navigation océanique, ses débouchés s'étendent jusqu'aux confins de l'Amérique du Nord. Par un réseau de beaux canaux qui établissent des communications faciles entre les villes échelonnées sur les bords des grands lacs, elle entretient un commerce considérable avec Chicago, Duluth et les autres cités du cœur du continent. Non seulement Montréal est à la tête de la navigation océanique et fluviale, mais elle est encore le terminus de toutes les communications par terre. Le Pacifique et le Grand-Tronc y ont leurs quartiers généraux.

De ce centre, rayonnent dans toutes les directions les grandes lignes de chemins de fer, les unes se dirigeant vers les plaines fécondes de l'Ouest jusqu'au Pacifique, les autres vers les ports de l'Atlantique et les pittoresques montagnes du Nord. Deux magnifiques ponts relient les rives Sud et Nord du Saint-Laurent : le pont Victoria, construit par le Grand-Tronc et inauguré en 1860 par Sa Majesté le roi Edouard VII, alors Prince de Galles, et le pont jeté au-dessus du fleuve par le Canadien Pacifique, à sept milles de la ville, à peu de distance des rapides de Lachine et du curieux village indien de Caughnawaga.

C'est à son port que Montréal doit sa grande prospérité. Aussitôt que les glaces qui, pendant les mois d'hiver, réunissent les deux rives du fleuve et établissent entre elles un pont assez solide pour porter les charges les plus lourdes, se sont effritées sous l'action du soleil de mars ou d'avril, la plus grande activité ne cesse de régner sur les quais d'une étendue de dix-sept milles de front.

C'est un va-et-vient continuel de vaisseaux de toutes dimensions et de tous tonnages ; les uns font le service entre les différents ports intérieurs ; les autres, en échange des produits de l'Europe, transportent les bois précieux de nos forêts et les grains de l'Ouest canadien. Le trafic ne fait qu'accroître d'année en année et la raison de ce développement incessant est que la route du Saint-Laurent est considérée comme la plus sûre et la plus avantageuse.

Du reste, la Commission du Havre n'épargne rien pour aménager le port en vue de son continuel accroissement : larges quais, sillonnés de voies ferrées, vastes entrepôts, etc... Les plans préparés par les ingénieurs lorsqu'ils seront exécutés en leur entier, feront de ce port l'un des plus beaux et des mieux outillés du monde.

La ville de Montréal est divisée en basse et haute ville. Dans les quartiers avoisinant le port, se trouvent les établissements commerciaux et industriels ; sur le premier versant de la colline qui s'étend jusqu'au pied du Mont-Royal, tout le long de la rue Sainte-Catherine, s'échelonnent les magasins à la mode, les théâtres et les restaurants chics. Au-delà, ce sont les quartiers d'habitations, avec leurs massifs d'arbres, leurs jardins pleins de fleurs et le pittoresque de leurs façades de pierre. La ville entière est éclairée, le soir, à l'électricité. Des tramways la parcourent dans tous les sens et s'étendent jusque dans la banlieue. Sans cesse on fait le tracé de rues nouvelles, on améliore les communications et facilite l'accroissement des affaires. A la place des anciens et modestes groupes de maisons d'autrefois, se sont élevés de nouveaux édifices tant publics que privés, tels que écoles, hôpitaux, banques, maisons de commerce. Est-il nécessaire de mentionner les créations multiples accomplies pour le bien-

être de la population : canalisation, marchés, abattoirs, pompes à incendies, voirie, usines à gaz et électriques, réservoirs, établissements de santé, parcs publics, cimetières ?... Toutes ces améliorations n'ont pas peu contribué à donner à la ville de Montréal cette physionomie de santé et de bonne humeur qui en fait la ville la plus "latine" de l'Amérique du Nord. Aussi, le coup d'œil qu'elle offre, de l'"observatoire" du Mont-Royal, peut-il

être comparé à celui que présentent les plus belles villes du monde.

A côté des intérêts corporels, les intérêts intellectuels ont aussi leur place. Tous les ans s'accroît le nombre des écoles primaires, sous l'autorité judiciaire de deux commissions scolaires, l'une catholique, l'autre protestante. L'enseignement secondaire est donné dans des écoles normales, des collèges, des écoles supérieures, des Universités et



VUE DE MONTRÉAL A VOL D'OISEAU

des écoles professionnelles. Grâce à une fondation généreuse du gouvernement provincial, des écoles du soir gratuites, à l'usage des classes ouvrières, sont établies dans les différents quartiers de la ville.

Au point de vue "éducationnel", Montréal peut rivaliser avec n'importe quelle ville du continent. Quant à la religion, il suffit de jeter un coup d'œil sur la ville pour comprendre avec quel soin ces po-

pulations chrétiennes ont conservé les traditions léguées par leurs aïeux. Au-dessus des toits et des bouquets de verdure, de tous les points de l'horizon, s'élèvent des centaines de clochers qui portent jusque dans les airs la croix glorieuse. On renonce à les compter tant le nombre en est grand ; c'est donc avec raison qu'on a appelé Montréal "la ville des clochers".

MONTREAL

II.—Par sa population notre cité occupe le sixième rang parmi les villes de l'Amérique du Nord et le vingt-sixième parmi les villes de l'Univers.—Un million en 1921.



UAND on parle de la population de Montréal il ne faut pas se contenter de faire le dénombrement des individus qui habitent dans les strictes limites du territoire soumis à la juridiction des autorités municipales : il faut reculer les cadres et embrasser dans ce tout, les municipalités environnantes qui vivent de la vie de Montréal, des municipalités dont Montréal est en quelque sorte le cœur. Ainsi si l'on prend la population qui habite le territoire administré par le gouvernement municipal de Montréal, il faudrait compter, d'après le recensement de 1911, 466,197 âmes, mais il serait plus juste d'inclure dans ce calcul la population de toutes les banlieues et municipalités environnantes qui pratiquement forment partie de notre cité : alors la population totale s'élèverait à 590,919.

Pour mieux illustrer notre pensée, nous ne saurions mieux faire que de publier le tableau suivant :

| | |
|-------------------------------|---------|
| Montréal | 466,197 |
| Ste-Cunégonde | 11,172 |
| St-Henri | 30,337 |
| Westmount | 14,327 |
| Lachine | 10,778 |
| Longueuil | 4,016 |
| St-Lambert | 3,350 |
| Montréal-Sud | 790 |
| Montréal-Ouest | 703 |
| St-Laurent | 3,502 |
| Ouaremont | 4,745 |
| Côte des Neiges | 2,447 |
| Notre-Dame de Grâce | 5,217 |
| Verdun | 11,627 |
| Longue-Pointe | 3,037 |
| Maisonneuve | 18,674 |
| | <hr/> |
| | 590,919 |

Personne ne saurait contester notre calcul en embrassant dans les limites de Montréal, comme tout, Westmount, Outremont, Maisonneuve, Lachine, Saint-Lambert, Saint-Laurent, car tout le monde sait bien que tous les habitants de ces diverses municipalités font affaire à Montréal, quand ils n'y résident pas.

Maintenant les chiffres que nous publions, soit 590,919, datent du mois de juin 1911 alors qu'on faisait le recensement ; or si nous calculons que l'augmentation annuelle de Montréal a été de 19,000 depuis 1901, nous pouvons dire qu'aujourd'hui la population de la métropole du Canada atteindra au mois de juin 1913 près de 629,000. Du coup Montréal monte au sixième rang parmi les villes de l'Amérique du Nord, du dix-septième où elle était en 1901.

Voici d'ailleurs un tableau fort instructif, montrant la population des principales villes de l'Amérique du Nord :

| | 1911 | 1900 | P.C. de l'aug. |
|--|-----------|-----------|----------------|
| 1 New York | 4,766,883 | 3,437,202 | 38.7 |
| 2 Chicago | 2,185,283 | 1,698,575 | 28.7 |
| 3 Philadelphie | 1,549,000 | 1,293,697 | 19.7 |
| 4 St-Louis | 687,029 | 575,238 | 19.4 |
| 5 Boston | 670,585 | 560,892 | 19.6 |
| 6 xMONTREAL | 628,919 | 267,730 | 70.3 |
| 7 Cleveland | 560,663 | 381,768 | 46.9 |
| 8 Baltimore | 558,485 | 508,975 | 9.7 |
| 9 Pittsburg | 533,905 | 451,512 | 18.2 |
| 10 Détroit | 465,766 | 285,704 | 63.3 |
| 11 Buffalo | 423,715 | 352,387 | 20.2 |
| 12 San Francisco | 416,912 | 342,782 | 21.6 |
| 13 Milwaukee | 373,357 | 285,315 | 31.2 |
| 14 Cincinnati | 364,463 | 325,902 | 11.8 |
| 15 Newark | 347,469 | 246,070 | 41.2 |
| 16 Nouv.-Orléans | 339,075 | 287,104 | 18.1 |
| 17 Washington | 331,069 | 278,718 | 18.8 |
| x Les chiffres pour Montréal sont pour l'année 1913 au mois de juin. | | | |

Mais il est une autre comparaison qu'il est intéressant de faire : c'est celle du rang qu'occupe Montréal parmi les villes du monde.

Lisez le tableau ci-dessous :

| | | | | | |
|----|------------------|-----------|----|----------------------|---------|
| 1 | Londres | 7,429,740 | 53 | Hyderabad | 448,466 |
| 2 | New York | 4,766,883 | 54 | Leeds | 428,953 |
| 3 | Paris | 2,763,393 | 55 | Cologne | 428,722 |
| 4 | Tokio, Japon | 2,186,079 | 56 | Buffalo | 423,715 |
| 5 | Chicago | 2,185,283 | 57 | San Francisco | 416,912 |
| 6 | Berlin | 2,101,933 | 58 | Sheffield | 409,070 |
| 7 | Vienne | 2,085,888 | 59 | Toronto et banlieues | 381,000 |
| 8 | Canton | 1,600,000 | 60 | Kioto, Japon | 380,568 |
| 9 | Pékin | 1,600,000 | 61 | Shanghai, est | 380,000 |
| 10 | St-Petersbourg | 1,678,000 | 62 | Milwaukee | 373,357 |
| 11 | Philadelphie | 1,549,000 | 63 | Rotterdam | 370,389 |
| 12 | Moscon | 1,359,254 | 64 | Cincinnati | 364,463 |
| 13 | Constantinople | 1,125,000 | 65 | Lisbonne | 356,009 |
| 14 | Osaka, Japon | 1,117,151 | 66 | Lodz | 351,570 |
| 15 | Calcutta | 1,026,987 | 67 | Belfast | 349,180 |
| 16 | Buenos Ayres | 1,000,250 | 68 | Newark N.J. | 347,469 |
| 17 | Rio de Janeiro | 811,265 | 69 | Kobe, Japon | 345,952 |
| 18 | Hambourg | 802,793 | 70 | Mexico, Ville | 344,721 |
| 19 | Bombay | 776,006 | 71 | Nouvelle-Orléans | 339,075 |
| 20 | Warsaw | 756,426 | 72 | Bristol | 339,042 |
| 21 | Glasgow | 735,906 | 73 | Turin | 335,656 |
| 22 | Budapest | 732,322 | 74 | Franclort | 334,538 |
| 23 | Liverpool | 702,247 | 75 | Santiago | 334,538 |
| 24 | St-Louis | 687,029 | 76 | Washington | 331,069 |
| 25 | Boston | 670,585 | 77 | Yokohama | 326,035 |
| 26 | MONTREAL, 1911 | 625,000 | 78 | Alexandria | 319,766 |
| 27 | Bruxelles | 612,401 | 79 | Kiev | 319,000 |
| 28 | Manchester | 606,751 | 80 | Stockholm | 317,964 |
| 29 | Bangkok | 600,000 | 81 | Edinburgh | 316,479 |
| 30 | Le Caire | 570,062 | 82 | Palerme | 309,694 |
| 31 | Naples | 563,541 | 83 | Minneapolis | 301,408 |
| 32 | Cleveland | 560,663 | 84 | Montevideo | 298,127 |
| 33 | Baltimore | 558,485 | 85 | Nuremberg | 294,426 |
| 34 | Amsterdam | 557,614 | 86 | Anvers | 291,949 |
| 35 | Madrid | 539,885 | 87 | Dublin | 290,638 |
| 36 | Munich | 538,983 | 88 | Nagoya | 288,039 |
| 37 | Pittsburg | 533,905 | 89 | Hong Kong | 283,905 |
| 38 | Barcelone | 533,090 | 90 | Teheran | 280,000 |
| 39 | Birmingham, Ang. | 522,182 | 91 | Bradford, Ang. | 279,809 |
| 40 | Dresde | 516,996 | 92 | Bucharest | 276,178 |
| 41 | Madras | 509,346 | 93 | La Havane | 275,000 |
| 42 | Leipzig | 503,672 | 94 | Jersey City | 267,779 |
| 43 | Melbourne | 496,079 | 95 | MONTREAL, 1901 | 267,730 |
| 44 | Milan | 491,460 | | | |
| 45 | Marseille | 491,161 | | | |
| 46 | Sydney | 481,830 | | | |
| 47 | Copenhague | 476,806 | | | |
| 48 | Breslau | 470,904 | | | |
| 49 | Détroit | 465,766 | | | |
| 50 | Rome | 462,783 | | | |
| 51 | Lyon | 459,099 | | | |
| 52 | Odessa | 449,673 | | | |

Comme on le voit par cette nomenclature Montréal a fait un saut prodigieux depuis 1901 alors que sa population n'était que de 267,730.

A part du rang qu'elle occupe dans le monde, Montréal est sûrement la plus grande ville de toutes les colonies autonomes de l'Empire Britannique. Dans les îles britanniques il n'y a que Londres, Glasgow, Liverpool et Manchester qui peuvent se vanter d'avoir une plus grande population.

Maintenant si l'on tient compte que Montréal appartient à la moitié d'un continent qui n'est qu'à demi peuplé, on peut dire qu'avec le chiffre toujours croissant de l'immigration, le chiffre de sa population sera avant longtemps d'un million. On peut sans exagération dire que d'ici à quelques années, avec une immigration aussi considérable que celle qui se déverse chaque année sur nos rives, Montréal va voir sa population augmenter de 30,000 âmes par année; dans ces conditions est-il déraisonnable de supposer qu'en 1921 sa population aura atteint le million ?

MONTREAL

III.—Son climat et son état sanitaire peuvent être des facteurs de progrès.



Le climat d'une contrée et d'une cité est sûrement un facteur déterminant du développement de son commerce tant intérieur qu'extérieur, parce que le climat a une grande influence sur la santé publique, et sur la mortalité. On comprend facilement que dans un pays d'un climat malsain le progrès économique ne peut être grand, parce qu'après tout ce sont les individus qui assurent ce progrès par leur activité; et quelle activité peut-on attendre d'une population souffreteuse et toujours visitée d'épidémies qui la décime?

Il est bien vrai qu'un homme peut établir un foyer dans n'importe quelle zone, ou sous n'importe quel ciel, mais on admettra que sous un climat trop froid, comme sous un climat trop chaud, cet homme ne pourra déployer autant d'activité et d'énergie que sous un climat tempéré. Les conditions climatériques de Montréal sont des plus favorables, puisque notre cité, comme toute la région qu'elle commande, jouit tout à fait d'une température qui ne fait que mieux favoriser son économie.

De plus, il faut dire que le climat influe sur le caractère et le tempérament des individus. On pourrait pour la démonstration de cette vérité citer de nombreux exemples. Mais retenons seulement qu'au Canada le climat froid que nous avons ne contribue pas peu à donner l'énergie qui est la caractéristique de notre peuple, et il est admis que les Canadiens sont plus énergiques et parfois plus progressifs que nombre de peuples du Sud de l'Amérique, et de l'Amérique du Sud, où le climat est plus doux et plus chaud. Et l'on est à même de constater que des individus habitués à travailler au froid, n'ont plus la même ardeur au travail quand ils vont sous des zones plus chaudes.

Montréal est favorisé généralement d'une température qui évolue graduellement sans atteindre ni l'un ni l'autre des extrêmes; on ne compte, chaque année, que quelques jours d'extrême chaleur ou de froid intense. L'équilibre est donc bien maintenu, et ceci peut être considéré comme un des facteurs de son progrès.

Favorisée d'un climat tempéré, notre cité jouit aussi de conditions sanitaires satisfaisantes, quoi qu'elles pourraient être meilleures. Les divers climats que nous avons surtout sont le froid, le froid sec, la chaleur avec sécheresse, la chaleur ordinaire,

la chaleur avec humidité et le froid avec humidité, et toutes ces diverses températures agissent plus ou moins, sur la santé publique, tel que le démontre la statistique.

Toutefois, l'étude des améliorations des conditions sanitaires, du mode de vie, de l'usage de bonne eau pour la consommation domestique et de l'air pur dans les logis, contribuent à empêcher les effets désastreux d'une température moins élémentaire, et par le fait même, à faire diminuer le taux de la mortalité. Or à Montréal les autorités font des efforts continuels pour améliorer le plus possible les conditions hygiéniques de la ville, et le service sanitaire n'épargne rien pour cela.

Nous ne saurions nous étendre trop longuement sur ce sujet de l'influence du climat et du bon état sanitaire d'une cité pour son développement, mais résumons toute notre pensée en disant qu'un grand industriel n'ira sûrement pas s'établir dans une ville où le taux de la mortalité est trop considérable à cause du climat, ou du peu d'attention qu'on donne à l'hygiène publique. De même un ouvrier n'ira pas se fixer dans un centre ravagé chaque année par des épidémies. Un industriel dont les employés ne sont jamais malades, un ouvrier dont le foyer n'est pas visité par le médecin, ne peuvent que prospérer.


C'est ce qui a lieu à Montréal. Nous n'avons pratiquement pas d'épidémie, et le dernier rapport annuel du chef du service sanitaire démontre une diminution dans le taux de la mortalité. Le fait est que les autorités vont tenter tous leurs efforts vers ce but en dépensant beaucoup d'argent pour donner l'eau la meilleure possible, en faisant une guerre sans merci aux mauvais aliments et en s'efforçant de combattre la malpropreté des rues et en poursuivant une campagne d'éducation hygiénique.

C'est un bon point pour notre ville et un sujet de satisfaction pour l'homme d'affaires d'une cité de constater que grâce au bon état sanitaire, lui et ses employés peuvent sans danger déployer toute leur activité au travail, et leur famille se développer dans les meilleures conditions voulues.

Ceci mérite d'être considéré quand on recherche les causes d'expansion d'un grand centre. — Et Montréal se développera d'autant plus, qu'on donnera plus d'attention à la santé publique.

MONTREAL

IV.—Est le grand marché central du Canada, d'un des plus grands de l'Amérique du Nord.—Pourquoi ?

ES principales conditions qui font d'une ville un grand marché, sont son climat, sa population, ses moyens de transport, ses ressources financières, l'avantage des diverses sortes d'énergie, l'abondance de la main d'œuvre et sa facilité d'accès. Le climat favorable stimule l'activité, la population fournit tout à la fois le consommateur et le producteur; les produits du travail donnent ce qui s'achète et ce qui se vend; les ressources financières facilitent l'échange entre le vendeur et l'acheteur; la facilité d'accès permet à l'acheteur et au producteur de pouvoir mettre, en évidence pour être vus et mis en vente les produits de son industrie. Et selon que ces conditions diverses seront plus ou moins favorables, le marché sera plus ou moins considérable. Montréal, comme on le verra, possède toutes ces conditions.

1. Nous ne reparlerons pas de son climat.

2. Quant à sa population nous avons vu qu'elle augmentera de plus en plus, augmentant du même coup son pouvoir de production et de consommation. L'augmentation de la production et la concentration des industries amènent toujours l'agrandissement des fabriques et des usines; l'introduction de machines de plus en plus perfectionnées et de plus en plus dispendieuses améliorent les facilités de manutention et de transport des produits manufacturés; tout ceci contribuant à diminuer le coût de la fabrication. Le capital est alors attiré; il améliore et multiplie les voies et moyens, encourage le trafic, et détermine enfin l'établissement d'un grand centre économique.

C'est l'ensemble de ces circonstances qui ont fait de Montréal le grand marché qu'il est maintenant, et pour le démontrer il faudrait refaire toute l'histoire de l'industrie.

La population toujours croissante de notre cité, va continuer à faire grandir son marché, qui deviendra un des plus considérables du monde.

C'est encore la population de Montréal qui lui assure son titre de métropole; car c'est cette population qui lui fournira toujours la main-d'œuvre nécessaire pour satisfaire l'industrie et le commerce.

3. Le fait pour Montréal d'avoir à sa disposition toutes les sortes d'énergies qui puissent mettre en fonctions les outillages les plus perfectionnés et les machines les plus puissantes, est à coup sûr un important facteur qui a déterminé son essor économique. Montréal peut faire mouvoir les plus grandes usines par l'eau, par la vapeur et par l'électricité. — Ces énergies font mouvoir ensemble des milliers de fabriques, qui alimentent la consommation, non seulement de notre cité, mais de tout le pays.

L'électricité, cette merveilleuse invention, est abondante dans notre ville, et ce n'est pas seulement comme énergie qu'on l'apprécie, mais aussi comme pouvoir conducteur, qui met en fonction le téléphone et le télégraphe, qui rendent de si pré-

cieux services à l'expédition des affaires. Montréal, au point de vue des communications téléphoniques et télégraphiques, est pourvue de premier ordre, et le producteur, le consommateur, le vendeur et l'acheteur peuvent aussi souvent et aussi longtemps qu'ils le veulent, communiquer ensemble à l'heure voulue, même à l'instant désiré. Avec ces facilités un centre économique ne peut que se développer et grandir.

4. Maintenant si l'on parle des moyens de transport et de communication qui sont un si grand facteur de développement, Montréal est sans rivale au Canada, et a peu à en dire aux autres grandes villes de l'Amérique.

Ne signalons, pour l'instant, que Montréal est le terminus de la navigation transatlantique, que son port est le point de rencontre du commerce maritime et de la navigation intérieure, et qu'il est le point central vers lequel viennent converger toutes les lignes de chemins de fer du Canada, et toutes celles du Nord-Ouest et du centre des États-Unis. Qu'on parcourt la carte du monde et l'on verra que les grands marchés de l'univers sont toujours le long des grandes voies d'eau; le résultat en est que ces marchés profitent de l'augmentation du trafic de ces cours d'eau. Tel est le cas pour notre ville, qui se baigne d'un côté dans le Saint-Laurent, dans l'autre dans la Rivière des Prairies, la future route du canal de la Baie Georrienne, à l'ouest dans les eaux du lac Saint-Louis et de l'Ottawa.

5. Nous avons dit aussi que pour devenir un grand marché une ville devait avoir les ressources financières; or quelle ville du Canada peut prétentions financières du pays; c'est à Montréal que se trouve le capital qui maintient tant et tant d'industries. C'est à Montréal que se trouvent les plus grandes banques et les plus grandes institutions financières du pays; c'est à Montréal que se trouve la plus grande bourse des valeurs mobilières; c'est à Montréal qu'on trouve les plus grandes compagnies d'assurances. On pourrait prolonger cette nomenclature, mais ce serait superflu.

6. On peut encore démontrer l'importance d'une grande ville, et son progrès, par ses affaires postales. Or Montréal sur ce point est la ville qui fait le plus d'affaires par la poste. Montréal possède le plus grand bureau de poste du pays, et ce bureau de poste est devenu un centre de distribution de matières postales, le plus important du continent, car c'est de Montréal que part le courrier d'Extrême-Orient pour être distribué dans toute l'Amérique, et même en Europe.

On peut se rendre compte de l'activité des affaires à Montréal par le chiffre énorme des mandats-postes qui sont expédiés dans toutes les directions, et qui viennent de partout.

Il serait inutile de prolonger cette démonstration pour établir que Montréal est le plus grand centre économique du Canada: ce qui se passe est trop évident.

Montreal Tramways Co.



Montréal grandit constamment ; or, parmi les causes qui ont le plus contribué à son développement et ont fait la grande métropole canadienne, est un facteur important, cependant fort méconnu : nous voulons parler de l'organisation que nous a donnée la Compagnie des Chars Urbains. De ce système nous avons lieu d'être fiers, car il a plus puissamment contribué à ce progrès incessant que ne l'ont fait toutes les suggestions des échevins, les agissements de nos Conseils de ville ou les devis de nos agents d'immeubles. Nous possédons un système de Chars Urbains qui, au dire même des étrangers, n'a pas son pareil ni sur le sol américain, ni même sur le globe terrestre. Grâce à son organisation intelligente, inspirée par les hommes capables qui en ont la direction, il a causé, plus que n'importe quelle influence, le développement que nous admirons.

C'est surtout pour la classe moyenne et ouvrière que le Char Urbain est plein d'utilité ; aussi nulle surprise que le cœur de ces milliers de citoyens ne soit rempli de reconnaissance et de gratitude pour une organisation qui a tout fait pour leur bien-être.

Que les temps sont changés depuis quinze ans ! Si, alors, sa demeure était située à quelque distance des affaires, il fallait un cheval à l'ouvrier ; mais, comme c'était un luxe que n'autorisait pas sa maigre bourse, force lui était alors d'enjamber la voiture provisoire et rustique où s'entassaient, grelottante en hiver, suffoquée en été, la foule que le travail et les affaires amenaient cahin-caha, jusqu'au centre du commerce et de l'industrie.

Aujourd'hui, grâce aux splendides véhicules de la Compagnie, nous jouissons de tout le confort désirable. Nous avons des chars bien aérés, bien chauffés, un personnel prévenant à notre service, et l'ouvrier, le travailleur, qu'il vive à Saint-Henri, à la Côte Saint-Paul, sur les hauteurs d'Outremont ou au fond de Maisonneuve, ou même qu'il possède un petit cottage à la Longue-Pointe, peut, en quelques instants et pour la modique somme de trois cents, atteindre son logis de n'importe quel point de la ville.

En outre de ces données, qui démontrent comment le Char Urbain a apporté la prospérité au milieu de nous, il y a encore à considérer le fait non moins important du nombre d'employés auxquels, journellement, la Compagnie donne de l'emploi. Autrefois, il est vrai, chaque voiture comptait son conducteur ; mais la coutume moderne veut le petit char jour et nuit sur la rue. Pour effectuer ce service, la Compagnie a besoin de plusieurs escouades régulières d'hommes alertes et vigoureux, de sorte que ces conducteurs sont aujourd'hui légion, sans oublier les centaines d'employés aux usines de fabrication et de réparation : chacun de ces ouvriers gagnant un salaire fort convenable.

La Compagnie par l'entremise de ses principaux actionnaires, s'est ingéniée pour donner aux Montréalais un nouveau lieu d'amusements où, pendant les fortes chaleurs, chacun peut, en se divertissant, aller respirer un air pur et vivifiant. C'est ainsi qu'a été ouvert le "Parc Dominion" et le nombre de visites qu'il a enregistrées l'an passé démontre hautement sa popularité.

En résumé, la Compagnie qui, bien que jeune encore, a déjà tant fait pour le développement de notre cité et le bien-être de sa population, mérite certainement la sympathie et la bienveillance de tous.

PROVINCE DE QUEBEC

Inspection des Établissements Industriels et des Édifices Publics

PERSONNEL DU SERVICE

Inspecteurs : M. Louis Givon, inspecteur en chef, 9, rue Saint-Jacques, Montréal ; MM. James Mitchell, O. J. Monday et J. E. Deslauriers, 9, rue Saint-Jacques, Montréal ; MM. P. J. Jobin et Sam. Desrochers, Hôtel du gouvernement, Québec ; R. H. Gooley, Coaticooke.

Inspectrices : Madame Louisa King, et mademoiselle Clémentine Clément, 9 rue Saint-Jacques, Montréal ; madame C. E. Lemieux, Hôtel du gouvernement, Québec.

BUREAU DES EXAMINATEURS DES INSPECTEURS DES CHAUDIERES A VAPEUR

MM. William Laurie, E. O. Champagne et Louis Harpin, de Montréal ; M. Joseph Samson, de Lévis, et M. F.-X. Drolet, de Québec.

Arrêté en Conseil No 183, du 28 mars 1907, concernant l'inspection des chaudières à vapeur et conduites à vapeur et moteurs dans les fabriques de beurres et de fromage, publié dans la "Gazette Officielle" du 6 avril 1907, page 641.

4.—Du travail des enfants, filles ou femmes, et de la durée et des conditions de ce travail.

"3023. Dans les établissements classés comme dangereux, insalubres ou incommodes par le lieutenant-gouverneur en conseil, l'âge des ouvriers ne doit pas être moindre de seize ans pour les garçons et de dix-huit ans pour les filles ou les femmes.

2. Dans tous les établissements autres que ceux indiqués dans le paragraphe précédent, l'âge des ouvriers, que ce soit des garçons ou des jeunes filles, ne doit pas être moindre de quatorze ans.

3. Le patron de l'enfant ou de la jeune fille doit, s'il en est requis, présenter à l'inspecteur un certificat d'âge, signé des parents, du tuteur ou des autres personnes ayant la garde de la surveillance de cet enfant ou de cette jeune fille ou l'opinion écrite d'un médecin à ce sujet.

L'inspecteur peut exiger que ce certificat soit vérifié au moyen d'affidavit.

"3024. Un nouvel examen des enfants ou filles déjà admis dans l'établissement peut être fait, à la demande de l'inspecteur, par un des médecins hygiénistes ou par tout autre médecin, et sur l'avis de tel médecin, l'employé examiné peut être renvoyé du service pour défaut d'âge ou même de forces physiques.

"3024a. Tout garçon et toute jeune fille au-dessous de seize ans, employé dans un établissement industriel et qui sait ni lire ni écrire, doit, tant qu'il ou qu'elle continue ainsi d'être employé, ou jusqu'à ce qu'il ou ce qu'elle sache lire et écrire, fréquenter continuellement une école du soir de la municipalité où elle réside, s'il y en a une, et aucun patron ne doit admettre de jeune garçon ou de jeune fille dans son établissement, sans s'être assuré que ce jeune garçon ou cette jeune fille sait lire et écrire, ou (suivant le cas), sans un certificat du directeur ou instituteur en charge de cette école du soir, attestant que ce jeune garçon ou cette jeune fille fréquente la dite école. Ce certificat doit être conservé dans l'établissement, et montré à l'inspecteur chaque fois qu'il en fait la demande.

"3024b. Tout patron qui néglige de se conformer à quelque-une des exigences de l'article 3024a encourt, pour chaque telle offense la pénalité édictée par l'article 3037.

5.—De l'inspection des chaudières à vapeur, etc.

"3628. L'inspection des chaudières à vapeur et moteurs dans l'établissement, ainsi que des conduites-vapeur doit être faite conformément aux règlements édictés par le lieutenant-gouverneur en conseil à ce sujet, par un inspecteur qui est porteur d'un certificat de capacité délivré par des examinateurs nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, et auquel un district d'inspection a été assigné par le ministre des Travaux Publics et du Travail ou par l'inspecteur en chef. Les honoraires de chaque tel inspecteur sont fixés par le lieutenant-gouverneur en conseil.

L'inspection peut aussi être faite par tout inspecteur d'une compagnie d'assurance contre les accidents, légalement constituée en corporation, faisant affaires dans la province, pourvu que ces chaudières à vapeur ou moteurs soient alors assurés par cette compagnie et pourvu que cet inspecteur soit porteur d'un certificat tel que ci-dessus requis.

Les chefs d'établissement doivent fournir tous les moyens et toutes les facilités nécessaires à une inspection efficace.

Les chaudières à vapeur installées à l'avenir doivent être construites dans les meilleures conditions de sécurité, et offrir, dans leur construction, tous les moyens nécessaires pour en faire avantageusement l'inspection.

MONTREAL

V.—Dès ses débuts Montréal est devenu le plus grand centre commercial du Canada.

LA position géographique unique de Montréal destinait notre cité à devenir le plus grand centre commercial du Canada, et aujourd'hui un quart du commerce du Dominion tout entier vient de Montréal. Du demi-billion d'importations canadiennes du dernier exercice financier, au moins 25 p.c. sont arrivées à Montréal et 33 p.c. du total des droits de douane de l'année, sont fournis par notre port. Quant au point de vue du commerce intérieur Montréal ne cède plus sa place. C'est le grand centre de production et de distribution de tout le Dominion.

Montréal fut toujours le grand centre de commerce de notre pays. Quant au XIe siècle Jacques-Cartier débarqua sur les rives de notre cité il n'y trouva alors qu'une horde de sauvages. Les missionnaires français ont vite reconnu que des grandes destins nous étaient réservées; il n'y a qu'à lire leurs relations pour s'en convaincre. Peu après la Croix du missionnaire le commerce conquiert notre pays avec le traître. Le commerce des pelleteries est le premier qui se pratiqua ici; et les traiteurs mirent à le faire prospérer, le même zèle que mirent les missionnaires à l'évangélisation de la contrée.

Mais Montréal ne s'est pas transformé, du coup, d'un poste de traiteurs de fourrures en un des plus grands centres commerciaux du monde. Le développement a été lent, il est vrai, mais bien accentué. Au commencement du dix-neuvième siècle, le commerce avait très peu progressé depuis le jour où Chomedey de Maisonneuve fonda Hochelaga. C'est encore le commerce des pelleteries qui était le plus en vogue à cette époque. Le progrès et le développement du commerce ne se fit rapide qu'après la cessation des guerres qui dévastèrent le pays.

Il serait trop long de refaire toute l'histoire du commerce de Montréal depuis ses origines; le fait est qu'il n'y a que depuis ces quinze ou vingt dernières années que son essor a grandi, au point de faire monter notre cité au premier rang des métropoles du monde. Pour bien se rendre compte du développement commercial d'une ville, on ne peut

avoir de plus sûr critérium que l'augmentation du revenu de ses douanes. Au cours du dernier exercice fiscal Montréal a contribué pour \$138,000,000 aux \$550,000,000 d'importations du Canada. En 1909, le chiffre des importations était de \$309,000,000 et notre ville y contribuait pour \$77,000,000. L'année dernière Montréal a fourni pour \$75,000,000 des \$315,000,000 que le Canada a exportés; toutefois il avait fourni \$77,000,000 des \$261,000,000 exportés il y a quatre ans.

Il y a tout lieu de croire que ces proportions vont se maintenir si on augmente. L'énorme développement de l'Ouest Canadien ne diminuera en rien la suprématie de Montréal, assurée qu'elle est maintenant par les avantages naturels qu'il possède, et par l'esprit d'entreprise de ses hommes d'affaires, et de ses marchands surtout.

Comme centre de distribution commerciale, Montréal port océanique intérieur, a toujours gardé la palme; mais c'est surtout depuis quelques années, alors que les voies de transport ont été si améliorées, que notre ville a grandi le plus. Et grâce à ces communications qui relient la métropole à tout le Canada, Montréal distribue ses marchandises à Toronto et Winnipeg, ses deux rivales.

D'ailleurs, Montréal a toujours possédé les plus grandes maisons de gros du pays, comme aussi les plus grandes maisons d'importation.

Nous disons plus haut que l'augmentation du revenu des douanes d'une ville peut démontrer l'essor de son commerce; eh bien, nous allons mettre notre lecteur à même de faire cette comparaison si intéressante, à l'aide du tableau ci-dessous, qui dresse un relevé des droits perçus dans le port de Montréal depuis la Confédération.

| | |
|-------------------|----------------|
| 1867-68 | \$4,009,675.56 |
| 1868-69 | 3,608,254.75 |
| 1869-70 | 4,128,051.89 |
| 1870-71 | 5,140,132.03 |
| 1871-72 | 5,358,701.13 |
| 1872-73 | 5,011,154.89 |
| 1873-74 | 5,633,705.88 |
| 1874-75 | 5,862,047.05 |
| 1875-76 | 4,292,057.10 |
| 1876-77 | 3,865,410.50 |

| | |
|---------------------|------------------|
| 1877-78 | 3,814,864.77 |
| 1878-79 | 4,026,975.75 |
| 1879-80 | 5,232,802.19 |
| 1880-81 | 7,077,793.32 |
| 1881-82 | 8,100,341.40 |
| 1882-83 | 8,181,935.78 |
| 1883-84 | 7,041,306.18 |
| 1884-85 | 6,856,185.99 |
| 1885-86 | 7,353,009.24 |
| 1886-87 | 8,874,147.75 |
| 1887-88 | 8,548,737.15 |
| 1888-89 | 9,265,405.73 |
| 1889-90 | 8,776,875.22 |
| 1890-91 | 9,065,486.99 |
| 1891-92 | 6,627,526.11 |
| 1892-93 | 7,078,707.12 |
| 1893-94 | 6,653,299.34 |
| 1894-95 | 5,983,342.25 |
| 1895-96 | 6,779,879.74 |
| 1896-97 | 6,705,771.85 |
| 1897-98 | 7,207,005.29 |
| 1898-99 | 8,662,764.98 |
| 1899-1900 | 9,136,377.52 |
| 1900-01 | 9,018,659.84 |
| 1901-02 | 10,041,602.04 |
| 1902-03 | 11,803,298.00 |
| 1903-04 | 12,437,927.95 |
| 1904-05 | 11,591,656.70 |
| 1905-06 | 13,275,623.17 |
| 1907-08 | 16,480,921.60 |
| 1907-08 | 16,480,021.60 |
| 1908-09 | 12,935,098.62 |
| 1909-10 | 16,325,229.78 |
| 1910-11 | 18,327,198.73 |
| 1911-12 | 19,951,815.23 |
| 1912-13 | 25,000,000.00 |
| (Environ) | |
| Total | \$402,642,420.71 |

Nous avons soutenu plus haut que Montréal possédait le plus de maisons de gros et ce fait est incontestable.

LE COMMERCE DE NOUVEAUTES

Preons d'abord le commerce des nouveautés. On compte au moins quarante trois maisons de gros de nouveautés à Montréal. Toutes ces maisons sont prospères, et des marchandises manufacturées par quelques-unes d'entre elles sont vendues sur toute la surface du Canada, et ont été appréciées à leur juste valeur sur les grands marchés du monde.

Le développement de l'Ouest n'a pas diminué l'importance de Montréal comme grand distributeur de marchandises sèches. Les draps, tissus et

autres nouveautés de Montréal sont vendus d'une côte à l'autre du Canada, et les maisons de gros continuent de prospérer.

L'ÉPICERIE EN GROS

Le commerce d'épicerie en gros joue un rôle important dans un aussi grand centre que Montréal. Ici ce commerce a joué un rôle prédominant, et aujourd'hui Montréal fait plus d'affaires dans l'épicerie qu'en font ensemble toutes les villes du pays à l'est de Toronto. On doit faire exception pour l'Ouest à cause des difficultés de transport qu'il y a à supporter; sur ce point les relations sont moins étroites entre l'est et l'ouest du Canada. Encore une fois en ce qui concerne l'est de l'Ontario, les provinces d'en bas, les provinces maritimes, c'est Montréal qui contrôle le commerce de l'épicerie.

Dans l'épicerie on compte dans notre cité environ quarante maisons de gros, qui font chacune des affaires sur une grande échelle. Au nombre de ces établissements on en compte beaucoup de nouveaux, et tous ont été prospères depuis ces dernières années.

LA FERRONNERIE

La quincaillerie a fait de si rapides progrès depuis ces derniers cinquante ans, qu'il serait impossible de les suivre. Aux premiers jours de ce commerce, il y a cent ans, c'est au port de Montréal que tous les articles de quincaillerie étaient importés de l'étranger; et c'est au port que les pionniers du temps venaient chercher ce dont ils avaient besoin. Montréal a grandi avec le pays, et même avant lui, et le commerce de quincaillerie prospéra rapidement, au point que notre cité devint le grand distributeur du Canada. Dans l'Ouest Montréal a une rivale dans Winnipeg, qui à cause du développement de cette région fait autant d'affaires que notre cité. Il faut bien remarquer, par exemple, que Winnipeg ne fait un commerce qu'avec l'ouest, tandis que Montréal le fait avec tout le Dominion.

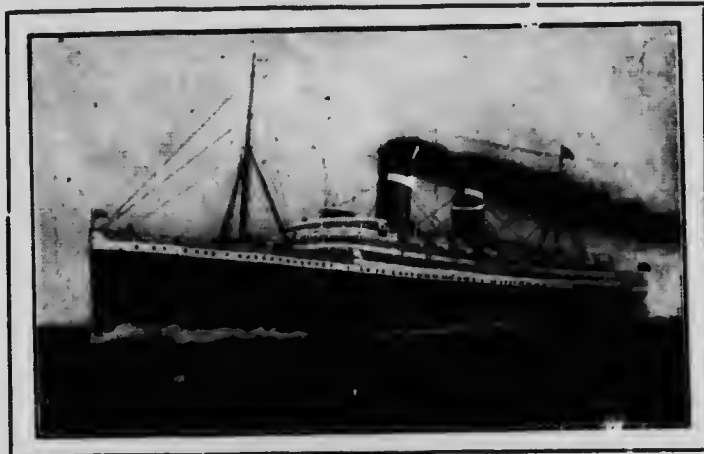
x x x

C'est à Montréal que le commerce de détail est aussi le plus considérable au Canada. C'est à Montréal qu'on trouve le plus grand nombre de magasins à rayons du pays, et dans toutes les branches du commerce, Montréal possède les établissements de détail les mieux fournis et les mieux servis.

Après ce court aperçu, il faut conclure qu'au point de vue commercial encore, Montréal reste la grande métropole du Canada.

Du luxe dans les Voyages sur l'Océan UN NOUVEAU GENRE

Q
U
A
D
R
U
P
L
E
H
E
L
I
C
E



E
N
G
I
N
S
A
T
U
R
B
I
N
E
S

S.S. CALGARIAN et ALSATIAN

Longueur, 600 pieds

Tirage, 72 pieds

18,000 tonnes chaque

EN CONSTRUCTION POUR LE SERVICE

MONTREAL-QUEBEC-LIVERPOOL

— DE LA —

Allan Line Steamship Co., Limited

PRÊTS POUR LA SAISON 1913.

L'introduction de ces magnifiques navires sur la route du St-Laurent sera un record de longueur, de vitesse et de l'équipement de luxe pour la navigation canadienne.

Pour informations générales quant aux six services et aux trente navires de la ligne Allan, s'adresser à

HUGH et ANDREW ALLAN, Agents Généraux

2 rue St-Pierre,

675 St-Catherine Ouest.

(Coin Bishop)

W. R. ALLAN,

Agent Général pour le Nord Ouest.

WINNIPEG, Man.

The ALLAN LINE,

Agence Générale pour Ontario,

77 rue Yonge, TORONTO.

ALLAN & CO.,

127 rue North Dearborn,

CHICAGO, Ill.

Il n'y a qu'un moyen pour réussir à faire de gros bénéfices dans les terrains vacants, et ce moyen consiste à acheter



du terrain à aussi bas prix que possible dans un endroit appelé à doubler en valeur dans un court délai.

Toutes les subdivisions qui ont déjà été entièrement vendues par nous, ont doublé, triplé et même quadruplé en valeur.

Nous avons actuellement le plus beau choix de subdivisions qui existe sur le marché d'Immeubles.

Terrasse et Plateau Bernard

(1,200 lots) situés au Terminus de la ligne des Tramways de la rue Notre-Dame, Quartier Longue-Pointe.

Montreal-Est Extension

(750 lots) situés immédiatement à l'Ouest de la Ville de Montréal-Est et commence au fleuve.

St. Lambert Heights

(5,000 lots) situés au Sud de la Station du Grand-Tronc, à St-Lambert. La subdivision la plus élevée à un mille du St-Laurent.

Parc Coteau Rouge

(3,396 lots) situés directement en arrière du Village de Montréal-Sud à 25 arpents du fleuve sur une belle hauteur.

Parc Mont Lasalle Annexe, (Quartier Rosemont)

(200 lots) situés rues Valois, Nicolet et Mallette. Cette subdivision est bornée au Sud par les cours des immenses usines Angus.

Parc Chambly Bassin

(300 lots) emplacement par excellence pour villas d'été.

Nous assurons à tout acheteur sur l'une ou l'autre de ces subdivisions, qu'ils feront un placement des plus avantageux.

Tous nos terrains sont vendus sans intérêts.

Pour plans, prix et autres conditions, veuillez vous adresser à

DAOUST REALTY, Limited

Suite 6-7-8-9-10 EDIFICE "LA PRESSE"

Tél. MAIN 4918

MONTREAL

VI. — Notre Cité est le plus grand centre manufacturier et industriel du Canada



MONTREAL, occupe le premier rang parmi tous les centres industriels du Canada. Cette vérité a été démontrée incontestablement par le dernier recensement. On évalue à deux cents millions de dollars la production annuelle des manufactures de notre ville. Le chiffre des salaires payés annuellement atteint cinquante millions de dollars, et celui du capital investi dans les usines et les manufactures dépasse cent cinquante millions. Tout ce que l'industrie moderne peut produire, on le trouve à Montréal à l'heure qu'il est, et pourtant Montréal est loin d'avoir atteint son plein développement.

D'après les chiffres du recensement de 1911, Montréal et ses banlieues produisent 16 p.c. des industries du Canada; elle contribue de 17 p.c. dans les salaires payés; seulement elle fournit 12 p.c. du capital investi.

Au point de vue provincial Montréal contribue pour 55 p.c. de la production industrielle de la province de Québec; elle paie 59 p.c. des salaires et 45 p.c. du capital investi.

x x x

C'est depuis environ cinquante ans que l'industrie de Montréal s'est affirmée. Avant 1860 la production industrielle de notre ville était infinitésimale. On comptait alors quelques fabriques de chaussures, un moulin à farine, et quelques autres manufactures.

C'est après 1860 que l'industrie canadienne commença à progresser. C'était au temps de la guerre civile aux États-Unis, qui élevait des millions d'individus à l'industrie pour les champs de batailles. C'est Montréal qui profita le plus de ce progrès et de 1860 à 1870 le capital investi à Montréal dans l'industrie s'éleva de \$800,000 à \$8,000,000.00.

La reprise de l'activité industrielle aux États-Unis amena une dépression au Canada, et Montréal souffrit plus que toute autre ville de cette réaction. Cette situation continua jusqu'en 1878 alors que fut adoptée et mise en vigueur la politique protectionniste au Canada, et en 1880 une nouvelle ère de prospérité favorisa le pays. C'est en 1898 que commença véritablement le grand essor de l'industrie à Montréal, et en dix ans, de 1890 à 1900, la production s'éleva de 85 millions à 200 millions.

Maintenant si l'on se demande à quoi tient le progrès de Montréal comme centre industriel, il serait difficile de dire quel a été le plus puissant facteur. Nous pouvons toujours dire que notre cité a l'avantage d'expédier et de recevoir à bon marché la matière première, et Montréal réunit plus qu'aucune autre cité américaine les trois grands avantages qui assurent le développement industriel, qui sont le transport par chemins de fer, le transport par les lacs et la possession d'un port océanique. Avec tous ces avantages Montréal est assurée de profiter des facilités de se procurer à bon compte et la matière première et la main-d'œuvre pour la travailler, grâce à l'immigration. De plus Montréal ayant dans son voisinage de puissantes sources d'énergie, elle peut faire fonctionner facilement ses usines et tous ses grands établissements.

Par ses voies d'eau Montréal peut encore se procurer à de bonnes conditions le combustible qu'il faut pour alimenter les fourneaux de ses fabriques. On s'explique donc maintenant comment elle a pu progresser autant.

Nous allons maintenant faire une revue sommaire des grandes industries de Montréal pour en signaler les progrès.

LES PONTS ET LES SUPERSTRUCTURES EN ACIER

Avant 1883 on ne comptait aucun pont métallique construit à Montréal, ni, non plus, de superstructure en acier. Après cette date cette industrie se forma et progressa très rapidement, au point que nous comptons aujourd'hui trois grands établissements de ce genre à Montréal, dont la production pour 1912 a été d'environ 80,000 tonnes, d'une valeur de \$4,500,000 en ponts et en travaux en acier. Le personnel engagé dans cette industrie s'élève à environ 1800 et le chiffre des salaires à \$1,250,000.

Ces trois grandes compagnies sont la Dominion Bridge, la National Bridge et la Phœnix Bridge. Il y a de plus la Structural Steel Company qui produit chaque année pour 12,000 tonnes par an.

L'INDUSTRIE DU SUCRE

Le raffinage du sucre est une des grandes industries de Montréal. En 1912 la production totale du sucre au Canada a été de 450,000,000 de livres, et

les deux grandes compagnies qui exploitent ce commerce à Montréal — la Canada et la St. Lawrence — ont fourni 50 p. c. de ce chiffre.

LA MINOTERIE

On calcule de (500) cinq cents hommes sont employés dans l'industrie de la farine à Montréal, ce qui signifie pour environ \$10,000 de salaires par semaine. En outre de cela il faut compter les employés et les voyageurs de plusieurs autres compagnies meunières de l'ouest qui font affaire à Montréal.

Ce sont les Ogilvies qui sont les pionniers de cette industrie à Montréal. Avant 1854, ce sont les femmes qui fabriquaient leur pain. Montréal possède maintenant plus de boulangers que toute autre ville américaine, étant donné le chiffre de sa population. Un quart au plus de la production en farine est consommé à Montréal, la plus grande partie est expédiée dans les Provinces Maritimes.

Les grandes compagnies meunières de Montréal sont Ogilvie Flour Mills, la plus ancienne, la Lake of the Wood, qui existe depuis 25 ans, la St-Lawrence Milling et la Dominion Milling.

L'INDUSTRIE DU COTON

Les cinq fabriques de coton à Montréal, toutes sous le contrôle de la Dominion Textile Company, emploient de cinq à six mille personnes. On manufacture toutes les qualités de coton, depuis le coton à sac, jusqu'au tissu le plus fin. On emploie pour cela 45,000 balles par an, et la production annuelle est d'environ \$7,000,000. En dehors de Montréal la Dominion Textile fait fonctionner encore beaucoup d'autres moulins.

La Montreal Cotton possède elle aussi des moulins à Valleyfield, elle ne relève pas de la Dominion Textile.

L'INDUSTRIE DE LA CHAUSSURE

Au moins un tiers des chaussures fabriquées au Canada le sont à Montréal. C'est l'industrie qui a progressé le plus graduellement. Notre ville compte aujourd'hui 45 fabriques outillées pour la plupart des machines les plus modernes. Elles mettent sur le marché 26,000 paires de chaussures par jour.

Les propriétaires de ces fabriques ne sont pas obligés d'acheter leurs machines; ils peuvent, s'ils le veulent, les louer de la United Shoe Machinery qui contrôle le commerce. Ceci a l'avantage de permettre au manufacturier d'investir plus d'argent dans le développement de son industrie.

L'INDUSTRIE DU VETEMENT POUR HOMME

Cette industrie s'est développée considérablement depuis quelques années à Montréal. Il y a plus de soixante-quinze ans qu'elle est fondée, et l'augmentation de la population n'a fait que contribuer à son développement si rapide.

Il y a dix ans on ne comptait à Montréal que trois établissements de confection pour dames. Il y a trois ans on en comptait plus de vingt et aujourd'hui c'est cinquante qu'il faut dire. Tandis qu'il y a dix ans cent hommes travaillaient dans cette industrie, on en trouve aujourd'hui 25,000 environ. Les salaires payés ont monté en dix ans de \$40,000 à \$1,500,000.

L'INDUSTRIE DE LA VOITURE ET DU CAMION

Durant les derniers vingt-cinq ans, Montréal s'est créé une belle place dans cette industrie. Elle a construit à peu près tous les modèles et tous les genres de voitures et de camions. Il y a vingt-cinq ans on ne connaissait que les fabricants Ledoux et Larivière. On compte aujourd'hui en ville soixante-et-sept manufactures avec un capital de 10 millions, employant 2,700 hommes et payant environ deux millions de dollars en salaires par an. La production s'élève à \$6,700,000.

L'INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC

Sous le nom de Consolidated Rubber Company, une seule prime contrôle à Montréal la fabrication des articles en caoutchouc, pour tout le Canada; son capital est de \$5,000,000, et son bilan accuse pour le dernier exercice financier un profit net de \$415,310.52, et au dire du président l'augmentation de la production pour 1912 a été de 22 pour cent.

LA CONSTRUCTION DES WAGONS ET ARTICLES DE FONDERIE

Une autre des grandes industries de Montréal est la construction des wagons et locomotives, qui remplit les commandes des grandes compagnies de chemins de fer en plein développement.

La Canada Car and Foundry, qui est la fusion de plusieurs autres compagnies, a fabriqué pour \$16,360,000 en articles de chemins de fer durant l'année 1912. D'autre part, le Grand Tronc, le Pacifique, possèdent d'immenses usines de constructions et de réparation de wagons et de locomotives. Il serait trop long de faire un relevé de tout ce qui s'est construit au cours de l'année dernière, disons seulement que cette industrie donne du tra-

Commerce

GRO. GONTHIER, H. H. MIDGLEY,
Expert Comptable & Auditeur Comptable Licencié

Gonthier & Midgley
Comptables et Auditeurs

103, rue ST-FRSXAVIER

Téléphones Adresse Télégraphique
Main 2701-519 "GONTLEY"

J. Arth. LaRue Eugène Trudel

LaRue & Trudel

COMPTABLES - AUDITEURS

Liquidations de Faillites

Règlements entre Débiteurs et Créanciers

93 rue St-Pierre - Québec

Tel Bell: { 4890
4821

Alex Desmarteau

Comptable auditeur

Spécialité:—

LIQUIDATION DE FAILLITES
COMPROMIS EFFECTUÉS.

No 60 Rue Notre-Dame Est
MONTREAL

J. A. Labrecque

Administrateur de Successions
et de Propriétés.

ACHAT DE COMPTES ET BILLETS
CHAMBRE 623-624

EDIFICE "TRANSPORTATION"

Coin de, rues St-Jacques et St-Frs. Xavier
TÉL. MAIN 279

Eugène Prévost Rodolphe Bédard

Prévost & Bédard

EXPERTS COMPTABLES,
Auditeurs et Liquidateurs

Edifice Liverpool and London and Globe,

TÉL. MAIN 125 119, rue St-Jacques, Montreal

Commerce

JOS. BRUNET

Manufacturier et Importateur de

**GRANIT A CONSTRUCTION,
MONUMENTS, ETC.**

675, Chemin de la Cote des Neiges,
Tel. Bell Up 1468 MONTREAL

Joseph Fortier LIMITEE

Fabricant - Papetier

PAPETERIE MERCANTILE

Les de Comptabilité, formules en fonds et sur
commande. Fourniture pour chancellerie.

Atelier de Typographie,
Reglure et Reliure

GAUFREGE, RELIEF ET CAMEE

Encoignure Notre-Dame et St-Pierre.

MONTREAL

Tel. Bell Main 444. Tel. Bell, Main 448

Boite Postale 1363

Theo. Lafleur

LIVRES DE DROIT

EDITEUR, IMPORTATEUR ET RELIEUR

Spécialité:—
RELIURE DES RAPPORTS JUDICIAIRES

56, RUE NOTRE-DAME EST

MONTREAL, Canada.

Téléphone Main 7073

P.-V. Rougier

A. Decary

Rougier Freres

(Cie Incorporée)

IMPORTATION DE

PRODUITS FRANCAIS

Maison d'Achat: 9, Place des Voages, Paris

Sigle Social:

63, rue Notre-Dame Est, Montreal

Commerce

Tel. Bell Main 4912.

P. A. GAGNON

Comptable Licencié

Chambres 216, 218 et 210,
Edifice Banque Québec.

11, PLACE D'ARMES
MONTREAL.

Tel. Main 575

St-Louis 1020

Résid. 823 Ave. Desorimier

A. N. T. CHAMBERLAND
COURTIER EN ASSURANCE

Représentant la Société d'assurance
Vie Equitable de New-York au Canada
112 Rue St-Jacques.

Edifice Liverpool, London and Globe

H. Beauregard

Entrepreneur Général

70, ST-JACQUES
MONTREAL

TEL. MAIN 738

GRAINES DE CHOIX

Pour Jardins et Fermes

Graines de Légumes et de Fleurs
de toutes sortes. Arbres Fruiti-
ers et d'Ornement. Outils et
Accessoires de Jardinage. :: ::

Catalogue Illustré GRATIS sur demande.

DUPUY & FERGUSON
Marchands-Grainiers

38 Place Jacques-Cartier, - MONTREAL

C. E. Racine & Cie

COURTIERS' EN DOUANE

SUITE 121

"Edifice Board of Trade" MONTREAL



ECLAIRAGE
Prix par Bougie pour 1000 Heures.

| | |
|------------------------|------|
| Lampe Carbone..... | 28½c |
| " Tungsten..... | 13½c |
| " à Gaz ordinaire..... | 10½c |
| " " VISSO..... | 03½c |

A louer ou à vendre par
THE LYON GAS SAVING LIMITED
Tel. Main 7902. MONTREAL.

RAMSAY & KELLY
Materiaux de Construction

Chaux, Briques, Sable, Gravois, Couleurs à Mortier, etc.

Plâtre et Ciment à Mar "ALBA"

510-511 EDIFICE BANQUE QUEBEC
MONTREAL.

Tel. Main 5635 - Tel. St-Louis 1501

SUCCURSALE:
Coin Durocher et C. P. R. Track.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION

RICHELIEU & ONTARIO

"du Niagara à la Mer"
le voyage Idéal de l'Été

Lorsque vous préparerez vos plans de voyages pour cet été, n'oubliez pas d'en inclure un sur nos palais flottants.

Un voyage aux Milles-Iles, Toronto, Chutes Niagara, Québec, la fameuse Rivière Saguenay et aussi sur la Côte nord du Lac Ontario, passant par la Baie de Quinté, renommée par ses Magnifiques résidences d'été.

Pour phanphlets et autres informations, s'adresser à

D. OLIVIER,
Agent des Billets.

H. FOSTER. CHAFFEE,
Gérant de Trafic

Carré Victoria - MONTREAL.

LE "PRET IMMOBILIER, Limitée"

244 RUE STE-CATHERINE EST

Phone Bell Est 5779 MONTREAL.

BUREAU DE DIRECTION:

Président: M. J.-A.-E. Gauvin, pharmacien, ancien échevin; Vice-Président: M. L.-A. Lavallée, maire de Montréal; Secrétaire-Trésorier: M. Arthur Gagné, avocat; Directeurs: M. L.-E. Geoffrion, ancien président de la Chambre de Commerce du District de Montréal, membre de la Commission du Havre de Montréal; M. le Dr J.-O. Goyette, ancien maire de Magog; M. le Dr P.-P. Renaud, capitaliste; M. P.-E. Fontaine, directeur-gérant de "The Canadian Advertising Limited"; Gérant: M. L.-W. Gauvin, ex-inspecteur et surintendant de la Metropolitan Life Ins. Co.

SI VOUS AVEZ BESOIN DE CAPITAL

pour acheter une propriété ou pour bâtir, inscrivez-vous au "Prêt Immobilier, Limitée," qui vous prêtera ce capital sans intérêt, avec grandes facilités de remboursement.

Les facilités de remboursement des prêts faits à ses membres par le "Prêt Immobilier, Limitée" sont telles qu'elles représentent à peu près l'intérêt que l'on aurait à payer sur un emprunt ordinaire.

REPRESENTANTS DEMANDES.—Le "Prêt Immobilier, Limitée" n'a pas encore d'agents dans tous les Districts et est disposé à entrer en pourparlers avec des représentants bien qualifiés.

Écrivez ou téléphonez pour avoir la brochure explicative gratuite.

ROYAL EXCHANGE

ETABLÉ EN 1790

Assurance de Londres, Angl.

Transige les Polices sur les Accidents et la Maladie.

La responsabilité des employés.

La responsabilité pour les éleveurs.



La responsabilité du camionnage.

Les responsabilités publiques, et les responsabilités en général.

Assurance contre le feu, le vol, l'explosion, dommages des automobiles, dommages aux personnes.

FEU

Pertes payées depuis l'Organisation au-delà de \$250,000,000

DIRECTEURS CANADIENS:

H. V. MEREDITH, Ecr., Montreal E. P. LACHAPPELLE Ecr., M.D., Montreal

J. S. HOUGH, Ecr., Winnipeg

Bureau-Chef pour le Canada: EDIFICE ROYALEXCHANGE

Mr. ARTHUR BARRY, Gérant Local

Coin des rues St. François-Xavier et St-Sacrement.

MONTREAL.

Lorsque vous irez à

QUEBEC

Si vous tenez à être bien logé, essayez le



Le site est idéal: Nous avons des chambres magnifiquement meublées, pourvues de tout le confort que requiert un hôtel moderne—Eau chaude et eau froide, et téléphone Bell à longue distance dans chaque chambre.

Les visiteurs trouveront le St-Louis de leur goût. Notre table est surtout à remarquer et nous avons des concerts donnés par un orchestre spécial tous les jeudis et dimanches soirs.

Si vous voulez goûter le repos et vous régaler, mettez-nous à l'épreuve.

AVOCATS

B. Archambault J. A. Julien
A. Robillard C. R. G. Merie
Archambault, Robillard, Julien & Marin,
AVOCATS ET PROCUREURS
10, RUE ST-JACQUES, MONTREAL
Téléphones Main 7593 Adresse Télégraphique "Lecode"
7604 Codes A.B.C. & Watkins

Tel. Main 2225
D. Brodeur C.R. J. B. Boudry P. A. Boudry
Brodeur, Bérard & Beauvry
AVOCATS
30 rue St-Gabriel, MONTREAL
Via-à-vis le Champ de Mars.

Edmond Brossard
AVOCAT
Etude Légal LeBlanc, Brossard & Forest
Edifice DU Credit Foncier
Tél. Main 315 85, St-Jacques Montreal

Levin, Lemieux, Murphy Bérard & Perrault
AVOCATS
Edifice Banque d' Québec, Montréal
Mr L. Gosselin, C. R. Hon. R. Lemiat, C. R.
D. R. Murphy, C. R. Hon. L. P. Bérard, C. R.
Antoine Perrault, L.L.L. J. H. Dillon, B. C. L.
F. W. Hibbard, C. R. Louis Boyer, C. R.
Louis Gosselin, B. C. L. Hon. R. Dandurand, C. R.
Conseil

HIBBARD, BOYER & GOSSELIN
AVOCATS
Tél. Main 1488
26 Main 2038 112, rue St-Jacques, Montréal

Tel. Bell Main 2178.
A. PAPINEAU MATHIEU
De la Société Légale Mullin & Mathieu
AVOCAT
401 et 402, Edifice de la Banque d'Epargne
100, rue St-Jacques, MONTREAL

Cable Address "L'ongor"
L. A. Rivet, k. C. Bell Telephone: Main 7598
L. G. Guérin, " 7609
John A. Sullivan,
Rivet, Glass & Sullivan
Advocates, Barristers, Solicitors and Commissioners
Trust & Loan Building
30 St. James Street, Montreal

Paul St-Germain, L.L.L. L. Guérin, L.L. B.
B.-P. Raymond.
ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND
AVOCATS
80, rue St-Jacques, MONTREAL
Tel. Bell Main 5154-5155

Tel. Main 7729
E. FABRE SURVEYER, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Dominion Express Montréal
Correspondants à New York:
MM. DALY, HOYT & MASON
AVOCATS, 15, rue William

INGENIEURS-CIVILS

TEL. BELL MAIN 6240
DE GASPE BEAUBIEN
B. S. McGill
M. Ass. C. S. C. E. - M. Ass. A. I. E. E

INGENIEUR-CONSEIL
Estimés, Plans et Devis.
Ch. 28 Edifice Assurance Royale
PLACE D'ARMES, MONTREAL

Tel. Bell Main 874
A. & E. LOIGNON
INGENIEURS CIVILS
17, Cote de la **PLACE d'ARMES**
MONTREAL

BAULNE & MERCIER
INGENIEURS CONSEILS & GEOMETRES
Montréal
503, POWER B'LD'G.
TELEPHONE MAIN 4948.
Ponts, Routes et Chemins de Fer.
Cadastrés, Bornages.
Fivages, Arpentes, Egouts.
Constructions Métalliques et Béton Armé.
Construction et Installation d'usines.
Installation de Fournitures d'Eau etc.
Municipalisation, Systeme d'Eclairage.
Arpentes
Plans
Devis
Estimés
Surveillance
Expertise
Rapports

Surveyer & Frigon
INGENIEURS-CONSEILS
Expertises, Levées de Plans, Estimations
et Projets
Rapports techniques et financiers
Bureau principal: 58 Côte Beaver Hill
Telephones Uptown 2806
MONTREAL

NOTAIRES

Tel. Bell 1830
LEANDRE BELANGER, ADRIEN BELANGER
Belanger & Belanger
NOTAIRES, COMPTABLES
ET COMMISSAIRES
80, rue St-Jacques MONTREAL

Tel. Bell Main 684. Résidence 937 St-Denis
T. 1 St-Louis 962
ROSAIRE DUPUIS, L.L.
NOTAIRE
Edifice Trust & Loan
50, rue St-Jacques, MONTREAL.

Tel. Bell Main 1788. Résidence: 405 Duluth East
Tél. St-Louis 2885
LUCIEN GIROUX
NOTAIRE
Argent à prêter, règlement de successions.
43, RUE SAINT-GABRIEL, MONTREAL
Edifice F.-X. ST-CHARLES 1166

W. J. PROULX, L.L. B. JOS. PROULX, L.L. L.
Bureau du soir: Bureau du soir:
1228, Boulevard St-Louis 2827 Boulevard St-Louis
Tél. St-Louis 1700
PROULX & PROULX
NOTAIRES
EDIFICE BANQUE NATIONALE
88, RUE ST-JACQUES Tél. Bell Main 2958

George Mayrand Bell Telephone Main 4304-430
Maurice Loranger, L.L.L.
Arthur Ecremeat, B.A.L.L.L.
B. Melançon, L.L.L.
Mayrand, Loranger, Ecremeat & Melançon
NOTAIRES
Edifice de la Banque Nationale
89 rue St Jacques MONTREAL

PATENTES
OBTENUES PROMPTEMENT
Dans tous les pays.
Pour renseignements, demandez le Guide
de l'Inventeur, qui vous sera envoyé gratis par
MARION & MARION
354 rue Université [angle rue Ste Catherine]
Phone: up 6474 Montréal

Ubalde Garand Yvécède D. Terroux
GARAND, TERROUX & CIE
Banquiers & Courtiers
48, rue Notre-Dame Ouest MONTREAL
Près de la Place d'Armes

Tel. Bell Main 6629.
J. B. D. Legaré
Courtier en Immeubles
11, rue St-Jacques, MONTREAL



Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence de terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à l'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédés uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien, aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix \$3.00 l'acre. Devoir.—Devra demeurer six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon ou ne pouvant obtenir sa préemption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix \$3.00 l'acre.

Devoir.—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant \$300.

Charbon.—Les droits de mine de charbon peuvent être loués pour une période de 2 ans, pour un loyer annuel de \$100 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,500 acres. Royauté: cinq cents la tonne qui devront être reçus sur le charbon miné.

W. W. CORY,
Sous-maître de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

CRÈME A LA GLACE.
CRÈME.
BEURRE,



Montreal Dairy Company

LIMITED



290 AVENUE PAPINEAU
MONTREAL.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Vous trouverez un plaisir réel à lire les pamphlets des Chemins de Fer du Gouvernement Canadien

DE L'INTERCOLONIAL ET DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD

L'ancienne Capitale

Québec la plus vieille ville du nouveau monde, son histoire, sa romanure.

La Villa des Loyalistes.

St-Jean, N. B., son présent et son passé. Sa superbe position et son avenir.

Hilifx Historié

La Nouvelle-Écosse, principale dans le monde, et les temps où l'argent coulait comme l'eau.

Le Jardin du Golfe.

La beauté estivale de l'Île Prince Edouard.

Une partie du Canada que les Touristes ne peuvent manquer de voir.

Les pamphlets sont artistiquement faits et peuvent être obtenus gratis en écrivant au

Departement General des Passagers

Chemin de Fer INTERCOLONIAL.

MONCTON, N. B.

Valises • • Harnais • • Sacoques • •

Valises pour Voyageurs de Commerce, faites sur commande



Selles, Couvertes pour chevaux, Sacs de Voyages, Etc.

FABRIQUE DE

La montagne Limitée.

BLOC SALMONAL
RUE NOTRE DAME OUEST MONTREAL. Can.

Fumez les CIGARETTES



SWEET CAPORAL



Salon du navire "Corsican" de la ligne Allan Burt

vail à des milliers d'hommes et que plusieurs millions de dollars sont payés annuellement en salaires.

Malgré toute la production de ces immenses ateliers, le développement du pays est tel qu'elle suffit à peine à satisfaire la demande.

x x x

Nous n'en finirions pas si nous voulions refaire

ainsi le bilan de toutes les industries qui font la prospérité de Montréal. Nous n'avons qu'indiqué les plus importantes. Concluons en mettant sous les yeux de nos lecteurs un tableau sommaire comparatif montrant le capital investi, les salaires payés et le chiffre de la production pour toutes les municipalités réunies, tant pour Montréal que pour les municipalités environnantes.

| | Capital. | | | | Production. | |
|-------------------|---------------|--------------|--------------|--------------|---------------|--------------|
| | 1910. | 1900. | 1910. | 1900. | 1910. | 1900. |
| Montreal | \$132,475,802 | \$57,148,661 | \$31,270,835 | \$17,810,356 | 26,296,972 | \$71,044,110 |
| Laprairie | 112,000 | | 31,910 | | 17,500 | |
| Longueuil | 75,000 | | 55,300 | | 145,750 | |
| Maisonneuve | 7,919,080 | 4,147,533 | 4,856,496 | 912,789 | 20,813,774 | 6,008,780 |
| Lachine | 7,496,612 | 3,913,816 | 1,301,545 | 365,432 | 6,295,716 | 2,909,847 |
| Outremont | 187,993 | | 51,780 | | 190,506 | |
| St. Henri | | 43,03,462 | | 1,154,383 | | 4,139,391 |
| St. Lambert | 191,638 | | 58,496 | | 185,119 | |
| St. Louis | | 101,053 | | 52,988 | | 200,140 |
| Verdun | 429,051 | | 102,547 | | 229,299 | |
| Westmont | 1,441,288 | 48,947 | 374,562 | 26,394 | 1,541,802 | 102,500 |
| Total | \$150,325,464 | \$69,613,402 | \$11,103,501 | \$20,522,342 | \$195,716,438 | \$84,460,408 |

Ces chiffres
toujours les prog

ix du dernier recensement, ils ne sont pas les plus récents, mais ils font voir
disés en dix an.

MONTREAL

VII.—Le plus grand banquier du Dominion est notre Cité, qui distribue ses capitaux dans toutes les parties du pays.



A métropole du Canada n'est pas seulement un grand centre industriel et commercial, elle est de plus le grand centre financier du pays; notre cité est en quelque sorte le banquier du Dominion.

Pour faire l'histoire des banques de Montréal, il faudrait refaire l'histoire de toutes les grandes institutions financières du pays. Elles se sont développées avec le pays et avec Montréal surtout.

Contentons-nous de signaler que neuf banques canadiennes ont leurs bureaux chefs à Montréal, et qu'elles possèdent en tout dans notre cité soixante-seize succursales; de plus, onze autres banques canadiennes ayant leur siège ailleurs que dans la métropole possèdent à Montréal trente succursales.

L'absorption de banques moins importantes par de plus grandes institutions a contribué à développer le chiffre des affaires des plus grandes institutions. Il serait trop long de faire ici le relevé.

Mais nous ne pouvons résister au désir de montrer le progrès des banques canadiennes et nous ne saurions mieux le faire qu'en publiant le tableau ci-dessous, les comparant quant à leur actif au 30 septembre 1912 et au 31 décembre 1890. Dans ce tableau les banques apparaissent dans l'ordre du capital payé à la fin de 1890 :

| Banque | Dec. 31, 1890 | Sept. 30, 1912 |
|------------------------|---------------|-----------------|
| Montréal | \$47,978,000 | \$240,503,000 |
| Commerce | 23,061,000 | 242,172,000 |
| Merchants | 21,664,000 | 83,805,000 |
| British | 14,285,000 | 67,528,000 |
| Québec | 9,030,000 | 21,343,000 |
| Toronto | 12,188,000 | 57,643,000 |
| Molsons | 12,186,000 | 52,958,000 |
| Imperial | 10,055,000 | 78,110,000 |
| Dominion | 12,807,000 | 73,607,000 |
| Nova Scotia | 8,911,000 | 66,982,000 |
| Ottawa | 5,534,000 | 50,310,000 |
| Hamilton | 6,719,000 | 47,695,000 |
| Nationale | 3,997,000 | 24,158,000 |
| Union | 6,419,000 | 66,985,000 |
| (1) Merchants | | |
| (Halifax) | 5,849,000 | 172,908,000 |
| Standard | 6,052,000 | 39,758,000 |
| Hochelaga | 2,975,000 | 29,475,000 |
| N.-Brunswick | 3,070,000 | 12,676,000 |
| (2) Jacques | | |
| Cartier | 2,841,000 | 12,115,000 |
| | \$215,221,000 | \$1,440,731,000 |

- (1) Maintenant la Royal Bank of Canada.
(2) Maintenant la Banque Provinciale.

Depuis 1890 sept autres banques ont été fondées et sont en opérations, ce sont :

| | |
|-----------------------------------|--------------|
| Metropolitan Bank | \$13,828,000 |
| Home Bank of Canada | 11863,000 |
| Northern Crown Bank | 20,159,000 |
| Sterling Bank of Canada | 8,527,000 |
| Bank of Vancouver | 3,210,000 |
| Weyburn Security Bank | 1,252,000 |
| Banque Internationale | 5,152,000 |
| | \$63,991,000 |

Ce tableau démontre bien quels progrès considérables les banques canadiennes ont accomplis. Montréal ne peut, à vrai dire, réclamer qu'un tiers de ces banques, en ce sens qu'elles ont leurs sièges à Montréal, mais on peut dire que c'est le développement de toutes ces institutions qui a fait grandir Montréal.

Le Canada peut montrer au monde un fait unique en matière de banque; c'est que nul pays sur la surface du globe ne peut montrer pour ses banques une augmentation de 600 pour cent tel qu'établi par le développement de 18 de nos institutions en 12 ans. Et si l'on tient compte que depuis 1890 sept autres banques ont été fondées on peut dire que les ressources à l'heure actuelle, sont sept fois les ressources possédées en 1890 par 18 banques.

LE TABLEAU DES COMPENSATIONS

Pour se faire une idée du développement d'un pays et d'une ville on peut consulter avec profit le tableau des compensations de banques des principaux centres de ce pays.

Voici le tableau pour les grands centres du Canada depuis 10 ans, et l'on verra que Montréal tient la première place.

| | Mai 1912 | Déc. 1911 | Déc. 1912 |
|----------------------|---------------|-----------------|-----------------|
| Montréal | \$982,455,000 | \$2,370,487,000 | \$2,598,576,915 |
| Toronto | 710,860,000 | 1,852,397,000 | 1,975,335,475 |
| Winnipeg | 355,500,000 | 1,370,763,000 | 1,370,391,110 |
| Vancouver | 49,075,000 | 543,481,000 | 589,681,082 |
| Calgary | | 218,681,000 | 249,719,444 |
| Ottawa | | 213,932,000 | 226,033,907 |
| Victoria | 29,071,000 | 131,929,000 | 166,513,923 |
| Québec | | 333,319,000 | 443,313,921 |
| Hamilton | 3,388,000 | 125,251,000 | 151,115,142 |
| Edmonton | | 121,417,000 | 199,078,409 |
| Halifax | 91,515,000 | 88,191,000 | 91,561,094 |
| St. John | 19,731,000 | 77,328,000 | 80,248,218 |
| Regina | | 73,032,000 | 103,315,586 |
| London | | 71,531,000 | 76,058,330 |
| Saskatoon | | 56,757,000 | 103,757,384 |
| Brandon | | 29,430,000 | 29,019,837 |
| Lethbridge | | 28,818,000 | 30,439,503 |
| Brantford | | 27,806,000 | 27,330,599 |
| | | \$2,103,234,000 | \$7,337,615,900 |

En 1902 les compensations de banques à Montréal étaient en moyenne par jour de \$3,270,000 et en 1911 de \$7,900,000.

Parmi les grandes villes de l'Amérique du Nord, Montréal est entre le 7^{ème} et 9^{ème} rang au point de vue des compensations de banques.

Ecoliers, Commis, Apprentis, Jeunes Gens, déposez vos Economies à

La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal

FONDÉE EN 1846

CAPITAL SOUSCRIT \$2.000.000

FONDS DE RESERVE \$ 1.150.000

CAPITAL PAYE 1.000.000

ACTIF TOTAL au delà de 31.000.000

Nombre de déposants, plus de - 100.000

BUREAU CHEF ET TREIZE SUCCURSALES A MONTREAL.

LA SEULE BANQUE incorporée en vertu de l'Acte des Banques d'Epargne, faisant affaires dans la Cité de Montréal. Sa charte (différente de toutes celles de toutes les autres Banques), donne toute la protection à ses déposants. ELLE A POUR BUT spécial de recevoir les Epargnes, quelques petites qu'elles soient, de veuves, orphelins, écoliers, commis, apprentis, et des classes ouvrières et industrielles, et d'en faire un placement sûr. DEMANDEZ une de nos petites banques à domicile, ceci vous facilitera l'Epargne. Intérêt alloué sur les dépôts au plus haut taux courant. Nous vous réservons toujours l'accueil le Plus courtois que votre compte soit gros ou petit.

A. P. L'ESPERANCE, GERANT.



La Farine St. Lawrence est

blanche et pure comme le Lys.

Les nouveaux Moulins de la "ST. LAWRENCE FLOUR MILLS CO., Limited."

les Moulins les mieux outillés de l'Amérique depuis plus d'un an livrent au commerce la nouvelle Farine

LA FARINE ST. LAWRENCE

Insurpassable comme qualité.

Nous attendons la faveur de vos ordres.

The St. Lawrence Flour Mills Company Limited

PHONE MAIN 6741

1110, Rue Notre-Dame Ouest,

Montréal.

ETABLIE EN L'AN 1864.

LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA

CAPITAL VERSE \$9,717,680

RESERVE ET PROFITS INDIVIS \$6,559,464

BUREAU DE DIRECTION

Président : Sir H. MONTAGU ALLAN.
Vice-Président : K. W. BLACKWELL,
THOS. LONG,
ALEX. BARNET,
P. ORR LEWIS,
ANDREW A. ALLAN,

C. C. BALLANTYNE,
A. J. DAWES,
F. HOWARD WILSON,
F. ROBERTSON,
G. L. CAINS,
A. B. RVANS.

E. F. HEBDEN, *Gérant Général.*T. E. MERRETT, *Surintendant des Succursales et Inspecteurs en Chef.*

De toutes les banques faisant affaires au Canada, cette institution est une des plus anciennes et des plus avantageusement connues. Ayant 194 succursales réparties entre Québec et la Colombie Anglaise, nos facilités pour la transaction des affaires ne sauraient être surpassées.

DEPARTEMENT D'EPARGNES A TOUTES LES SUCCURSALES

On y reçoit des dépôts d'une piastre en montant et l'intérêt est alloué au plus haut taux courant.

LA BANQUE DES MARCHANDS DU CANADA émet des Crédits Commerciaux, négociables en Chine, au Japon et autres pays étrangers. Porte une attention toute spéciale aux affaires des cultivateurs ainsi qu'aux commerçants de bestiaux. Emet des Lettres de Crédit pour Voyageurs, valables dans toutes les parties du monde. Transige des affaires de Banque en général. Emet des mandats payables dans toutes Banques du Canada.

NATIONAL CANADIAN

WHISKY

Distillé et Embouteillé par

THE ST. HYACINTHE DISTILLERY CO., LIMITED

ST. HYACINTHE, P. Q.

DISTILATEURS DE LIQUEURS FINES ET DE WHISKY

En vente chez tous les Meilleurs Marchands

MONTREAL

VIII. — Les facilités de transport que possède notre cité lui assurent sa suprématie sur toutes les autres villes du Canada.



ORD BACON disait que pour devenir grande et prospère une nation devait posséder trois choses : "un sol fertile, des usines en grande activité, et un transport facile pour les hommes et appelé à devenir un grand pays, et Montréal une grande métropole, parce qu'elle-même possède deux de ces grands avantages, l'activité dans ses industries et les facilités de transport pour les hommes et les marchandises.

Nous l'avons dit maintes fois au cours de cette étude, Montréal doit beaucoup à sa position géographique. Quoique située à 400 milles de l'intérieur des terres du premier port de mer canadien, notre cité a l'avantage d'être desservie par son majestueux fleuve, qui est accessible maintenant aux plus grands paquebots océaniques qui peuvent transporter les passagers et les marchandises. Québec possède, il est vrai, un beau port naturel, de même en est-il de Saint-Jean (N.-B.) et de Halifax, mais aucune de ces villes n'a l'avantage d'être en quelque sorte au cœur du pays.

L'industrie fait grandir une ville, mais l'industrie se fixe aux endroits où elle peut rendre le mieux et avec le moins de frais, ses produits divers. La population suit l'industrie, et avec la population viennent s'établir les banques, les journaux, les magasins à rayons, et c et autres nécessités de notre civilisation moderne.

La saison de navigation à Montréal s'ouvre en mai et dure jusqu'à la fin de novembre. Et les chemins de fer venant dans notre ville y amènent chaque jour des milliers de voyageurs, et un chiffre considérable de fret.

Dix grandes lignes de paquebots viennent à Montréal régulièrement sans parler des autres navires de moindre importance et faisant le service des côtes.

En 1882, 648 navires océaniques ont visité notre port ; leur tonnage total était de 554,692 ; la valeur des marchandises exportées se montait à \$26,503,001, celle des marchandises importées de \$50,527,497, et les droits de douanes perçus de \$8,395,653. Eh bien, on se rendra compte du développement de notre port quand on saura qu'en 1912, 736 océaniques sont venus à Montréal, représentant un tonnage de 2,403,924 ; la valeur des marchandises exportées s'est montée à \$87,679,422, celle des

marchandises importées de \$148,977,605, tandis que les droits de douanes perçus se chiffrent à \$24,552,598.

Ces chiffres démontrent assez quel grand port Montréal possède, et quelles facilités il peut assurer et l'on peut affirmer que de tous les ports de l'Amérique du Nord, il n'est au'ourd'hui distancé que par celui de New-York quant au volume du trafic mensuel et même pour le port de New York, le nôtre apparaît comme un rival de plus en plus redoutable. Quant aux chemins de fer, Montréal n'est pas moins favorisé. Actuellement huit grandes compagnies viennent à Montréal et dans deux ans le Grand Tronc Pacifique aura aussi sa gare terminus. Deplus il faut signaler l'entreprise gigantesque du Canadien-Nord qui achève de percer son tunnel sous le Mont-Royal. Chacune de ces compagnies a ses cours de garage et ses entrepôts, et dans chacune de ces cours on voit des wagons de toutes les grandes compagnies du continent.

Ces lignes de chemins de fer desservent tous les pays et traversent les frontières pour y porter les produits de notre industrie et nos voyageurs, et ramènent à Montréal les marchandises étrangères et les voyageurs aussi.

Il serait fort intéressant de donner l'histoire des diverses grandes compagnies de chemins de fer dont les lignes sillonnent notre pays, mais il faudrait tout un volume.

Les moyens de transports dont jouit Montréal lui assureront sa suprématie en tout temps, et ce sont eux qui feront grandir de plus en plus ses industries et son commerce, dont les produits sont distribués sur tous les points, non seulement du pays, mais aussi du globe tout entier.

En outre de son port et de ses chemins de fer, Montréal possède aussi le grand canal de Lachine qui la relie aux grands lacs du Canada, et qui lui assure l'avantage par ce moyen, de contrôler encore le commerce.

En terminant disons que les grandes compagnies de chemins de fer ayant leur terminus à Montréal sont le Pacifique Canadien et le Grand Tronc. L'une d'elles, le Pacifique Canadien, est regardée comme presque sans rivale en son genre sur tout le globe. L'autre, qui se divise actuellement en deux parties, le Grand Tronc et le Grand Tronc Pacifique, est appelée aux plus grandes prospérités.

Ces deux corporations importantes sont les deux artères vitales de la métropole canadienne. D'autres réseaux ont cependant leur excellente valeur et les omettre serait ici commettre une réelle injustice. Qu'il suffise de citer l'Intercolonial, le Canadien Nord, le Vermont Central, le Delaware & Hudson, le New-York Central, le Rutland. Il ne faut pas

Canadien Nord, possédant toutes de superbes paquebots. Ajoutons encore les navires des lignes Donaldson, Manchester, Thomson, Elder-Dempster, Head-New-Ireland, Quebec Steamship, la Compagnie Générale Transatlantique, etc.

Et s'il fallait parler du transport intérieur, le



Promenade du navire "Victorian" de la ligne Allan

non plus oublier les chemins de fer qui ont leurs raccordements avec Montréal, tels que l'Atlantic Quebec and Western, le Boston & Maine, le Great Northern, le Northern Pacific, le Santa Fe, etc.

En ce qui concerne les grandes compagnies maritimes, il faut mentionner la ligne Allan, celle du Pacifique, de la ligne White-Star Dominion, celle du

Montreal Southern Counties Railway, le Montreal and Saint-Lambert Terminal, la compagnie Richelieu et Ontario, le Montreal Street Railway, etc., sont les principaux intermédiaires. Cette nomenclature ne manque sûrement pas de sécheresse littéraire, mais elle montre quelle importance occupe le transport, en seule relation avec Montréal.

MONTREAL

IX. — Notre Cité possède un service de transport urbain qui est sans égal au Canada.—On travaille à le perfectionner pour satisfaire les exigences du trafic.



Le transport rapide dans les limites d'une ville est d'une extrême importance pour son développement. Il faut que la population qui fait fonctionner toutes les grandes usines ou les grands établissements puisse se transporter de chez elle au travail rapidement et confortablement. Il faut de plus que le prix de transport ne soit pas trop élevé, pour qu'il ne devienne pas un fardeau, qui augmente le chiffre des dépenses d'une famille. Quand une ville possède aussi un bon service de transport, les manufacturiers ont plus d'intérêt à aller y établir leurs industries, parce qu'ils comptent qu'ils pourront toujours avoir les ouvriers facilement, et en tout temps. De plus, avec un bon service de chemin de fer urbain, le négociant, l'industriel, si éloignés soient-ils du centre des affaires, pourront toujours s'y rendre facilement et rapidement sans trop perdre de temps.

Pour être assurée de se développer sans cesse, et d'étendre ses limites, une ville doit compter sur un service de transport qui possède un réseau très étendu qui desserve en même temps que le centre de la ville, toutes les municipalités environnantes. Montréal possède toutes ces conditions qui assurent son expansion. Elle est desservie par un système de tramways dont le réseau a des ramifications dans tous les centres, et il n'est pas un quartier de la ville qui ne soit relié par ce réseau, au centre des affaires. De plus ce service de tramways, qui est en opération presque continuellement, atteint toutes les municipalités qui environnent notre ville, et en moins d'une heure on peut aller du centre de la ville aux extrémités de l'île, à l'est comme à l'ouest, au sud comme au nord.

Nous ne nous étendrons pas longuement à démontrer l'efficacité du service de tramways de Montréal, on l'a cela ailleurs dans une autre page.

Le coût du transport est modique, pour 25 centins on peut se procurer six billets donnant droit à une correspondance, qui vous permet pratiquement de voyager sur tout le réseau; pour les ouvriers la compagnie donne à certaines heures huit billets pour 25 centins, et en tout temps les enfants peuvent se procurer dix billets pour le même prix. Mais Montréal a pris une telle expansion depuis quelques années, qu'elle devra voir à multiplier ses moyens de transport urbains, et actuellement les autorités municipales sont à étudier cette question. On parle de construire un chemin élevé, ou un

chemin de fer souterrain pour arriver à satisfaire les exigences du trafic. De plus on projette de s'entendre avec la compagnie des tramways pour la livraison des marchandises dans les limites de la ville, et dans les quartiers excentriques.

En outre de ses tramways Montréal peut aussi compter durant la saison de navigation sur les lignes de bateaux qui font le service entre Montréal et les localités de la rive sud qui fournissent chaque jour leur contingent de ceux qui viennent travailler en ville. En dehors de la saison de navigation, ces gens ont pour venir à Montréal une ligne de tramway et une ligne de chemin de fer à vapeur qui font le service de ces endroits. Il en est de même pour les places d'eau et d'été. Les compagnies de chemins de fer ont de nombreux trains par jour, qui vous conduisent et vous ramènent chez vous ou à vos affaires aux heures que vous désirez. Tout cela ne peut que contribuer à attirer la population à Montréal, et agrandir aussi son territoire.

Mais il ne faut pas penser seulement au transport des personnes, il faut faciliter autant le transport des marchandises et pour cela une ville doit posséder de bons chemins, de bonnes rues.

Le problème de l'amélioration de la voirie à Montréal est celui qui fixe le plus l'attention de nos autorités municipales. Rien ne sera épargné pour doter notre cité des meilleures voies de communication intérieure.

Le territoire de Montréal couvre une superficie de 26,121 acres, soit plus de 40 milles carrés; les rues ont une longueur totale de 470 milles, dont 80 milles sont pavés. Les autres chemins sont macadamisés et peuvent résister au trafic le plus considérable. En général les rues sont fort bien égoutées; Montréal possède actuellement 350 milles d'égoûts. Comme nous le disions plus haut, l'administration municipale travaille de plus en plus à donner au trafic les meilleures rues et sa politique est d'en paver le plus grand nombre.

À Montréal on calcule qu'il y a au moins 3,500 propriétaires d'automobiles; c'est dire qu'on apprécie bien l'avantage d'avoir des bonnes rues. Le transport des marchandises se fait par les camions à chevaux, à la vapeur, à la gazoline, seulement les règlements de la ville interdisent aux grosses charges la circulation sur certaines rues résidentielles.

Montréal ne manque donc pas de moyens d'expédier son trafic, et ces moyens se développeront avec les besoins du commerce et de l'industrie.

MONTREAL

X. - L'organisation des divers services publiés dans notre cité assure encore d'autres avantages aux commerce et à l'industrie.

DANS un chapitre précédent nous avons eu l'occasion d'énumérer quelques-uns des avantages qu'offre notre ville à l'industriel et aux commerçants, qui veulent venir s'y établir. Revenons sur ce sujet pour mentionner sommairement quelques autres avantages.

Pour qu'une entreprise prospère et grandisse il faut que son administration et son exploitation ne soient pas trop dispendieuses ; il ne faut pas que les profits soient trop diminués par les frais divers. Ces frais sont de deux catégories : il y a d'abord les frais, pour ainsi dire inhérents à l'exploitation de l'industrie ou du commerce, par exemple les salaires, les loyers de bureaux, le coût de la main d'œuvre, et le coût de la matière première ; il y a en outre d'autres frais à encourir qui sont les taxes municipales, le coût de l'éclairage, de l'énergie, les assurances diverses, contre le feu, contre le vol.

Or si l'on fait une comparaison avec les autres villes du Canada on constate qu'à Montréal le chiffre de la taxe est moins élevé qu'à Toronto et à Winnipeg ; que le prix du charbon, qui produit la

chaleur et la lumière pour l'énergie, est moins élevé ; que le coût de l'éclairage est meilleur marché.

Pour se protéger contre le feu, Montréal possède les appareils les plus perfectionnés et une brigade de plus de 600 hommes.

Pour veiller sur la propriété et la vie des citoyens Montréal a un corps d'agents de police et de gendarmes qui compte 800 officiers et hommes, et plusieurs compagnies de protection contre le vol. Le soir ses rues sont éclairées par plus de 4,500 lampes incandescentes et à arc, sans compter les nombreuses enseignes lumineuses, qui, au dire des autorités de la police, sont d'une grande utilité pour la surveillance.

Parlant des avantages que possède Montréal pour l'expédition du trafic, nous avons dit tous les moyens qu'elle a à sa disposition, nous n'y reviendrons pas.

Bref, nulle cité du Canada, n'offre autant d'avantages que Montréal pour assurer le développement de l'industrie et de son commerce, et c'est à cela qu'elle doit sa suprématie.



"Le Château de Ramezay"

MONTREAL

XI.—Un industriel et un marchand ne pourraient trouver mieux qu'à Montréal quant au personnel, pour la main d'oeuvre.

Un industriel ou un marchand tant soit peu soucieux de réussir n'ira pas se fixer dans un endroit où il trouvera difficilement du monde pour sa fabrique ou pour son magasin; il faut qu'il puisse toujours être assuré de trouver quand il vendra autant de personnel qu'il a besoin.

Nulle part ailleurs qu'à Montréal on ne saurait être plus assuré d'avoir toujours sous la main tout le monde voulu pour les travaux les plus divers, parce qu'à Montréal l'immigration, au lieu de l'étranger, comme des centres ruraux fournit tout le temps les ouvriers nécessaires. Quand il arrive ici l'immigrant a bientôt trouvé un emploi grâce aux agences et bureaux de placements, et malgré tout la demande est plus grande que l'offre, tant est intense l'activité générale.

L'immigration nous amène chaque année des milliers et des milliers de personnes qui viennent de toutes les contrées du Vieux Monde, et tous ces immigrants viennent ici pour s'y fixer, assurés qu'ils sont d'avoir toujours leur travail rémunéré mieux que dans leur pays. Tandis que nos nationaux occupent les meilleures positions dans nos fabriques et dans nos magasins, ces étrangers les remplacent dans la construction des travaux publics, dans l'édification des bâtisses et des maisons.

En outre de l'immigration de l'étranger la population ouvrière de Montréal s'accroît de l'émigration rurale. Il n'est pas une grande cité, qui n'attire pas dans ses murs la jeunesse des campagnes qui l'environnent, et c'est ainsi qu'on déplore ici ce que les sociologues ont appelé la "Désertion des campagnes". Les grands centres avec leurs parcs, leurs théâtres, leurs fêtes, et mille autres attractions finissent toujours par gagner les jeunes gens des environs; et cette jeunesse ne vient pas seulement pour s'amuser et c'est autant d'autres cerveaux et autant d'autres bras sur lesquels l'in-

dustriel, le négociant peuvent compter pour pousser leurs entreprises.

Montréal reçoit chaque année son contingent de gens de la campagne, qui arrivent bien déterminés comme leurs devanciers à se faire un avenir, et qui sont prêts à subir toutes les épreuves pour réussir dans la carrière qu'ils embrassent. Ainsi favorisée de l'avantage d'avoir de bons travailleurs comment une ville ne pourrait-elle pas grandir?

Maintenant un fait à noter c'est que notre population ouvrière est généralement bonne et animée du meilleur esprit. On peut s'en rendre compte par le fait que Montréal souffre rarement de grèves et de difficultés ouvrières. Le meilleur sentiment de conciliation inspire tout à la fois le patron et l'ouvrier et chacun contribue ainsi à assurer la prospérité de notre cité.

Montréal peut avoir facilement des ouvriers parce qu'ils savent qu'ils auront toujours un bon salaire, et une existence peu dépendante, et un bel avenir pour eux et leurs familles.

L'ouvrier à Montréal reçoit toujours un salaire plus élevé que le coût de la vie; il n'y a que dans les cas des métiers très dangereux que des fois le coût de la vie soit plus élevé, à cause des risques à encourir par l'ouvrier.

La plus grande partie des ouvriers de Montréal font partie des unions ou des associations qui les protègent, et ainsi ils peuvent toujours compter qu'ils sont à l'abri de la misère. Le fait est qu'à Montréal on rencontre rarement un cas de grande misère; les ouvriers en général sont prospères et vivent à l'aise. Les ouvriers d'origines étrangères peuvent paraître plus miséreux mais ce n'est que l'apparence. Nos compatriotes nationaux vivent dans l'aisance.

Nous allons maintenant donner un tableau comparatif de la moyenne des salaires payés à l'heure à quelques métiers :

| | Montréal | Toronto | Winnipeg | Edmonton | Buffalo | Détroit | Lowell | Rochester |
|------------------------------|----------|---------|----------|------------|-----------------|---------|------------------|---------------|
| Maçons et briquetiers | 50 et 55 | 52½-55 | 70 | 70 | 55-60 | 70-85 | 44-60 | 60 |
| Plâtriers | 45 | 60 | 60 | 70 | 55 | 70-85 | 50 | 60 |
| Laitiers | 45 | 44 | 50-55 | \$3 par M. | 45 | 45-50 | 40 | \$2.25 par M. |
| Poseurs de tuiles | 45-50 | 50 | 45-50 | .. | \$4.00 par jour | 50-55 | 60 | 55 |
| Plombiers | 35-40 | 42½ | 40-50 | 60 | \$4.00 par " | 37½-50 | 50 | 50 |
| Poseurs de gaz | 35-40 | 42½ | 45-50 | 60 | \$4.00 par jour | 30-50 | 50 | 50 |
| Poseurs d'appareils à vapeur | 35-40 | 40-45 | 35-70 | 60 | \$4.00 par jour | 35-45 | 50 | 50 |
| Charpentiers | 35-45 | 40-45 | 35-45 | 50 | 45 | 30-45 | 40-45 | 47 |
| Tailleurs de pierre | 40-45 | 52½ | 65 | 65 | 60 | 45-62½ | 60 | 50½ |
| Peintres | 30-35 | 35 | 35-40 | 50 | \$3.50 | 30-40 | 35 | 47 |
| Electriciens | 25-35 | 40-45 | 35-45 | 40-60 | 37½-50 | 30-45 | \$18 par semaine | 47 |
| Couvreurs | 25-30 | 40 | 30-35 | 45 | 37½-52 | 20-40 | 25-30 | 44 |
| Journaliers | 22-27 | 18-31 | 25-27½ | 35-41 | 25-35 | 18-35 | 20-35 | 25-28 |

Nous aurions pu donner une liste plus complète, mais c'eût été trop long, et ce sommaire donne une idée générale de la proportion des salaires.

Dans ce tableau on verra quelquefois que le taux des salaires est moins élevé à Montréal qu'ailleurs, mais il faudra tenir compte aussi que le coût de la vie est moins cher. Si nous consultons le dernier rapport publié par le département du travail sur le coût de la vie au Canada, nous pouvons dresser le tableau suivant :

| | Montréal | Toronto | Winnipeg |
|-------------|----------|----------|------------|
| Bœuf..... | 17 et 15 | 20 et 18 | 20 et 11.5 |
| Porc..... | 17 et 11 | 20 et 17 | 20 et 17 |
| Oeufs..... | 30 et 26 | 32 et 24 | 35 et 28 |
| Beurre..... | 24 et 31 | 25 et 31 | 25 et 31 |

| | | | |
|-----------------------|----------------|----------------|---------------|
| Fromage..... | 18 et 20 | 16 et 14 | 17 et 15 |
| Pain (la livre)..... | 3 et 4 | 3 et 3.6 | 5. |
| Sucre..... | 5 et 4 | 5 et 4 | 6 et 9 |
| Charbon (la tonne)... | \$7.25 et \$5. | \$7. et \$6.06 | \$11. et \$9. |
| Bois (la corde)..... | \$8. | \$7.75 | \$4.65 |
| Loyer..... | \$15.75 | \$16. | \$22. |

Comme on le voit le coût de la vie est très modéré à Montréal, et un ouvrier économe peut très bien faire des épargnes. Il n'y a qu'à vivre selon ses moyens.

On pourrait poursuivre l'énumération des avantages dont les ouvriers bénéficient eux-mêmes à Montréal, mais nous croyons en avoir assez dit pour démontrer qu'en somme leur situation est bonne.



Nouvelle Gare Windsor

MONTREAL

XII.—Pour assurer le développement de son commerce et de son industrie, notre cité peut compter sur le travail de ses diverses associations commerciales et industrielles.—La Chambre de Commerce de Montréal.



MONTREAL, il n'y a pas que les individus qui travaillent isolément au développement du commerce et de l'industrie; il faut aussi signaler le travail efficace des nombreuses et puissantes organisations, qui s'unissent pour promouvoir les intérêts généraux. Ces organisations n'ont pas contribué seulement à stimuler l'essor des affaires, elles ont développé l'esprit public, amélioré l'enseignement commercial et technique, et collaboré avec tous les grands corps publics à rendre meilleur le statut général de toute la cité.

Il n'entre pas dans le cadre de cette étude de faire l'histoire de ces associations; notons seulement que depuis qu'elles existent elles ont accompli beaucoup de bien, et qu'elles n'ont pas manqué de remplir leur mission.

Parmi ces organisations diverses mentionnons le Board of Trade, la Chambre de Commerce de Montréal, la Chambre de Commerce française, l'Association des Marchands détailliers, qui se sectionnent en autant qu'il y a de commerce de détail à Montréal, de même qu'il y a plusieurs sections de marchands de gros. Il y a aussi la Credit Men Association, l'Association des Manufacturiers, l'Association immobilière, le Comité des citoyens. Il faut aussi compter les nombreuses organisations ouvrières qui se dévouent à la défense des divers groupes de travailleurs de la ville.

Qu'on nous permette, en terminant ce chapitre, de refaire à grands traits l'histoire de la Chambre de Commerce de Montréal, la nôtre, fondée et maintenue au prix de tant et tant de sacrifices et d'abnégation.

C'était en 1885. Depuis cinquante ans le Board of Trade était la seule organisation commerciale de Montréal, composé en très grande majorité de notabilités anglaises avec un certain nombre de nos marchands parlant français. N'étant pas habitués à prendre la parole dans une langue étrangère, un peu intimidés par la présence des princes de la haute finance anglaise d'origine, nos compatriotes assistaient rarement aux réunions et très rarement osaient-ils prendre la parole pour faire valoir leurs opinions, en matières commerciales. Au reste, à chaque élection, à peine un ou deux d'entre eux étaient-ils élus membres du bureau de direction.

Dans ces circonstances l'influence française était pratiquement nulle dans la direction des intérêts commerciaux de notre ville et le rôle joué par nos compatriotes absolument effacé au détriment de nos meilleurs intérêts. C'est alors que M. J. X. Perrault prit l'initiative de la création d'une Chambre de Commerce dont les délibérations con-

duites en français permettraient à tous nos compatriotes de discuter à leur point de vue les questions commerciales qui agitaient alors l'opinion publique.

Deux courants d'opinion s'établirent alors. D'un côté, ceux qui approuvaient le projet et qui étaient le plus grand nombre, bien que mettant en doute le succès de l'entreprise, vu l'indifférence que le commerce français avait manifesté jusque là pour le Board of Trade.

De l'autre côté se rangeaient ceux qui, saisis d'un nouveau zèle, voulaient, en augmentant leur nombre dans le Board of Trade, faire sentir le poids de leur influence et contrôler même les délibérations de cette institution. Ils s'opposaient énergiquement à la création d'une seconde Chambre de Commerce dans la ville de Montréal, prétendant que nous n'aurions jamais assez de persévérance et d'énergie pour mener à bien une entreprise aussi considérable. Leurs efforts de recrutement doublèrent le nombre des membres du Board of Trade. Mais voyant cette marée montante qui menaçait de les envahir, les membres anglais recrutèrent de leur côté plus de 1000 membres nouveaux et conservèrent leur grande prépondérance.

Le 2 février 1887 eut lieu la première réunion des représentants du commerce sous la présidence de M. Jacques Grenier, maire de Montréal et président de la Banque du Peuple, dans les bureaux de M. G. W. Parent, coin des rues Saint-Lambert et Saint-Jacques. M. J. X. Perrault avait exposé le projet de création de la Chambre de Commerce, accompagné des règlements, il fut résolu unanimement de faire auprès du gouvernement d'Ottawa les démarches nécessaires pour obtenir son incorporation. Le 8 janvier 1887 les membres fondateurs recevaient avis que leur demande d'incorporation était accordée, et de ce jour la Chambre de Commerce du District de Montréal consacra toutes ses énergies à faire grandir la prospérité, et à l'expansion du commerce de Montréal.

Les quelques cents membres d'alors sont aujourd'hui plus d'un millier et il n'est pas une question qui touche à l'avenir et l'agrandissement de Montréal qui ne les ait intéressés.

Il faudrait relire toutes les annales de notre institution pour dresser tout le bilan du travail accompli par elle.

L'empressement que mettent nos hommes d'affaires Montréalais à s'inscrire membres de la Chambre de Commerce, témoigne trop de la considération dont elle jouit pour que nous nous attardions à refaire ici cette histoire du détail.

MONTREAL

XIII. — L'expansion immobilière à Montréal est des plus intenses, et elle ne fera qu'augmenter.

M U. H. DANDURAND, l'un des plus grands courtiers en immeubles de Montréal, dans une entrevue qu'il donnait récemment à un journal de notre ville, faisait le relevé suivant de la prospérité immobilière de Montréal.

"La ville de Montréal, disait-il mesure une superficie de 194 milles carrés, avec 754 arpents et demi au mille carré, soit un total de 146,955 arpents. Comme un lot mesure en moyenne une superficie de 25 x 100, nous avons en conséquence par arpent, une fois l'espace des ruelles, etc., réservé, à peu près dix lots. Le nombre total des lots doit donc être en conséquence de 1,469,000. Or, comme les manufactures, les compagnies de chemins de fer, les grosses entreprises de construction, etc., prennent des étendues de terrains où les lots se comptent par centaines, il arrive que le nombre de ces lots n'est pas aussi considérable et aussi exagéré qu'on le croirait si l'on compte logés 1,000,000 d'habitants d'ici dix ans."

Ceci donne une idée de l'étendue de Montréal; et depuis quelques années l'activité sur le marché immobilier a été plus intense que jamais. Montréal traverse la même phase que New-York ou Chicago il y a vingt-cinq et trente ans.

On peut se rendre bien compte de cette expansion immobilière quand on voit l'augmentation énorme du chiffre de la population. Montréal, qui en 1901 n'avait que 266,000 habitants, en compte aujourd'hui 625,000; il faut loger tout le monde, et pour les loger il faut construire de plus en plus.

D'après les derniers rapports du chef des évaluateurs de la ville il y a dans les limites de Montréal, c'est-à-dire le territoire régi par notre administration municipale 35,492 maisons et il reste encore 134,848 lots vacants.

Depuis quelques années le marché immobilier a été inondé de demandes d'achats, et cette fièvre s'est répandue sur toute l'étendue de l'île de Montréal.

Il n'y a pas seulement que dans les limites sous la juridiction de la municipalité de Montréal, que l'activité a été grande; il en a été de même dans toutes les municipalités environnantes telles que Maisonneuve, Outremont, Westmount, Verdun, la Pointe-aux-Trembles, le Saut-au-Récollet, Cartierville.

Une grande partie de ce qui était Montréal résidentiel il y a dix ans, est devenu commercial, et cette population s'est éloignée du centre, reculant ainsi les limites de la ville. La propriété immobilière étant en grande demande, a augmenté en valeur. On n'a qu'à consulter les statistiques pour s'en rendre compte. En 1901 l'évaluation foncière à Montréal était de \$190,952,235.00, et M. Ferns, le chef des évaluateurs estime qu'elle atteindra \$700,000,000 en 1913. Cette augmentation vient plutôt des maisons construites que des terrains, dont la valeur n'a pas beaucoup augmenté. Maintenant il ne faut pas oublier que ces chiffres sont toujours pour Montréal seulement, sans compter les banlieues et les municipalités environnantes.

Quant à la construction, on verra combien elle est active quand les permis de construire, qui représentaient \$16,788,185 en 1907, ont atteint \$26,116,933 en 1912.

Parlant des permis de construction pour Montréal seulement, nous devons faire remarquer qu'ils sont loin de représenter toujours la valeur réelle, les constructeurs évitant de la donner pour éviter de payer un impôt trop élevé.

Nous pourrions prolonger cette étude sur le marché immobilier, mais ce serait trop long. Ter-

minons en dressant le tableau suivant de quelques constructions érigées en 1912, dont le prix est évalué à \$70,000 et plus ; ça peut intéresser nos lecteurs.

| PROPRIETAIRE | SITE | DESCRIPTION | VALEUR |
|------------------------------|-------------------------------|---------------------------|-------------|
| Commission du Port | An Pied de la rue Berri | Un Elevateur | \$2,500,000 |
| Canadian Steel Foundry | Maisonneuve | Manufacture | 1,000,000 |
| Gouvernement Canadien | McGill et Youville | Entrepôt | 900,000 |
| Ville de Montréal | Gosford | Annexe à l'Hôtel de-Ville | 712,000 |
| Ritz-Carlton Hotel Co. | Sherbrooke et Drummond | Hotel | 663,330 |
| Royal Trust Co. | 107 St-Jacques | Bureaux | 500,000 |
| Banque de B. N. A. | 140 St-Jacques | Banque et Bureaux | 500,000 |
| Alexander Bldg Co. | St-Alexandre | Entrepôt | 480,000 |
| A. Sommier | Berthelet | Bureaux et Fabrique | 400,000 |
| United Shoe Machinery Co. | Boyer (Maisonneuve) | Fabrique | 100,000 |
| Sir Thos. Shaughnessy | McGill et St. Paul | Bureaux | 350,000 |
| Lewis Building | St-Jean et l'Hopital | Bureaux | 350,000 |
| McGill Property Syndicate | McGill | Bureaux | 300,000 |
| Y. M. C. A. | Drummond | Club | 300,000 |
| The Herald Building | Craig | Bureaux | 275,000 |
| Unity Bldg. Co., Ltd. | Lagauchetière | Bureaux | 225,000 |
| Frontenac Breweries | Casgrain | Brasserie | 220,000 |
| La Sauvegarde | Noire-Dame et St-Vincent | Bureaux | 200,000 |
| Séminaire St. Sulpice | St-Denis | Bibliothèque | 200,000 |
| Scurs de la Cong. de N.D. | Sherbrooke et Atwater | Ecole | 150,000 |
| A. M. Vineberg | Duluth et St-Laurent | Bureaux | 150,000 |
| Sir Rodolphe Forget | Ontario Ave | Résidence | 142,000 |
| Fabrique St-Stanislas | Boulevard St-Joseph | Eglise | 142,000 |
| Quebec Amusement Co. | Bleury | Théâtre | 140,000 |
| J. O. Gravel | Notre-Dame et St-Sulpice | Bureaux | 136,000 |
| John W. Peck | St-Dominique St. | Fabrique | 135,000 |
| Séminaire St. Sulpice | Cote St-Antoine | Maison de Rapport | 125,000 |
| Protestant School Board | Ave. Esplanade | Ecole | 120,000 |
| Fabrique St-Irénée | Ave. Atwater | Eglise | 110,000 |
| Regent Construction Co. | Ave. Amesbury | Maison de Rapport | 100,000 |
| National Bridge Co. | Longue Pointe | Fabrique | 100,000 |
| J. C. Wilson Co., Ltd. | Lagauchetière et St-Alexandre | Entrepôt | 100,000 |
| J. A. E. Gauvin | St-Catherine et Maisonneuve | Bureaux | 100,000 |
| O. L. Héault | shop | Maison de Rapport | 100,000 |
| Johnston Bros | St-Catherine Ouest | Bureaux et Magasin | 100,000 |
| Imperial Tobacco Co. | St-Jean et Rose de Lima | Fabrique | 100,000 |
| Belgo-Canadian Realty | St-Jean et St-Etienne | Bureaux | 95,000 |
| Grand Trunk Ry. Co. | Cote des Neiges | Entrepôt | 90,000 |
| W. H. Creel | Notre Dame et Guy | Maison de Rapport | 88,000 |
| Northern Electric Co. | Notre Dame et Davidson | Fabrique | 88,000 |
| Commission du Port | Esplanade et St-Francis | Entrepôt | 80,000 |
| O. Lamoureux | Prince Arthur et Oxenden | Maison de Rapport | 80,000 |
| P. A. and H. A. Adams | 9 Beaver Hall | Maison de Rapport | 73,000 |
| Engineer's Club | Peel | Club | 70,000 |
| D. C. Macarow | Mansfield | Résidence | 70,000 |
| University Club | Notre Dame Ouest | Club | 70,000 |
| St. Lawrence Flour Mills Co. | Mansfield | Club | 70,000 |
| Jas. H. Mayer | Notre Dame Ouest | Fabrique | 70,000 |
| Canadian General Electric | Côte des Neiges | Maison de Rapport | 70,000 |
| Winter Club | St-Antoine | Entrepôt | 70,000 |
| | Drummond | Club | 70,000 |

Toutes ces constructions représentent une valeur de \$13,623,330. Ne peut-on pas se rendre compte maintenant de l'expansion immobilière de Montréal.

MONTREAL.

XIV.—N'est pas seulement un centre industriel, commercial et financier, c'est de plus un centre intellectuel et moral.



N peut se faire une idée du statut moral et intellectuel d'un peuple par les avantages qu'il a de développer sa religion et son instruction. Dans une grande ville, il ne faut pas rechercher seulement son progrès économique, il faut aussi voir quelle position elle occupe au point de vue moral et intellectuel.

On pensera ce que l'on voudra des églises en général, mais personne ne contestera que la religion catholique romaine, tout d'abord caractérisée par une puissance morale extraordinaire dans une ville, ou dans un pays. Son influence s'exerce non seulement sur les individus mais sur la collectivité; et la religion ne contribue pas peu à assurer un bon gouvernement puisqu'elle n'enseigne aux hommes que des grands principes de justice, de loyauté et de probité. Or Montréal est le plus grand centre religieux du Canada; ici les catholiques sont en majorité, ils forment les quatre cinquièmes de la population. Montréal est la ville des églises catholiques; on l'appelle la Rome d'Amérique. En outre

des églises de notre religion, elle compte des temples de toutes les religions ou à peu près.

L'éducation et l'instruction ont aussi l'avantage de se développer à Montréal qui compte plus de 730 écoles, trois écoles normales, deux universités, deux séminaires, et dans ces écoles diverses l'enfant peut apprendre tout ce que la science humaine a découvert. L'ouvrier qui veut venir se fixer à Montréal trouvera toujours avantage de pratiquer sa religion, et de faire instruire ses enfants.

Montréal possède une grande université catholique française: l'université Laval, et l'université McGill, une des plus importantes institutions anglaises du continent. Elle compte plusieurs collèges classiques où l'enseignement le meilleur est donné aux enfants. Nous avons encore l'École des Hautes Études Commerciales, une création, de la Chambre de Commerce de Montréal, deux écoles techniques et de nombreux collèges commerciaux. Bref, l'enfant n'a qu'à vouloir pour s'instruire; il n'a qu'à mettre un peu du sien.

MONTREAL

XV.—Montréal dans dix ans.—Conclusion.



OUS ne saurions mieux terminer cette série d'articles sur Montréal qu'en reproduisant ici les opinions émises le samedi 12 avril, dans la "Patrie" de Montréal, par quelques-uns des hommes les plus en vue de notre ville.

LE MAIRE LAVALLEE

"Montréal est en pleine évolution administrative et nul ne peut dire ce que sera son administration dans dix ans. Je présume toutefois qu'à cette époque, la métropole sera gouvernée par un seul corps administratif, dont les membres seront élus par le peuple de toute la ville. J'ai une absolue confiance dans l'avenir de Montréal; j'ai confiance dans ses ressources. J'ai confiance dans l'esprit d'entreprise de ses citoyens. Et c'est parce que j'ai cette confiance que j'entrevois la ville grande et prospère que sera Montréal dans dix ans. Montréal aura une population de 1,000,000 d'âmes. Elle comptera au nombre des grandes métropoles du monde. J'espère voir à cette époque, les rues de Montréal pavées. Et j'espère la voir ornée de ces grandes et belles avenues qui font l'orgueil d'autres villes du continent."

SIR RODOLPHE FORGET

"Ce que sera Montréal dans dix ans? Voilà une question à laquelle il n'est guère facile de répondre, mais je vous dirai volontiers ce que je crois que la métropole du Canada sera devenue alors.

"Tout d'abord, je suis un optimiste par tempérament et par éducation: je ne peux donc que voir l'avenir sous les plus brillantes couleurs, du moins l'avenir du Canada. A plus forte raison, dois-je croire que l'avenir de sa métropole est superbe.

"Je ne crois pas qu'il soit exagéré de penser que dans dix ans, Montréal aura une population qui dépassera largement son million. Je crois encore qu'au point de vue richesse, richesse financière, industrielle, commerciale, Montréal sera la quatrième ville d'Amérique. Après New-York, Chicago et Philadelphie viendra Montréal. Je suis encore convaincu que nos compatriotes auront su conserver et agrandir leur patrimoine.

"Montréal voit s'ouvrir devant elle le plus bel avenir."

M. ANDREW A. ALLAN

"La route du Saint-Laurent dans dix ans sera une des plus populaires comme une des plus sûres du monde entier. L'augmentation considérable du trafic et du public voyageur qui passent par le Saint-Laurent depuis quelques années, est une preuve de la supériorité de notre système de navigation. Lorsque le chenal pourra avoir continuellement entre Montréal et Québec une profondeur de 35 pieds et plus, le port de Montréal dans dix ans, avec la bonne volonté du gouvernement, pourra recevoir des transatlantiques du plus fort tonnage. Quant au port, avec le site qu'il occupe, les grandes améliorations que les commissaires se proposent de faire, les usines Viekers qui pourront construire les steamers à Montréal, il deviendra l'un des plus beaux ports non seulement de l'Amérique mais du monde entier."

A.-E. GIROUX, CONTROLEUR DES ARRIVAGES DU PORT DE MONTREAL

"Dans dix ans les revenus des douanes seront de plus de soixante millions. Il y a dix ans les revenus des importations étaient de 12 millions et cette année ils ont rapporté 25 millions 600 mille dollars. En 1897 les plus forts contingents de passagers de première et de seconde classe étaient de 173 à bord du "State of California" de la ligne Allan et de 190 sur le "Vancouver" de la Dominion White Star.

"L'an dernier la moyenne sur chaque vaisseau était de 500 passagers et même de 700 par semaine sans compter les passagers d'entrepont qui débarquent à Québec. Il y a dix ans nous n'avions que 4 lignes de passagers et cette année nous en comptons dix.

"Dans dix ans nous en aurons une trentaine qui transporteront 20,000 passagers par semaine. Nous aurons aussi à cette date le nouvel Hôtel des Douanes qui coûtera trois millions."

LES CHEMINS DE FER DANS DIX ANS

Le Canada a actuellement un chemin de fer transcontinental, le Pacifique Canadien, et il ne faudra pas attendre dix ans pour qu'il en ait deux autres, car le Grand Tronc Pacifique et le Canadien Nord achèvent leur ligne d'un océan à l'autre. Elles seront prêtes dans deux ans.

Les deux plus grandes compagnies de chemin de fer au Canada ont leur siège social à Montréal, c'est dire que l'avenir de Montréal est intimement lié à celui des chemins de fer canadiens.

Aujourd'hui les revenus des trois grandes compagnies de chemin de fer montréalaises, le C.P.R., le G.T.R., et le C.N.R., sont de \$200,000,000 annuellement. On juge du développement des chemins de fer par leurs revenus et l'homme le plus qualifié pour dire à la "Patrie" ce que seront les chemins de fer dans dix ans est bien celui qui a la direction du service financier de la plus grande de nos compagnies de chemin de fer, M. I.-G. Ogden, le vice-président du C.P.R.

Un représentant de la "Patrie" a interviewé M. Ogden. Il nous a fourni d'abord les renseignements suivants : "Les revenus du C.P.R., il y a dix ans étaient de \$44,000,000, ils étaient l'an dernier de \$123,000,000 et ils seront, cette année, beaucoup plus considérables.

— "Quels seront donc les revenus du C.P.R., dans dix ans ? demanda le représentant de la "Patrie."

— "Ils auront augmenté d'au moins cinquante pour cent", répondit M. Ogden.

— "Et les revenus des chemins de fer en général ?

— "Ils sont aujourd'hui de \$200,000,000 par année, environ, et dans dix ans, ils seront de 300,000,000 à \$400,000,000."

C'est-à-dire que les chemins de fer montréalais auront doublé d'importance. Nous aurons alors une gare Bonaventure deux fois plus grande que celle d'aujourd'hui, la gare Viger sera aussi considérablement agrandie, la gare du Canadien-Nord, que l'on n'a pas encore commencée sera peut-être trop petite et qui sait s'il ne faudra pas agrandir la gare Windsor.

LE MAIRE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES

M. E. A. B. Ladouceur, maire de la ville Pointe-aux-Trembles, nous dit ce qui suit :

"Dans dix ans Montréal aura énormément agrandi ses limites actuelles.

"Sa population dépassera le million.

"Les poteaux supportant les fils de toutes sortes seront disparus.

"Nous aurons des tramways souterrains et une gare centrale où aboutiront les grands réseaux de chemins de fer.

"Le port s'étendra jusqu'au Bout de l'Île avec des quais immenses et des élévateurs puissants.

"La ville Pointe-aux-Trembles sera un des plus riches quartiers de la grande cité, avec de nombreuses manufactures, un boulevard superbe, des tramways sur les rues Notre-Dame, Ste-Catherine, Sherbrooke et autres rues transversales, des parcs publics et des endroits résidentiels de grande beauté.

"Montréal sera par son importance, son étendue, son commerce, sa population, le "New-York du Canada."

The St. Lawrence Sugar Refineries Co. Limited

Montreal



Manufacturers of the CHOICEST REFINED SUGAR of all grades

BANQUE D'HOCHELAGA MONTREAL

| | | | |
|----------------------------|----------------|---------------------------------------|--------------|
| Capital autorisé | \$4,000,000.00 | Fonds de réserve et surplus | \$ 3,000,000 |
| Capital payé | 3,000,000.00 | Total de l'actif au-delà de | 30,000,000 |

DIRFCTEURS :

| | |
|------------------------------------|-----------------------------|
| J.-A. VAILLANCOURT, Président. | A. TURCOTTE, Ecr., |
| Hon. F.-L. BEIQUÉ, Vice-Président. | E.-H. LEMAY, Ecr., |
| A.-A. LAROQUE, | Col. CHS. A. SMART. |
| Hon. J.-M. WILSON, | BEAUDRY-LEMAN, Sur. des Ags |
| P.-G. LEDUC, Gérant. | |

Bureau principal : 95, rue Saint-Jacques, Montréal

Bureaux de Quartiers.—Avenue Mont-Royal, coin de la rue St-Denis ; rue Sainte Catherine Est, No 711 ; rue Sainte Catherine Centre, No 272 Est ; rue Notre-Dame Ouest, No 629 ; Hochelaga, 1671, rue Sainte-Catherine Est ; Maisonneuve, No 545, rue Ontario ; Pointe Saint-Charles, No 210, rue Centre ; Saint-Henri, No 3627, rue Notre-Dame ; Quartier Laurier, No 1800, Boulevard Saint-Laurent ; Vianville, No 65, rue Notre-Dame ; Verdun, No 471 rue Church ; DeLormier ; DeLanaudière ; Saint-Viateur ; Villeray ; Quartier Edvard.

Succursales.—Berthierville, Qué. ; Edmonton, Alta ; Fournier, Ont. ; Joliette, Qué. ; Lachine, Qué. ; Laprairie, Qué. ; L'Assomption, Qué. ; Longueuil, Qué. ; Louiseville, Qué. ; Mont Laurier, Qué. ; Québec, Qué. ; Saint-Roch de Québec, Qué. ; Sherbrooke, Qué. ; Sorel, Qué. ; Saint-Boniface, Man. ; Sainte-Genève de Pierrefond, Qué. ; Saint-Hyacinthe, Qué. ; Saint-Jacques de l'Achigan, Qué. ; Saine-jérôme, Qué. ; Saint Pierre, Man. ; Trois-Rivières, Qué. ; Valleyfield, Qué. ; Vankleek Hill, Winnipeg, Man. ; Iliggina, Av., Wis.

MAISONNEUVE, la Ville

MAISONNEUVE

est l'endroit idéal pour les Manufacturiers

Cette Ville possède tous les avantages modernes, en plus des Chemins de fer et des facilités de transports par eau, qui sont l'orgueil du Canada.

MAISONNEUVE

est située sur le fleuve St-Laurent, à quatre milles de Montréal. Elle a l'eau, le gaz, l'électricité, les tramways électriques, trois lignes de chemins de fer, le Pacifique Canadien, le Canadien Nord et le Grand-Tronc.

MAISONNEUVE

a des quais immenses où les plus gros océaniques viennent y prendre ou y laisser leur cargaison.

MAISONNEUVE

possède la fameuse cale-sèche "Due de Connaught" qui fait l'orgueil du Canada tout entier et va être d'un si grand appoint pour les navires océaniques.

MAISONNEUVE

donne du travail à beaucoup de monde, mais ne connaît pas les inconvénients des grèves. Presque tous les ouvriers sont propriétaires de leurs résidences.

Construisez votre Manu

Manufacturière du Canada

MAISONNEUVE

a une population de 32.000 âmes. Elle a augmenté l'année dernière de plus de 5.857.

MAISONNEUVE

est une ville excellente pour l'ouvrier. Elle possède toutes les attractions des grands centres et la tranquillité des petites villes.

MAISONNEUVE

a des Banques, des Magasins de gros et de détail de toutes descriptions. Ses rues sont spacieuses, bordées d'arbres, bien pavées et bien égouttées. Ses parcs sont tous superbes.

MAISONNEUVE

est des mieux pourvues pour combattre l'incendie et sa police est excellente.

MAISONNEUVE

a un Conseil municipal progressiste et ce sera à votre avantage de le consulter si vous songez à établir une manufacture.

facture a Maisonneuve.

Ministère de l'Agriculture, Québec

La voirie rurale est la question du jour.

Le gouvernement de la Province de Québec offre des avantages considérables aux municipalités rurales qui désirent améliorer leur voirie. Il leur garantit chaque année une subvention pour l'entretien de leurs chemins, une subvention pour le macadam ou le gravelage, une subvention pour le remplacement des petits ponts par des tuyaux en béton ou en métal et l'usage des machines nécessaires à la confection du macadam. Il paie la moitié des frais de fonctionnement de ces machines.

Son but est de donner à la Province de Québec une voirie de première classe et, pour cela, il faut que les populations de la campagne joignent leurs efforts aux siens. Cette coopération devra donner de bons résultats. Que les municipalités qui veulent profiter des avantages offerts par le gouvernement s'adressent au ministère de l'agriculture, qui s'empressera de leur donner tous les détails dont elles auront besoin.

THE ROYAL TRUST CO'Y.

107, Rue St-Jacques, - Montreal.

(EDIFICE DE LA ROYAL TRUST CO.)

Bureaux Temporaires: EDIFICE TRANSPORTATION

| | |
|------------------------------------|----------------|
| Capital souscrit et payé | \$1,000,000,00 |
| Fonds de réserve | \$1,000,000,00 |

BUREAU DE DIRECTION:

Le Très Honorable LORD STRATHCONA et MONT-ROYAL, G. C. M. G. Président
H. V. MEREDITH, Vice-Président

SIR. H. MONTAGU ALLAN,
R. B. ANGUS,
A. BAUMGARTEN,
A. O. BRAITHWAITE
C. B. GORDON,
HON. SIR LOMER GOUIN,
E. B. GREENSHIELD,
C. R. HOSMER,

SIR W. C. MACDONALD,
HON. R. MACKAY,
A. MACNIDER,
DAVID MORRICE,
JAMES ROSS,
SIR T. G. SHAUGHNESSY, K. C. V. O.
SIR WM. C. VAN HORNE, K. C. M. G.

A. E. HOLT, Gérant.

Voutes de Surete a la Banque de Montreal

Une revision complète du tarif américain

Est annoncée dans le message du président Wilson.—Ce message énonce encore un programme de réformes considérables.

Le président Wilson rétablissant une coutume interrompue depuis plus d'un siècle a voulu lire lui-même aux Chambres américaines réunies, son premier message, écrit en un style clair et précis.

Ce message est des plus importants, et si les réformes qu'il énonce sont adoptées, le Canada en ressentira de grands effets.

M. Wilson a résumé la situation présente des États-Unis, ses dangers, le programme à suivre pour les éviter, les moyens à prendre pour protéger le peuple contre les monopoles, tout en développant la puissance économique de la nation.

Nous donnons ci-dessous le texte du message présidentiel.

TEXTE DU MESSAGE

Au Sénat et à la Chambre des représentants:—

J'ai convoqué le Congrès, parce que les dernières élections, ont imposé au parti actuellement au pouvoir un devoir dont il doit s'acquitter promptement, afin que le poids porte par le peuple sous le régime actuel, soit allégé, le plus tôt possible, afin aussi que les financiers de ce pays ne restent pas trop longtemps dans l'incertitude au sujet des changements du fisc auxquels il leur faudra se conformer.

Tout le pays comprend que le tarif douanier doit être modifié. Il doit être modifié pour faire face aux changements radicaux survenus dans notre vie économique, changements que le pays a constatés depuis quelques années. Tandis que la face de notre vie commerciale s'altérait au point de venir méconnaissable, l'échelle du tarif restait ce qu'elle était avant que le changement survint, où elle était poussée dans le sens où on lui avait imprimé une impulsion à un moment où le développement industriel du pays était loin de ressembler à ce qu'il est aujourd'hui.

LA REVISION DU TARIF

Notre tâche est d'étendre cette échelle d'après les besoins actuels. Le plus tôt cela sera fait, le plus tôt nos hommes d'affaires seront libres de suivre les lois de la nature (la nature est libre échange) au lieu des lois écrites et des arrangements artificiels.

Nous avons vu de nos jours la législation du tarif s'égarer en effet, très loin du champ où notre commerce aurait trouvé un développement et un stimulant rationnels. Personne, en regardant les événements en face ou en sachant ce qui se cache sous les actes extérieurs, ne peut se défendre de voir les principes sur lesquels était basée la récente

législation tarifaire. Il y a longtemps que nous avons dépassé la timide note consistant à croire que le tarif avait pour but de protéger nos industries et que nous admettons effrontément l'idée qu'il a pour but de canaliser le patronage du gouvernement.

NOUVEAU PRINCIPE D'ACTION

Depuis longtemps — si longtemps que les hommes qui sont actuellement dans la vie publique se rappellent à peine ce qui a précédé — nous avons essayé de donner au moyen de l'échelle du tarif, à chaque groupe de manufacturiers ou producteurs ce que ce groupe croyait nécessaire pour se créer un marché exclusif, interdit au reste de l'univers. Consciemment ou inconsciemment, nous avons établi un système de privilèges et d'exemption de concurrence à l'abri duquel il était facile d'établir le monopole même le plus brutal; de telle sorte que maintenant rien n'est normal; rien n'est tenu de se conformer aux expériences du succès et de l'économie, dans le monde des grandes industries, mais tout marche d'après un plan préconçu. Seuls, de nouveaux principes d'action pourront nous sauver de l'enlèvement fatal et irrémédiable du monopole et de la perte totale des énergies qui activent les entreprises indépendantes et leur soufflent la vie.

BUT DU NOUVEAU PROJET DE LOI

Il est clair qu'il faut établir ces principes. Nous devons abolir tout ce qui ressemble de près ou de loin à un privilège ou à un avantage truqué et placer nos hommes d'affaires et nos producteurs devant l'aiguillon de la nécessité constante des améliorations de l'économie, qui en feront les maîtres de la concurrence, les meilleurs artisans et les meilleurs marchands du monde.

En plus des impôts perçus sur les articles que nous ne produisons pas et ne pouvons probablement pas produire, et les impôts perçus sur les objets de luxe simplement à cause des revenus qu'ils rapportent, l'objet du tarif douanier qui vous est soumis est de stimuler la concurrence efficace et de fouetter l'initiative des Américains, en la mettant en conteste avec les initiatives du reste du monde.

Il ne serait plus sage de s'avancer vers ce but d'un seul trait, tête baissée, ou par soubresauts qui briseraient les racines des industries qui ont poussé parmi nous par un lent progrès et avec notre consentement. Renverser une chose et la casser, et ne pas lui donner le temps de se modifier, ne la change pas mais la détruit.

LE SERVICE POSTAL OCEANIQUE

Il est considérablement amélioré par le nouveau contrat que vient de passer le gouvernement canadien.

M. l'hon. L. P. Pélletier, ministre des Postes, a donné à la Chambre des Communes, les conditions du nouveau contrat pour le transport des postes entre le Canada et l'Angleterre. Jusqu'à présent le service de la poste était fait par quatre steamers seulement et une fois la semaine, et comme résultat, une grande partie du transport postal devait se faire par New York. D'après la nouvelle entente, le gouvernement espère que le service sera fait entièrement par voie du Canada. Depuis six ans, la partie de la poste passant par New York coûtait au Canada environ \$186,000 par année. Cette politique était probablement justifiée par des raisons qui n'existent pas aujourd'hui. A l'avenir, au lieu d'avoir quatre steamers pour le transport de la poste, des ports canadiens, nous en aurons douze.

Les quatre steamers chargés du service postal étaient l'Empress of Britain, l'Empress of Ireland, le Virginian et le Victorian. L'ancien contrat existait avec la ligne Allan, mais cette dernière l'avait divisé avec le C.P.R. qui possède les deux Empress. D'après le nouveau contrat, au lieu d'un service hebdomadaire, il y aura un service de trois fois la semaine pendant l'été et deux fois la semaine pendant l'hiver, et les compagnies qui en seront chargées sont : les lignes Allan, C.P.R., Canadian Northern et White-Star Dominion.

La ligne Allan fournira le Victorian, le Virginian, le Corsican et le Tunisian. En attendant que les nouveaux steamers Alsatian et Calgarian soient prêts, la compagnie mettra à la disposition du service canadien, le Granpian et le Hesperian. Ces deux derniers seront probablement remplacés au mois de juillet par les Alsatian et Calgarian qui seront de véritables palais flottants.

Le Canadian Northern affectera à ce service le Royal George et le Royal Edward.

La compagnie White Star Dominion aura le Laurentic et le Mégantic pour son service d'été.

Le service d'hiver sera fait par les deux Empress, l'Alsatian, le Calgarian, le Victorian, le Virginian, le Royal George, le Royal Edward et le Tentonic. Ce dernier remplacera n'importe quel steamer de la poste qui pourrait être en retard ou

hors de service. Ainsi pour le service d'hiver, il y aura huit steamers, sans compter le Tentonic, ce qui assurera un service continu. Le service d'été se fera les mardis, jeudis et samedis. Le point de départ se fera de n'importe quel port canadien suivant le bon plaisir de la compagnie, soit Montréal ou Québec en été, St-Jean ou Halifax en hiver. Le gouvernement s'engage à transporter la poste au point de départ désigné par la compagnie. Toutefois, pour le service d'été, la poste sera distribuée de Québec, ce qui sera mieux pour le public que si la poste partait de Montréal. Le contrat est fait avec les quatre compagnies conjointement, et si un steamer fait défaut, les quatre compagnies sont obligées de le remplacer, ce qui assure un service sans interruption. Le gouvernement a l'intention de faire transporter ses postes et de recevoir par voie du Canada et sur paquebots canadiens, et tout porte à croire que le contrat actuel obtiendra ce résultat.

La subvention a dû être portée à un million de dollars par année, laquelle sera divisée également pour chaque voyage. D'après l'ancien contrat le gouvernement payait \$600,000 par année pour un voyage par semaine, tandis que maintenant, pour un million de dollars, le gouvernement établira un service de trois voyages la semaine l'été, et deux voyages la semaine, l'hiver.

D'après une entente avec l'Union Postale, toute matière postale envoyée par les différents pays, sera pesée, ce qui permettra d'établir une entente entre les différents pays pour six ans à partir du 1er janvier 1914. D'après ce recensement, chaque pays pourra se faire une idée assez juste de la matière postale étrangère qui passe par son territoire.

Le contrat actuel est pour un an, chaque compagnie intéressée fournissant ses paquebots les plus rapides. La poste en Angleterre arrivera soit à Liverpool ou à Bristol suivant la décision des compagnies chargées du service. Aucune compagnie ne recevra un meilleur traitement que l'autre, la subvention d'un million de dollars étant divisée en 52 parties dont une pour chaque semaine, qui ira à la compagnie qui fera le service.

IL FAUT EDIFIER L'INDUSTRIE

Nous devons faire des changements dans nos lois fiscales, dont l'objet est le développement, un développement plus libre et plus complet et non pas une révolution ou la confusion. Nous devons édifier le commerce, spécialement le commerce extérieur. Nous avons plus que jamais besoin d'un grand champ d'activité. Nous devons édifier l'industrie de même, et nous devons adopter la liberté en place de la stimulation artificielle en autant qu'elle servira à créer, et non pas à détruire. La méthode qui sera suivie en modifiant le tarif consistera à l'étudier item par item. A ceux qui ne sont pas habitués à l'agitation et aux responsabilités d'une plus grande liberté, nos méthodes pourront sembler héroïques sous certains rapports, mais les remèdes peuvent être héroïques et n'être que des remèdes. Notre objectif est clair. Si notre motif est au-dessus des reproches justes, et qu'on ne puisse nous reprocher des erreurs de détails, nous serons heureux.

LA QUESTION PRIMORDIALE

Nous sommes appelés à servir au pays de grands services dans plus d'un sens. Nous devons dégager nos responsabilités et nos méthodes devraient être poussées jusqu'au bout, mais d'une façon modérée, appuyées sur les faits comme elles le sont et non pas exécutées comme si nous étions des débutants. Nous avons à faire face à des événements de notre époque, avec les événements d'aucune autre époque, et à faire des lois qui s'appliquent à ces événements. Le mieux est certainement de commencer par le tarif. Je ne vous dirai rien à l'ouverture de cette session, qui puisse atténuer dans votre esprit l'idée que l'objet primordial en est d'étudier la question du tarif. Plus tard, je pourrai prendre la liberté d'attirer votre attention sur les réformes qui devront suivre de près les changements du tarif, si elles ne les accompagnent pas, dont la principale est l'amendement de nos lois de banques et de cours; mais maintenant je m'en abstiens. Pour le présent, je mets ces choses de côté et ne pense qu'à celle-ci: — aux changements de notre système fiscal qui sont les plus propres à ouvrir une fois de plus les canaux de la prospérité à un grand peuple que nous voulons, du premier au dernier, servir avec toute notre énergie.

Woodrow WILSON,

Maison Blanche, 8 avril 1913.

x x x

LE NOUVEAU TARIF AMERICAIN

Les chefs parlementaires du parti des démocrates ont rendu public un sommaire des changements qui vont être apportés au tarif des douanes américaines pendant la session qui s'est ouverte le 7 avril dernier.

Le programme politique des démocrates comportait l'abaissement du coût de la vie. Et, pour y atteindre, ils vont commencer par faire disparaître les droits de douane sur tous les articles de première nécessité.

Pour renseigner nos lecteurs nous nous contenterons de citer quelques exemples :

| | Tarif projeté | Tarif canadien |
|--------------------------|---------------|----------------------|
| Blé (boisseau)..... | 10c | 8 à 12c |
| Avoine (boisseau)..... | 10c | 7 à 10c |
| Fèves (boisseau)..... | 25c | de 15c à 25c |
| Craie..... | 5 p. c. | Libre |
| Meubles..... | 15 p. c. | 20 à 30 p. c. |
| Oeufs..... | 2 c. doz. | 3c doz. |
| Beurre..... | 3c lb. | 3 à 4c lb |
| Vêtements de coton..... | 30 p. c. | 25 à 35 p. c. |
| Draps de lits..... | 25 p. c. | 22 à 35 p. c. |
| Flanelles..... | 30 p. c. | 20 à 32½ |
| Bicycles..... | 25 p. c. | 20 à 30 p. c. |
| Pommes..... | 10c le panier | 10c le panier |
| Pêches..... | 10c le panier | \$1.00 le cent livre |
| Sarrasin (boisseau)..... | 8c | 10c à 15c |
| Riz..... | 1c lb. | 1-2, 2-3, 3-4 |
| Orge..... | 25 07 p. c. | 20, 27½, et 30 p. c. |

Le premier chiffre donné dans la colonne des droits canadiens représente l'impôt de douane déterminé par la préférence accordée aux produits anglais. L'on voit donc que le tarif préférentiel reste plus bas que le tarif américain projeté et que notre tarif général ne dépassera guère celui de nos voisins.

N'en concluons cependant pas que la réduction soumise au Congrès n'a pas l'importance qu'on espérait. Elle est au contraire très prononcée sur certains articles. La protection sur le blé tombe de 25c à 10c par boisseau, sur le beurre de 3c par livre, sur les œufs de 3c par douzaine, sur les fèves de 20c par boisseau, sur l'avoine, de 5c par boisseau, sur les vêtements de coton, de 20 pour cent, sur les flanelles, de 62 pour cent, sur les chevaux et le bétail, de 15 pour cent environ.

Donc, si l'impôt de douane influe sensiblement sur le coût du produit pour le consommateur, le nouveau tarif américain devra, dans certains cas, alléger son fardeau.

A première vue, il semble que l'industrie américaine doive être assez forte pour s'adapter aux conditions nouvelles qui lui sont faites. Elle est énormément protégée depuis longtemps, elle a chez elle un marché considérable et elle déverse sur les pays étrangers une proportion toujours croissante de ses produits.

Quant au Canada, il devra aussi bénéficier sérieusement de la nouvelle législation fiscale. D'abord, quelques-unes des réductions projetées équivalent aux concessions spécifiées dans la convention réciprocaire Knox-Fielding. Et puis, l'on peut reprendre les négociations s'il y a lieu, car la porte reste ouverte. Le projet Underwood fait en effet des réductions projetées le maximum du tarif américain et confère au président le pouvoir de l'abaisser davantage en faveur des pays qui se montreront également bien disposés à l'égard des produits américains.

Chose certaine, pour le moment, le producteur canadien aura plus facilement accès au marché américain puisque l'obstacle entre lui et le consommateur voisin se trouve réduit de moitié. Et cela nous permettra sans doute de prévoir d'une manière plus certaine quel effet aurait sur le consommateur canadien la réciprocité entre les deux pays.

Chronique des Tribunaux

PRECAUTIONS A PRENDRE PAR LES AGENTS D'IMMEUBLES

Un agent d'immeubles doit avoir un écrit d'un propriétaire dont il prétend avoir droit d'offrir la propriété en vente pour pouvoir effectuer cette vente et pour pouvoir réclamer une commission. Ainsi en a décidé M. le juge Charbonneau, dans un jugement qu'il vient de rendre. Le demandeur, la compagnie d'immeubles Prévost, avait obtenu de M. D. Létourneau une offre d'achat de la propriété de M. William Coysh et réclamait de celui-ci une commission de \$300, quoique l'offre n'eût pas été acceptée. M. Coysh avait bien accepté une offre précédente, à laquelle il n'avait pas été donné suite, mais le tribunal a décidé que le fait de l'acceptation de cette offre précédente ne créait pas, en l'absence de tout écrit, un mandat de vente donnant à la compagnie demanderesse le droit de réclamer une commission pour une offre subséquente.

x x x

IL FAUT EXAMINER LES PLANS AVANT D'ACHETER DES LOTS

Quand on achète des lots, il faut regarder sur les plans à quel endroit ils se trouvent situés. C'est la leçon qu'a apprise à ses dépens M. Alfred Jovenat, qui poursuivait en dommages-intérêts la compagnie d'immeubles Beaudin, Limitée, qui lui avait vendu des lots au Sault-au-Récollet. M. Jovenat croyait qu'ils étaient à Maisonneuve et quand il découvrit qu'ils étaient situés au Sault-au-Récollet, il demanda la résiliation d'une promesse d'achat qu'il avait signée et le remboursement d'un acompte de \$25 qu'il avait donné. Son action a été déboutée par M. le juge Charbonneau, qui a déclaré que le demandeur aurait pu constater, par l'examen des plans, que les lots en question n'étaient pas situés à Maisonneuve.

LA VALEUR D'UN AVIS PAR ECRIT

M. le juge Demers vient de décider dans une cause de Morris Rosen contre Charles Mazur, qu'il n'est pas nécessaire qu'un écrit soit fait devant notaire pour être valable, quand aucune disposition de la loi n'oblige à le faire en la forme notariée.

Le demandeur réclamait \$567.50 du défendeur comme commission sur la vente d'un immeuble, prétendant que le défendeur avait vendu un immeuble alors que lui Rosen avait été chargé de le vendre. Le défendeur a plaidé qu'il lui était loisible, aux termes de sa convention avec Rosen, de lui retirer le droit de vendre l'immeuble, en lui donnant un avis d'un mois, avis qu'il a dûment donné.

Rosen a prétendu que l'autorisation aurait dû lui être donnée par acte notarié, mais la cour n'a pas cru qu'une telle formalité fût nécessaire et a renvoyé l'action.

x x x

L'EMPRISONNEMENT POUR DETTES

M. le juge Dorion de la Cour de Circuit vient de décider qu'on ne pourra à l'avenir, condamner les débiteurs à plus de vingt-quatre heures de prison quand ils refuseront de dire s'ils ont quelque part des biens que puissent saisir leurs créanciers. A venir jusqu'à présent on les condamnait à demeurer en prison jusqu'à ce qu'ils répondent, mais M. le juge Dorion a cru que ce n'était pas une détermination du temps suffisante, aux termes de l'article 834 du code de procédure civile, attendu que nombre de débiteurs demeuraient un temps déterminé sans répondre. Il a cru qu'il fallait détourner le temps par heures et par jours, et il a établi la jurisprudence que pour un premier refus de répondre on ne doit condamner un débiteur qu'à vingt-quatre heures de prison.

On pourra cependant, au sortir du débiteur de la prison, lui faire ordonner de nouveau de répondre et alors il pourra être condamné à une détention plus longue.

Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce pour 1913-14

PRESIDENT

M. Le LIEUT-COL. A. E. LABELLE, "The St. Lawrence Flour Mills Co. 1110 rue Notre-Dame Ouest.

1er VICE-PRESIDENT

M. ADELARD FORTIER, "The Montreal Dairy Co." 290 Ave. Papineau.

2eme VICE-PRESIDENT

M. S. D. JOUBERT, président de la Maison Lamontagne Limitée, 322 Notre-Dame Ouest.

TRESORIER

GEORGES GONTHIER, comptable expert, financier, de "St. Cyr, Gonthier & Frigina" et de "Gonthier & Midgley", 183, St-Frs-Xavier.

SECRETARE

M. W. U. BGVIN, marchand, Vice-président du Conseil Fédéral de l'Association des marchands-détailliers, 791, Mont-Royal Est.

AVOCATS-CONSEILS

M. LOUIS J. LORANOE, Conseil du Roi, Docteur en Droit, 39, St-Jacques.

M. LEON GARNEAU, C. R. 85 rue Notre-Dame Ouest.

CONSEIL D'ARBITRAGE. — MM. Lieut-Colonel A. E. Labelle, Adélar Fortier, D. Pariseau, H. Laporte, Joseph Contant, Damase Masson, L. E. Geoffrion, H. A. A. Braut, C. H. Catelli, Isale Préfontaine, G. S. Perrault, Fred. C. Larivière.

CONSEILLERS

M. Ballargeon, J. B. ent-de Caminnage, 329 Ontario Est.
M. Berthiaume Arthar, gérant général de "La Presse".
M. Bédard Rodolphe, Comptable-Expert, 53 St. Frs-Xavier.
M. D'argenceart L. G., épicièr, 279 St-Deane.
M. Desmarreau Alexandre, liquidateur, 60, rue Notre-Dame Est.
M. DeTannanconr L. C., marchand-tailleur, 61, Notre-Dame Est.
M. Dufresne, Oscar, Fab. de Chantures, 44 Ave. Pie IX.
M. Ethier Joseph, de "Laporte, Martin & Cie", 568, St-Paul.
M. Filiatrault Joseph, de "Filiatrault & Lesau", 429, St-Laurent.
M. Frigon A. P., de "St. Cyr, Gonthier & Frigon", 101, St-Frs-Xavier.
M. Gagné Léon, Western Lumber Co. 180 St-Jacques.

M. Oarea J. G., marchand de nouveautés, 1502, St-Laurent.
M. Granaer Alph. A., libraire, de "Oranger Frères, Limitée", 42, rue Notre-Dame Ouest.
M. Gravel Ludger, négociant, 26, Place Jacques-Cartier.
M. Labrecque J. O., marchaad de charbon, 141, rue Wolfe.
M. Lavallée A. S., marchaad de Chaussures, 101 St-Laurent.
M. Martin C. E., de "P. P. Martin & Cie", 334, St-Paul.
M. Pansé Frank, Ent. & Manufacturier, C. Notre-Dame et Green.
M. Rolland, Emile, de l'imprimerie Moderne, 29 rue Dowd.
M. Tarte Eugène, Cn-proprétaire, de "La Patrie", rue Ste-Catherine Est.

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL EX-OFFICIO

ANCIENS PRESIDENTS

M. D. Pariseau, Es-M. P. P. marchand de bois, 2295, rue St-Laurent.
M. l'ec-matre H. Laporte, président de la Ranque Provincials du Canada, épicièr en gros de la maison Laporte, Martin & Cie, Limitée, administrateur du Crédit Foncier franco-canadien, 564, rue St-Paul.
M. Joseph Contant, Doyen de la Faculté de Pbarmacie de l'Université Laval, directeur de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, officier d'Académie, 221, rue Notre-Dame Est.
M. Damase Masson, négociant, 67, Bleury.
M. L. E. Geoffrion, Commissaire du Havre de Montréal, 101, Sherbrooke Est.

M. H. A. A. Braut, ancien négociant, 325, avenue Decelles, Northmount.
M. C. H. Catelli, Commandeur de la Couronne d'Italie, 228 Ave. de l'Hotel de Ville.
M. Isale Préfontaine, président de la Corporation de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Montréal, et Président d'Honneur de la Fédération des Chambres de Commerce de la Province de Québec Transportation Bldg.
M. O. S. Perrault directeur de l'Imperial Tobacco Co. of Canada Limited, 900, rue St-Antoine.
M. Frédéric C. Larivière, Président "Larivière Inc.", 911, St-Laurent.
M. Armand, Chapot, Directeur Oerant de "L. Chaput, file & Cie Ltée, 2 de Brosses.

ANCIENS VICE-PRESIDENTS ET TRESORIER

M. A. Racine de "Alphonse Racine & Cie", marchande en gros de nouveautés, directeur de la Banque Provinciale du Canada, 310, rue St-Paul.
M. Ubaldé Oarand, banquier, de Garand, Terroux & Cie, 48, rue Notre-Dame Ouest.

M. L. J. A. Surveyer, quincaillier, 52, rue St-Laurent.
M. A. V. Roy, I. C., et industriel, 224, rue St-Jacques.
M. J. B. A. Lanctôt, marchand de sants, 212, rue St-Laurent.
M. Joseph Fortier, Fab. papetier, 310, rue Notre-Dame Ouest.

Président de la Chambre Syndicale de Construction. — M. N. Simoneau, électricien, 322, Notre-Dame Ouest.

AUDITEURS. — M. Nap. St-Amour, Banque de Québec, M. Eugène Prévost, 112, St-Jacques.

COMMISSIONS PERMANENTES DE LA CHAMBRE POUR 1912-1913.

Le président fait partie ex-officio de tous les comités.

AFFAIRES MUNICIPALES. — MM. S. D. Joubert, président; Isale Préfontaine, C. H. Catelli, T. Charpentier, Ludger Gravel, J. O. Labrecque, H. Laporte et L. E. Ganthier.

AGRICULTURE ET COLONISATION. — MM. Etienne Blanchard, président, Damase Pariseau, Arthur Berthiaume, et Alphonse décarie, Louis Perros.

BEURRE ET FROMAGE. — MM. Chs. Langlois, W. Champagoe, L. O. D'Argenceart, Adélar Fortier, A. A. Labrecque, Z. Litmoes, J. A. Vallancourt.

BULLETIN. — MM. Jos. Contant, président Emilien Daoust, Arthur Berthiaume, Emile Rolland, A. J. de Bray, Geo Gonthier, A. A. Granaer, L. J. Lorange, C. R. et Eva. Tarte.

COMPTABILITE. — MM. Alf. Cinqmars, président, Rod. Bédard, Alex. Desmarreau, P. H. Dufresne, P. A. Gagan, Henri Viau.

COURS ET PRAUX. — MM. L. E. Gauthier, président Jos. Daoust, Raoul Claude, F. B. Drouin, Paul Galibert, S. D. Joubert, J. B. A. Lanctôt, A. B. Lavallée.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET INDUSTRIES MANUFACTURIERES. — MM. A. V. Roy, président, Geo. Espin, Jos. Fortier, A. A. Granaer, Oscar Dufresne, F. C. Larivière, Alex. Machéras, J. T. Marchand.

EPICERIES ET PRODUITS ALIMENTAIRES. — MM. Jos. Ethier, président Armand Chaput, L. O. D'Argenceart, L. E. Geoffrion, Nap. Dendreau, Alex. Orsali, J. F. Sauriol.

EXPOSITIONS ET MUSEES. — MM. Jos. Contant, président, C. H. Catelli, J. A. Beaudry, I. C. de Tonnancour, J. O. Oarea, Thos. Gauthier, A. H. Hardy, Alex. Michaud, G. S. Perrault, Louis Perros.

FERS ET METAUX. — MM. Alex. Prud'homme, président; Ludger Gravel, Adélar Jeannotte, I. L. Lafleur, Jos. Letourneau, L. J. A. Surveyer, F. C. Larivière.

MEMBRES D'HONNEUR DE LA CHAMBRE

Lord Strathcona et Mount-Royal. I'Hoa. Sir Lomer Gouin.
Hoa. Jugs S. Beaudin.

FINANCES. — MM. Damase Masson, président Adélar Fortier, Armand Chaput, Alex. Desmarreau, Jos. Fortier, Geo. Gonthier, J. B. A. Lanctôt, C. E. Martin.

HAUTES ETUDES COMMERCIALES. — MM. Jos. Contant, H. Laporte, Geo. Gonthier, L. E. Geoffrion Trefflé Bastien, E. C. Vidreals.

LEGISLATION. — MM. l'hon. N. Héroudeau, C. L. président; Adélar Fortier, Louis Jos. Lorange, C. R.; Léon Garneau, C. R.; J. A. Beaudry, Edmond Brossard, Zéphirin Filion, A. P. Frigon, Alex. Desmarreau, O. S. Perrault.

MINES, BOIS ET FOREST. — MM. Léon Gagné, président; Frank Pausé, Rod. Tourville, Henri Mathieu, Julien Therrien, J. H. Danseur, Octave Lemay, J. T. Armaad, J. T. Marchand, Léon Rohler, Alph. Renaud.

NOUVEAUTES. — MM. F. B. Drouin, président, Alph. Racine, J. N. Dupuis, J. F. Loisel, Jos. Filiatrault, J. G. Gareau, A. H. Hardy, C. E. Martin.

PRODUITS CHIMIQUES. — MM. J. A. E. Oauvia, président; Henri Lanctôt, Arthur Déary, P. V. Rougier, Henry Miles, J. O. A. Filion, Paul J. Ledue.

RECEPTION. — MM. Rod. Bédard, président; Jos. Fortier, J. A. Beaudry, J. F. Loisel, Adélar Fortier, Damase Masson, G. S. Perrault, Alph. Renaud.

TRANSPORTS, POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES. — MM. C. H. Catelli, président, Alex. Desmarreau S. D. Joubert, L. E. Geoffrion, Damase Masson, J. P. Mulierkey, J. B. Ballargeon, W. I. Gear, A. H. Hardy, Duncan McDonald.

VINS ET LIQUEURS. — MM. Armaad Chaput, H. G. Bisson, Albert Hudon, L. Larne, F. X. St. Charles, L. A. Wilson.

MEMBRES A VIE

MM. Fred. C. Larivière, C. H. Catelli, Isale Préfontaine, Gvlla S. Perrault, Joseph Fortier, V. Garand, Arthur C. Larivière, F. D. Shallow J. Arthar Villeneuve, Louis J. Lorange, C. R., Fortunat Bourbonnière, C. R.

**Quelques-unes des Maisons que nous
representons**

Louis Roederer . Champagne . Reims
Societe Anonyme Dubonnet
Vin Tonique . Paris
Boulestin & Cie . Cognac . Cognac
Marie Brizard & Roger " "
V. Fournier & Cie " Châteauneuf
A. Staub & Cie " Cognac
Mackie & Co. Scotch " WHITE HORSE " Leith
Stormonth, Tait & Co. . Oporto . Portugal
Societe Anonyme des Sources St-Louis
Eau Minérale . St-Yorre, près Vichy
L. A. Price & Cie
Conserves Alimentaires . Bordeaux
C. Brusson, Jéne Pâtes Alimentaires Villemur
United Alkali Co. Ltd.
Lessives, Produits Chimiques, etc., Liverpool

Notre assortiment de Vins et Liqueurs Fines est considérable et varié.
Nos prix sont toujours attractifs. Nos liqueurs sont garanties sous
tous les rapports.
Il est de l'intérêt des marchands d'obtenir nos prix et échantillons.

L. CHAPUT, FILS & CIE, Limited
Epiciers en Gros et Importateurs MONTREAL

PRINTEMPS - PRINTEMPS



Nous avons reçu nos marchandises du printemps.

Le choix est très varié et de la meilleure qualité.

Nos modèles pour Costumes de dames sont très chics.

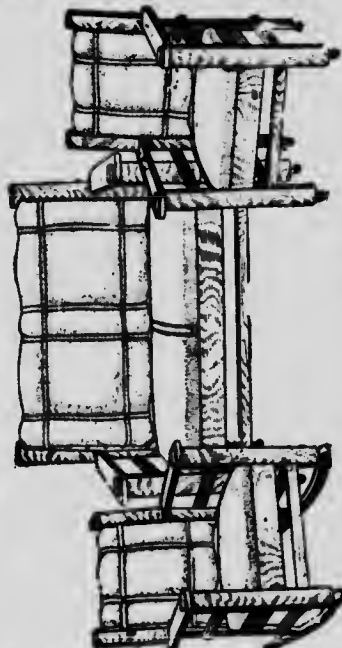
Venez faire une inspection de notre installation et vous convaincre de la richesse de nos tweeds, draps, etc. etc.

Oscar Loiseau & Cie
128 rue St Denis

Entre les rues Ste-Catherine & Dorchester

RENAUD KING & PATTERSON, LIMITED

PUPITRES, CHAISES, BIBLIOTHEQUES
Dépositaires pour les Bibliothèques à sections "MACE"



TAPIS & PRELARTS
RIDEAUX DE BUREAUX ET DE MAISONS

COIN STE-CATHERINE ET GUY

TEL BELL EST: 1075-1640 MARCHANDS: 258
B. P. 3 Station C

Labrecque & Pellerin

MANUFACTURIERS
DE

Confitures

Sirup,

Catsup, "King",

Caustique,

Lessive,

111, rue St-Timothée Montréal

Quelques Statistiques touchant Montréal

- MONTREAL fut fondée en 1642, par Maisonneuve ; en 1758, fut fortifiée par les Français ; en 1760 soumise aux Anglais ; en 1775 prise par les Américains ; en 1776 reprise par les Anglais.
- MONTREAL est la plus grande ville du Canada, la sixième du continent américain nord, et la vingt-sixième de l'univers.
- MONTREAL est le plus grande ville industrielle du Canada ; la valeur de sa production dépasse \$166,698,766. Le capital investi est de \$135,044,782 ; 67,255 personnes travaillent dans 1593 manufactures. Le montant des salaires payés annuellement est de \$34,038,467.
- MONTREAL, a une évaluation municipale de \$700,000,000, et des exemptions de taxes pour \$136,274,784.
- MONTREAL, a une dette de \$50,000,000.
- MONTREAL, a un revenu annuel de \$9,800,000.
- MONTREAL est possédée par 29,123 personnes.
- MONTREAL, avec ses banlieues, a une population de 625,000 âmes.
- MONTREAL, a 1200 rues, et il s'en ouvre de nouvelles.
- MONTREAL est gardée par 800 agents de police et officiers.
- MONTREAL est protégée contre le feu par 600 pompiers distribués dans 30 postes.
- MONTREAL possède 150 églises de dénominations différentes.
- A MONTREAL, la rue la plus longue est la rue Notre-Dame qui mesure 15 milles.
- MONTREAL reçoit dans son port chaque année 800 navires océaniques, 13,000 bateaux de navigation intérieure ; le tonnage total de cette flotte est de 7,000,000 de tonneaux.
- MONTREAL possède trois élévateurs à grains dont la capacité totale est de 5,000,000 de boisseaux ; un autre sera construit avec une capacité de 2,000,000 de boisseaux.
- MONTREAL paie environ \$100,000 par année pour l'enlèvement de la neige ; la compagnie des tramways la rembourse d'une bonne partie.
- MONTREAL possède une île (l'île Ste-Hélène) qui est visitée chaque année par 200,000 personnes.
- MONTREAL possède environ 4000 propriétaires d'automobiles.
- MONTREAL, "AGRANDI" (Greater Montreal) comprend deux cités, trois villes et quelques petites municipalités.
- MONTREAL paie \$200,000 par année pour son éclairage. Il y a 3000 lampes dans les rues.
- MONTREAL a 805 acres de terres publiques.
- MONTREAL compte 112 banques avec bureaux chefs et succursales.
- MONTREAL a pour \$60,000,000 de compensations de banques par semaine.
- MONTREAL, a le plus grand hôtel des postes du pays, neuf succursales, et 100 sous-offices.
- MONTREAL reçoit et voit partir 150 trains de voyageurs toutes les vingt-quatre heures.
- MONTREAL a un taux de mortalité de 40.5 par 1000.
- MONTREAL a transporté dans ses tramways en 1912 125,000,000 de personnes.
- MONTREAL possède 730 écoles, deux universités, deux séminaires et huit collèges.
- MONTREAL avait 175,000 noms dans son almanach des adresses en 1912.
- MONTREAL dépense 68,000,000 de gallons d'eau par jour.
- MONTREAL a retiré \$461,396.43 de son port en 1912.
- MONTREAL a expédié de son port en 1912, 1,723,021 boîtes de fromage évaluées à \$17,299,130.
- MONTREAL a reçu en 1912 dans son port, 1,779,836 boîtes de fromage.
- MONTREAL a reçu en 1912, dans son port, 437,427 boîtes de beurre évaluées à \$16.20 la boîte ; et n'en a expédié que 70.
- MONTREAL a expédié 30,971,057 boisseaux de blé en 1912 ; 6,523,969 d'avoine ; 1,214,934 d'orge, soit un total de 38,918,264 boisseaux de grains.
- MONTREAL a reçu en douanes \$15,508,124.53 contre \$10,833.67 en 1911.

Les TRAVAUX de la Chambre

Procès verbaux de l'assemblée générale du 5 mars et des séances du conseil des 12, 17 et 26 mars.—Rapports des divers comités.

ASSEMBLEE GENERALE DU 5 MARS 1913

La première assemblée trimestrielle de la Chambre pour l'année 1913 a eu lieu le mercredi, 5 mars, sous la présidence de M. le Lieut.-Col. A. E. Labelle, ayant à ses côtés, MM. Adélar Fortier et S. D. Jonbert, vice-présidents.

Étaient aussi présents :— MM. W. U. Boivin, Secrétaire, Damase Masson, C. H. Catelli, Jos. Fortier, Alph. A. Granger, Wm. I. Gear, Léon Gagné, N. Simoneau, Eugène Tarte, Émile Rolland, Frank Panzé, A. H. Hardy, Louis Perron, J. O. Gareau, A. S. Lavallée, Rod. Bédard, W. K. de Kappelle, J. O. Labrecque, L. C. de Tonnancour, A. N. T. Chamberland, J. T. Vmand, J. C. G. Contant, Lambert de Roode, Arthur Lemont, secrétaire-adjoint.

L'assemblée adopte le procès-verbal de la réunion générale annuelle et le secrétaire donne lecture du courrier.

LE COURRIER contenait une lettre de la Chambre de Commerce de Farnham nous transmettant son rapport annuel.

Une lettre de la Chambre de Commerce française nous fait part d'un vœu qu'elle a émis à l'effet d'inviter la compagnie générale transatlantique à faire de Montréal son port terminus pendant la saison d'été pour sa ligne entre la France et le Canada. Référé au comité des Transports.

M. Milton Martin, président du Board of Trade d'Édmonton, demande des renseignements sur le projet de voyage en Europe.

La Chambre de Commerce de Québec nous demande aussi si le projet est abandonné, parce que tous les jours, on lui demande des renseignements à ce sujet.

Le département des Terres de la Couronne de Québec nous fait savoir que des bloes de village Amos dans l'Abitibi seront vendus à l'enchère le 25 mars à Québec.

M. Arthur Forward, secrétaire de la Fédération des Boards of Trade & Municipalities d'Ontario, nous transmet des documents sur le projet de canal de la Baie Georgienne.

Le courrier contenait de plus plusieurs demandes de renseignements auxquelles il a été répondu.

POUR UNE CAMPAGNE EN FAVEUR DE LA PREVENTION DES INCENDIES A MONTREAL. Le comité des Affaires municipales recommande à la Chambre de déléguer son président et ses vice-présidents à une conférence des corps publics convoqués par l'Association des Manufacturiers Canadiens, dans le but d'étudier l'opportunité d'une campagne en faveur de la prévention des incendies, pourvu que la Chambre ne soit pas appelée à ne rien contribuer à cette campagne, sa charte ne l'autorisant pas à ce faire.

M. Frank Panzé, appuyé par M. J. O. Gareau, propose l'adoption du rapport, tandis que M. C. H. Catelli, appuyé par M. Joseph Fortier, propose en amendement "que cette chambre prie les associations-sœurs de nous envoyer le mémoire qu'elles soumettront à la conférence projetée, pour que nous puissions l'étudier."

M. Catelli est d'opinion que la Chambre ne devrait pas envoyer de délégués sans savoir, au préalable, ce que l'on entend faire et c'est pour cela qu'il veut que la Chambre ait l'avantage de prendre connaissance des suggestions qui seront faites.

M. Panzé désire que la Chambre donne son concours à cette conférence préliminaire afin de se renseigner; libre à elle ensuite d'accepter ou de rejeter les suggestions qui seront faites; on ne devrait pas retarder parce qu'il est important qu'une telle campagne soit entreprise.

M. Jonbert, comme président du comité des Affaires municipales, croit que la participation de la Chambre à cette conférence ne l'entraînera à rien, puisqu'il s'agit de jeter les bases d'une organisation dont les frais seront payés par les individus plutôt que par les associations même. Sans pouvoir définir exactement le plan de la campagne projetée, M. Jonbert croit pouvoir assurer les membres que c'est surtout une campagne d'éducation qu'on veut entreprendre, afin de mieux enseigner au peuple ce qu'il faut éviter pour prévenir les incendies.

Enfin, mis aux voix, l'amendement de M. Catelli est rejeté, et le rapport adopté.

**Investment
Agencies
Limited**

**OBLIGATIONS
MUNICIPALES
ET SCOLAIRES**

René T. LECLERC,
Gérant.

8 Boulevard St-Laurent, Montréal

**BEURRE,
CRÈME,
CRÈME A LA GLACE.**

Montreal Dairy Company Limited

290, Avenue PAPINEAU
Montreal.

ECOLE TECHNIQUE DE MONTREAL

INCORPOREE LE 14 MARS 1907.

STATUTS DE QUEBEC, 7 ED. VII, 1907

Fondée par le Gouvernement de la Province de Québec, qui à procuré les fonds nécessaires pour son érection et son aménagement et qui lui accorde une subvention annuelle. L'école reçoit aussi une subvention annuelle de la Cité de Montréal.

70, Rue Sherbrooke Ouest, Montreal, Canada.

BUREAU DE DIRECTION

Mai 1912

G. DESERRRES, Président
W. J. WHITE, C.R., Vice-Prés.
A. VERVILLE, M.P., Sec.-Trés.
J. M. FORTIER

A. A. AYER
E. C. LARIVIERE
T. BASTIEN
A. MACHERRAS, Principal

R. McG. QUIRK
A. N. BRODEUR
W. RUTHERFORD

MM. DESERRRES, WHITE, FORTIER et QUIRK sont les délégués nommés par le Lieut. Gouverneur en Conseil.
MM. BASTIEN et BRODEUR sont les délégués nommés par le Conseil de la ville de Montréal.
M. AYER est le délégué nommé par le Conseil du "Montréal Board of Trade."

M. LARIVIERE est le délégué nommé par le Conseil de la Chambre de Commerce.
M. VERVILLE délégué de la classe ouvrière, est nommé par le Lieut. Gouverneur en Conseil
M. RUTHERFORD, délégué de l'Association des Manufacturiers Canadiens, est nommé par le Lieut. Gouverneur en Conseil.

L'Ecole Technique de Montréal a pour but de préparer par des études théoriques et techniques, les jeunes gens qui se destinent aux carrières industrielles, et de développer chez eux, par une instruction adéquate et capable de les former d'une manière pratique, une connaissance suffisante des professions manuelles et de l'industrie en général.

L'enseignement comprend des cours du jour et du soir. Sections distinctes en français et en anglais.

ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES DE MONTREAL

ENSEIGNEMENT PRATIQUE ET THEORIQUE

Bibliothèque Economique
Allocation de Bourses d'Etudes

PREPARATION AUX SITUATIONS SUPERIEURES

du COMMERCE, de l'INDUSTRIE, de la FINANCE, du SERVICE CIVIL.

Délivre les diplômes officiels de LICENCIÉ et de DOCTEUR EN SCIENCES COMMERCIALES et MARITIMES.

Pour renseignements et inscriptions s'adresser au Directeur - Avenue Viger, Montreal

CONSTRUCTION D'UNE GRANDE ROUTE INTERPROVINCIALE. L'assemblée adopte à l'unanimité un rapport du comité des Transports recommandant que les gouvernements fédéral et provincial, soient priés d'aider financièrement la construction d'une grande route interprovinciale, avec ponts, entre la province de Québec et d'Ontario, pour mettre l'île de Montréal en communication avec la terre ferme.

UNE LIGNE DE NAVIGATION ENTRE GALWAY, EN IRLANDE, ET HALIFAX, AU CANADA. Le comité des Transports avait soumis un rapport recommandant à la Chambre de ne pas appuyer les projet d'une ligne de navigation entre Galway (Irlande) et Halifax (Canada) à cause des nombreux escales, transbordements et correspondances que comporte le projet; de plus le comité suggérait qu'on recommande d'établir une ligne rapide entre Liverpool et Halifax.

M. Catelli, appuyé par M. Jos. Fortier, propose l'adoption du rapport.

M. le président faisant remarquer que le comité n'avait pas été invité à s'occuper de l'établissement d'une ligne entre Liverpool et Halifax, et que cette partie du rapport qui a trait à la ligne de Liverpool à Halifax devrait être retranchée.

M. Frank Pauzé exprime la même opinion; de plus, il croit que la Chambre devrait se prononcer en faveur du projet et ne pas adopter ce rapport.

M. Catelli, répondant au nom du comité des Transports, dit que le rapport suggère la ligne Liverpool-Halifax qu'au cas où la Chambre voudrait insister pour avoir une ligne rapide directe. Maintenant après examen des plans soumis et des quelques renseignements fournis, nous sommes venus à la conclusion que l'établissement de cette ligne de Galway à Halifax ne serait pas avantageuse, et c'est ce qui a justifié notre rapport.

En fin de compte, le rapport est adopté après avoir retranché ce qui concerne la ligne Liverpool-Halifax.

LA RESPONSABILITE DE LA COMMISSION DU PORT QUANT AUX MARCHANDISES QUI SONT SUR LE CHEMIN DE FER DES QUAIS.

M. Léon Gagné soulève ensuite une importante question: il s'agit de savoir pourquoi la Commission du port, qui accepte de faire de la manutention sur le chemin de fer des quais, ne veut pas être responsable des vols ou déprédations qui sont commis dans les wagons placés sur ce chemin de fer. M. Gagné raconte que des marchandises ont ainsi été volées, puis qu'une réclamation a été faite d'abord au Grand Tronc qui avait soin de faire passer les wagons renfermant ces marchandises sur le chemin de fer des quais; le Grand Tronc a refusé de payer prétendant que c'était la commission du port qui devait être tenue responsable; d'autre part,

celle-ci n'a pas voulu reconnaître aucune responsabilité.

Ces faits ont été corroborés par M. Adélar Fortier, puis la question est référée au comité des Transports.

UN PRIX A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES. M. Adélar Fortier rappelle que déjà le conseil a été saisi d'une proposition à l'effet de payer chaque année, un prix à l'École des Hautes Études Commerciales. Cette question est référée à la Commission des Finances.

FORMATION D'UN COMITÉ DE RECRUTEMENT. Sur proposition de M. A. N. T. Chamberland, appuyée par M. N. Simoneau, la Chambre vote la formation d'un comité de recrutement composé de MM. Adélar Fortier, Ludger Gravel, J. F. Loisel, Émile Rolland, R. Bédard, Léon Gagné, Alph. A. Granger, avec pouvoir de s'adjoindre.

COMMISSION D'IMPORTATION. La Chambre adopte également une proposition de MM. Léon Gagné et Frank Pauzé à l'effet de créer une commission d'importation composée de MM. H. Laporte, Joseph Contant, Armand Chaput, C. H. Catelli, W. I. Gear, A. J. de Bray, C. E. Racine, A. H. Hardy, avec pouvoir de s'adjoindre.

COMMISSION D'EXPORTATION. Une proposition de MM. W. K. de Kappelle et Frank Pauzé dans le but de créer aussi une commission d'exportation, est adoptée par la chambre. Les membres de cette Commission seront MM. Joseph Quintal, A. F. Revol, A. J. de Bray, S. D. Joubert, Georges Gonthier, Émile Galibert, C. H. Catelli, E. H. Lemay, avec pouvoir de s'adjoindre.

COMMISSION DU COMMERCE INTERPROVINCIAL. Cette commission a été formée à la suggestion de MM. Eugène Tarte et Émile Rolland, et sera composée de MM. Damase Masson, Ludger Gravel, F. B. Drouin, O. S. Perrault, Joseph Ethier, avec pouvoir de s'adjoindre.

UN MUSÉE COMMERCIAL CANADIEN A LONDRES. La Chambre a référé à la Commission d'exportation un intéressant mémoire de M. A. H. Hardy sur l'établissement d'un musée commercial à Londres.

ADMISSION DE NOUVEAUX MEMBRES. Les personnes suivantes sont ensuite admises membres de cette Chambre, savoir: — MM. Edouard Montpetit, avocat, A. Chrétien-Zaugg, pharmacien, W. J. Daly, de la maison "Daly & Morin"; Joseph Desautels, comptable public et auditeur, Téléphore Latourelle, Jr., maître-plombier; H. B. Midgley, comptable licencié, J. A. Vaillancourt, maître-plombier.

Et la séance est levée.

SEANCE du 12 MARS

Le conseil de la Chambre s'est réuni le mercredi, 12 mars 1913, sous la présidence de M. le Ident-Col. A. E. Labelle, président, assisté de MM. Adé-lard Fortier et S. D. Joubert, vice-présidents.

Étaient aussi présents :— MM. W. U. Boivin, secrétaire, F. C. Larivière, C. H. Catelli, Armand Chaput, Joseph Fortier, L. C. de Tomnacour, J. O. Labrecque, Émile Rolland, Eugène Tarte, Frank Pauzé, Rod. Bédard, Jos. Filiatrault, N. Simoneau, A. N. T. Chamberland, J. T. Armand, Jas. Brodie, Dr J. C. Poissant, Arthur Lemont, secrétaire-adjoint.

On adopte le procès-verbal de la dernière réunion, puis on passe au courrier.

Le COURRIER contenait une lettre de M. Hector Authier, agent des Terres du gouvernement provincial dans l'Abitibi, se disant heureux de pouvoir venir donner une conférence devant les membres de la Chambre à la fin de mars, en parlant de "l'Avenir agricole industriel et commercial du nord de la province de Québec." Le conseil décide d'inviter officiellement M. Authier.

M. T. Latonelle Jr., qui vient d'être admis membre de la Chambre, se déclare heureux de l'honneur qui lui est fait et assure le conseil qu'il s'efforcera d'assister aux réunions hebdomadaires.

Le courrier contenait aussi quelques demandes de renseignements auxquelles il a été répondu.

LA RESPONSABILITÉ DE LA COMMISSION DU PORT SUR LES MARCHANDISES SUR LES CHEMINS DE FER DES QUAIS. Le comité rapporte progrès sur cette question soulevée par M. Léon Gagné à la séance mensuelle de la Chambre.

UN COMITÉ DE VOYAGEURS DE COMMERCE. M. W. U. Boivin, au chapitre des matières nouvelles, demande au conseil s'il ne serait pas en faveur de la formation d'un comité spécial de voyageurs de commerce. M. Boivin démontre tous les avantages que notre Chambre retirerait du travail d'un comité comme celui-là; les voyageurs de commerce étant ceux qui sont le plus en état de renseigner ceux qui s'intéressent à l'amélioration de la situation commerciale.

La proposition de M. Boivin est endossée par M. Joseph Fortier et adoptée par le conseil. M. Boivin annonce que M. J. F. Loise, de la maison Greenshields Limited, sera heureux de prendre l'initiative de l'organisation de ce comité, et par ce moyen, de faire un bon recrutement.

L'INÉLIGIBILITÉ DES CONSEILLERS DE LA CHAMBRE. Remettant à l'actualité la question des trop fréquentes absences des conseillers, M. Joseph Filiatrault, reprenant une proposition qu'il a déjà faite, demande que tout conseiller, qui

n'aura pas assisté à 20 p.c. des séances durant l'année sans donner avis au président ou au secrétaire de son absence, ne soit pas mis en nomination pour l'année suivante.

M. W. U. Boivin appuie M. Filiatrault, puis quelques observations sont faites tour-à-tour par MM. Labelle, Catelli, Filiatrault et Frank Pauzé, et après qu'on eût rappelé que déjà cette question était venue devant le conseil et la Chambre, et qu'elle avait subi les trois lectures exigées par les règlements, M. Filiatrault consent que cette question soit référée au comité de Législation qui prépare actuellement une révision des règlements.

LA VALEUR DES COLIS-POSTAUX ÉTRANGERS. M. Joseph Filiatrault ramène, après l'avoir modifiée, la question des colis-postaux venant de l'étranger. La loi actuelle pourvoit que les colis-postaux d'une valeur de \$20 peuvent être délivrés à l'Hôtel des Postes; mais que si cette valeur dépasse \$20 ils ne sont délivrés qu'à l'Hôtel des Douanes. Dans le but de favoriser le commerce, M. Filiatrault demande que tous les colis-postaux, sans tenir compte de leur valeur, soient délivrés à l'Hôtel des Postes. Cette question est référée au comité des Transports, auquel M. Filiatrault fournira tous les renseignements supplémentaires.

UN IMPÔT SUR LE REVENU. Jugeant que le fardeau des impôts pèse surtout sur les propriétaires fonciers, M. Filiatrault demande si la Chambre ne devrait pas s'occuper de suggérer l'impôt sur le revenu, qui serait payé par une foule de personnes très riches qui ne contribuent en rien aux frais d'administration de la Ville, leurs richesses consistant en valeurs mobilières.

M. le président fait remarquer que cette question n'est pas du ressort de la Chambre, vu que ce n'est pas une question de commerce.

Après ces observations, M. Filiatrault consent à retirer sa proposition.

BIENVENUE A M. ARMAND CHAPUT. Avant l'ajournement M. Labelle souhaite la bienvenue à M. Chaput, ancien président, qui revient d'un voyage de plusieurs mois en Europe. M. Labelle exprime le plaisir de tous de revoir M. Chaput au milieu de nous, et il espère que son voyage a été très heureux à tous les points de vue, et il l'invite à continuer de s'intéresser à la Chambre, et surtout à venir raconter aux membres, ses impressions d'Europe dans une conférence prochaine.

M. Chaput remercie le président de ses bonnes paroles et félicite les officiers et les conseillers de leur élection, ainsi que toute la Chambre du choix qu'ils ont fait, assuré qu'il est que notre institution ne fera que progresser avec des hommes tels que ceux qui dirigent maintenant ses destinées.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES. MM. Albert Lafrance, agent d'immeuble, présenté

LA BANQUE MOLSON

INCORPOREE EN 1845
MONTREAL

Capital Payé - \$4,000 Fonds de Réserve - \$4,700,000
Actif total - \$52,000,000

WM. M. MACPHERSON, Président. S. H. EWING, Vice-Président.
JAS. ELLIOT, Gérant-Général.
W. H. DRAPER, Surintendant des Succursales.

87 SUCCURSALES EN CANADA

SUCCURSALES DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

MONTREAL :—
Rue Saint-Jacques,
Rue Sainte-Catherine,
Au Marché et au Port,
A Saint-Henri,
A Maisonneuve,
A la Côte-des-Neiges,
A Parc et Bernard Ave
Côte St-Paul.

Arthabaska,
Bedford,
Chicoutimi,
Cowansville,
Drummondville,
Rivière du Loup Station
Knowlton,

Lachine Locks,
Roberval,
Pierreville,
Québec,
Richmond,
Saint-Césaire,

Sorel,
Sainte-Flavie Station,
Saint-Ours,
Ste-Thérèse de Blainville,
Victoriaville,
Ville St-Pierre,
Waterloo.

DEPARTEMENT D'ÉPARGNE DANS TOUTES LES SUCCURSALES

Transige les affaires de Banque en général

L'OUEST DU CANADA

LE PAYS DE LA PAIX, DE L'ABONDANCE ET DE LA PROSPERITE

Il surpasse tous les pays du monde pour ses Grains, Marchés,
Foins, Facilités de Transports, Chauffages, Lois, Climat,
Ecoles, Eau, Conditions générales.

EN QUALITE, SON BLE EST LE MEILLEUR DE L'UNIVERS.

— GRATIS —

Vous pouvez obtenir 160 acres de terre dans ce pays d'Avenir.

— GRATIS —

AIDEZ VOS FILS.— SOYEZ UN PRODUCTEUR.— LE JOUR DE PROSPERITE DU CANADA
SERA LE JOUR DE VOTRE OPPORTUNITE.

POUR PLUS DE DETAILS, ADRESSEZ-VOUS A

W. D. SCOTT

SURINTENDANT DE L'IMMIGRATION

OTTAWA,

ONT.

DAOUST, LALONDE & CIE Limitée

MANUFACTURIERS DE CHAUSSURES

Agents pour les Claques

Fabricants des Marques

"JACQUES-CARTIER"



"PARIS" et "ROCK BOTTOM"

49 Square Victoria, Montréal

Dans le local autrefois occupé par
la Manufacture

AMES, HOLDEN, LIMITEE



N. B.—La Maison Daoust, Lalonde & Cie
fabrique aussi son propre cuir à sa tannerie

1704 rue IBERVILLE

The Western Lumber Co.

WHOLESALE LUMBER

PINE, SPRUCE and HEMLOCK

SPECIAL SAWING
FOR U. S. TRADE

180 St. James St.

MONTRÉAL

BELL TELEPHONE MAIN 4339
P. O. BOX 814

LEON GAGNÉ Jr.,
Sole Owner

par M. Emile Rolland et J. N. Cabana, gérant de "La Caisse Hypothécaire", présenté par M. Rod. Bédard. Ces messieurs seront admis lors de la prochaine assemblée générale.

Et la séance est levée.

ASSEMBLEE SPECIALE DU CONSEIL, le 17 MARS

Le conseil de la Chambre a tenu une assemblée spéciale le lundi, 17 mars 1913, sous la présidence de M. Adéard Fortier, 1er vice-président, pour prendre une action définitive touchant le projet de conduire une mission officielle d'hommes d'affaires en Europe, sous le patronage et avec l'assistance du gouvernement fédéral.

Étaient présents à cette réunion : — MM. S. D. Joubert, 2ème vice-président, Geo. Gonthier, Trésorier, W. U. Boivin, Secrétaire, Isaïe Préfontaine, Joseph Contant, Armand Chaput, A. P. Frigon, Joseph Éthier, Jos. Filiatrault, Frank Pauzé, Alph. A. Granger, J. O. Labrecque, Emile Rolland, Eugène Tarte, D. Parizeau, A. S. Lavallée, Arthur Lemont, secrétaire-adjoint.

Le conseil a pris connaissance d'un rapport conjoint du comité général et du sous-comité chargés de l'organisation de cette mission officielle. Dans ce rapport, les membres des comités laissent connaître les démarches faites pour obtenir le patronage et l'assistance du gouvernement fédéral et le résultat de ces démarches qui n'a pas été favorable, le gouvernement n'ayant pas cru pouvoir se rendre à la demande de notre Chambre de crainte d'établir un précédent. Et les membres des comités et sous-comité demandaient d'être relevés de leur mission.

Le rapport étant présenté, MM. A. P. Frigon et Eugène Tarte en proposent l'adoption.

Puis M. Frigon propose ensuite que le comité du voyage soit maintenu, afin de voir s'il n'y aurait pas moyen de choisir un certain nombre de membres de notre Chambre parmi les plus en vue, qui pourraient former une délégation officielle.

Et tour-à-tour, MM. Frigon, Armand Chaput, Georges Gonthier et Isaïe Préfontaine démontrent toute l'importance qu'il y a à choisir pour composer cette délégation d'hommes très renseignés sur toutes les affaires du pays, car il ne faut pas perdre de vue qu'en France, on rencontrera des gens qui connaissent le Canada géographique, économique, aussi bien, parfois mieux que nombre d'entre nous.

Invité à exprimer ses vues, M. Chaput, de retour d'Europe, dit qu'il a rencontré à Paris M. Jaray du comité France-Amérique, l'hon. Philippe Roy, commissaire du Canada, et que tous deux attendaient la visite de notre mission; toutefois M.

Chaput est d'opinion qu'il est maintenant trop tard pour préparer cette délégation qui devrait être en France en juin prochain.

Après cet échange de vue le conseil adopte la proposition de M. Frigon, approuvée par M. Tarte, à l'effet de maintenir en fonctions le comité du voyage qui se compose des officiers, pour faire le choix des délégués et pour faire rapport sur la possibilité de conduire cette mission en Europe.

Et la séance est levée.



Le centre des affaires à Montréal.—1,3 rue St-Jacques

SEANCE DU CONSEIL, 26 MARS 1913

Le conseil de la Chambre s'est réuni le mercredi, 26 mars, sous la présidence de M. Adéard Fortier.

Étaient présents : — MM. S. D. Coubert, 2ème V.-P.; W. U. Boivin, secrétaire, C. H. Catelli, Damase Masson, Isaïe Préfontaine, Joseph Fortier, Alph. A. Granger, Rod. Bédard, Emile Rolland, Jos. Filiatrault, J. O. Labrecque, Léon Gagné, Frank Pauzé, L. C. de Tonnancour, N. Simoneau, Arthur Lemont, secrétaire-adjoint.

Assistaient également : — MM. A. J. de Bray, A. F. Reol, A. N. T. Chamberland, W. I. Gear, C. E. Racine, Dr J. C. Paissaut, Lambert de Roode.

Le conseil adopte le procès verbal de la séance précédente, puis on passe au courrier.

LE COURRIER contenait des lettres des Honorables Frank Cochrane, d'Ottawa, J. E. Caron, de Québec, et de M. G. A. McNamee, secrétaire du comité de la grande route interprovinciale, accusant réception de la résolution de la Chambre tou-

chant la construction d'une grande route et de ponts entre les provinces d'Ontario et Québec.

M. le Lieut.-Col. Labelle communique à la Chambre une lettre de M. Edmond Buron, de "l'Éclair" de Paris, annonçant la visite à Montréal d'industriels français, en septembre prochain. Référée au comité des présidents.

Une lettre de M. J. M. Fortier, demandant des réformes au Département de la Douane, en vue de faciliter l'expédition des marchandises. Référée au comité des Transports.

RESPONSABILITE CONCERNANT LES VOLS SUR LE CHEMIN DE FER DES QUAIS A MONTREAL. Le conseil adopte une résolution du comité des Transports demandant à la Commission des chemins de fer de déterminer qui est responsable des vols commis dans les wagons sur le chemin de fer des quais.

DISPARITION DE LA VALEUR SPECIFIQUE DES COLIS-POSTAUX VENANT DE L'ETRANGER. Le comité des Transports soumet au conseil un projet de requête adressée au Ministre des Postes du Canada à l'effet de faire disparaître tout chiffre de valeur spécifique sur les colis postaux, le tout en conformité avec les règlements de la poste quant à la dimension et au poids des colis. Le conseil adopta ce projet de requête tel que rédigé.

MONTREAL, POINT TERMINUS DE LA LIGNE GENERALE TRANSATLANTIQUE EN ETE. A l'unanimité le conseil adopte au si le vœu formulé par le comité des Transports à l'effet d'inviter la Compagnie Générale Transatlantique à choisir Montréal comme point terminus de sa ligne France-Canada durant l'été.

LA MISSION CANADIENNE D'HOMMES D'AFFAIRES EN EUROPE. Le comité d'organisation d'une mission officielle d'hommes d'affaires canadiens en Europe, ayant recommandé d'ajourner la réalisation de ce projet vu le peu de temps qui reste pour les préparatifs, le conseil adopte ce rapport sans discussion.

RARETE DES TRAINS A MARCHANDISES SUR L'INTERCOLONIAL. M. Léon Gagné demande à la Chambre son appui pour faire remédier

à la rareté des trains à marchandises sur l'Intercolonial, qui cause un grand préjudice au trafic.

M. Frank Paugé corrobore le même fait dans le cas d'autres compagnies de chemins de fer, puis la question est référée au comité des Transports.

PLUS DE GARANTIE POUR LES DEPOSANTS DANS LES BANQUES. M. Isaac Préfontaine demande si le conseil s'est occupé des questions qui pourraient être soumises à la Convention annuelle des Chambres de Commerce de la province, puis il suggère que notre Chambre prenne l'initiative d'un projet très important touchant la responsabilité des Banques. M. Préfontaine propose que le conseil mette à l'étude la question de faire modifier la loi des banques, de façon à prévoir la création d'un fonds dans le but de garantir les dépôts, comme elles le font pour garantir les billets en circulation. L'effet d'un tel amendement serait d'inviter le public à déposer plus dans les banques que dans les caisses d'épargne et postales de l'Etat, à garantir plus de 60 millions à la disposition du commerce et de l'industrie, d'augmenter le bénéfice des banques, de les protéger contre les courses folles, de faire monter la valeur des actions, de diminuer les risques encourus par les actionnaires, tout en évitant à l'Etat d'administrer à perte les caisses d'épargne.

La proposition de M. Préfontaine fut référée au comité de Législation.

LA DEMISSION DE M. LE LIEUT.-COL. LABELLE. Faisant allusion à une rumeur publiée par "La Patrie" la veille, M. C. H. Catelli demande à M. Fortier, président interimaire, s'il est vrai que M. le lieut.-col. Labelle a l'intention de démissionner et fait remarquer qu'il trouve étrange que les journaux aient été renseignés sur ce point avant le conseil.

A cette interpellation, M. Fortier déclare ne rien connaître de cette rumeur ni des intentions de M. le Lieut.-Col. Labelle, et l'incident est clos.

PROPOSITION DE NOUVEAUX MEMBRES. MM. Albert Lafrance, agent d'immeubles de cette ville, est présenté par M. Emile Rolland, et M. Edmond Sawyer, maître-imprimeur, est présenté par M. Rodolphe Bédard, pour être admis lors de la prochaine assemblée générale.

Et la séance est levée.

H. D. DESJARDINS, Président et Gérant.

The Montreal Terra Cotta Lumber Company

Manufacturers of

POROUS TERRA COTTA, FIREPROOFING IN FLOOR ARCHING, FURRING,
PARTITIONS, ROOFING, ETC., ETC.

Office : Board of Trade Bld'g, Montreal.

Factory : Lakeside, P. Q.

BELL TEL. MAIN 3378

N. T. GAGNON, Secretary and Selling Agent.

**Faites usage du Pouvoir Electrique, là
ou c'est nécessaire.**

Il est Propre, Economique et Convenable



Un de nos ingénieurs résoudra votre Problème de Pouvoir Electrique.

Montreal Light, Heat & Power Co.

Demandez les

Biscuits et Confiseries

DE

Viau & Frères

En vente dans toutes les Epiceries.

LA COMPAGNIE

J. B. Rolland & Fils

DEPARTEMENT D'IMPORTATIONS

Representant au Canada :

POURE & CIE, Plumes et Crayons.
 TOIRY-MORIN, Ecras.
 NOPTISCH FRERES, Crayons de Mine.
 ALFRED MAME & FILS, Livres de Piété, etc.
 MAYRAUD FRERES, Articles Religieux.
 GELLE FRERES, Parfumeries
 HACHETTE & CIE, Publications Françaises.
 S. HAHN, Chromos et Cartes de Fêtes.



6 à 14, rue ST-VINCENT,
 MONTREAL



Nous manufacturons les Har-
 nais, Selles, Sacs de Voyages,
 Valises et autres articles en cuir.
 Nos marchandises sont sur le
 marché et la demande est con-
 sidérable.

Nos Voyageurs parcourent le Canada.

Nos salles d'exposition sont attrayantes.

Samontagne Limitée.

— BLOC BALMORAL —

RUE NOTRE DAME OUEST. MONTREAL. Can.

GURD'S Caledonia Water
 — **GURD'S Ginger Ale** —

There is nothing quite
 like either for both are

THE BEST

See that our name is on the bottle.

Charles Gurd & Co.,
 LIMITED

Tél. Bell Est 1584

CHS. C. DeLORIMIER

Naturelles **FLEURS** Artificielles

Spécialité

Tributs floraux et funéraires

250, rue Saint-Denis, MONTREAL

Gants Perrin**Defient**

toute concurrence, sont in-
 comparable par leur coupe
 et leur élégance. Etant les
 meilleurs à l'usage, ils sont
 incontestablement les moins
 cher.

En Vente Partout

RAPPORTS DES COMITES

LA PREVENTION DES INCENDIES A MONTREAL.

Rapport du Comité des Affaires Municipales, adopté par la Chambre le 5 mars 1913

Le comité des Affaires municipales s'est réuni le lundi 3 mars 1913, sous la présidence de M. S. D. Joubert.

Étaient aussi présents : — MM. H. Laporte, C. H. Catelli, J. O. Labrecque, W. U. Boivin, secrétaire.

Votre comité avait été invité à se prononcer sur l'opportunité pour la Chambre de nommer des délégués à une conférence des principaux corps commerciaux financiers et industriels de Montréal en vue d'étudier la possibilité d'entreprendre une campagne pour la prévention des incendies à Montréal ;

Après délibération, votre comité vous prie d'adopter la résolution suivante : —

ATTENDU QUE les pertes par le feu sont plus considérables à Montréal que dans nombre d'autres villes d'Europe et des États-Unis ;

ATTENDU QUE la plupart du temps, ces incendies pourraient être prévenus ;

ATTENDU QUE le commerce est intéressé à faire diminuer le nombre des incendies, pour empêcher la hausse continue des taux d'assurance ;

RÉSOLU QUE la Chambre de Commerce délègue son président et ses vice-présidents à la conférence qui sera convoquée par l'Association des Manufacturiers Canadiens, pourvu toutefois que la participation de notre Chambre à cette conférence n'entraîne aucun frais ; notre charte ne nous autorisant pas à contribuer ou à souscrire dans ce cas.

Le tout respectueusement soumis.

S. D. JOUBERT,
Président du comité.

LA CONSTRUCTION D'UN PONT POUR UNE ROUTE INTERPROVINCIALE

Rapport du Comité des Transports, adopté par la Chambre le 5 mars 1913

Le comité des Transports s'est réuni le lundi, 3 mars 1913, sous la présidence de M. C. H. Dattelli.

Étaient aussi présents : — MM. S. D. Joubert, Wm. I. Gear, J. B. Baillargeon, et W. U. Boivin.

Invité à étudier la demande faite à la Chambre de s'intéresser à l'amélioration de communication par terre entre Montréal et Toronto, et Montréal et Ottawa, votre comité est heureux de recommander à la Chambre de prier le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial d'aider financièrement à l'établissement d'une grande route et à la construction des ponts dans le comté de Vaudreuil, pour mettre en communication l'île de Montréal à la terre ferme ; la construction d'une telle route interprovinciale devant contribuer à développer de plus en plus les relations d'affaires entre les deux provinces-sœurs.

Le tout respectueusement soumis,

C. H. CATELLI,
Président du comité.

PROJET DE LIGNE DE NAVIGATION ENTRE L'IRLANDE ET LE CANADA

Rapport du Comité des Transports, adopté par la Chambre le 5 mars 1913

Le comité des Transports s'est réuni le lundi, 3 mars 1913, sous la présidence de M. C. H. Catelli, président.

Étaient aussi présents : — MM. S. D. Joubert, Wm. I. Gear, J. B. Baillargeon, W. U. Boivin, secrétaire.

Votre comité avait été invité à prendre connaissance d'un projet soumis au conseil de la Chambre à l'effet d'établir une ligne de navigation entre Galway, en Irlande et Halifax, au Canada ; en conséquence, votre comité a l'honneur de faire rapport de la résolution suivante : —

ATTENDU QUE la Chambre s'est toujours prononcée en faveur d'une ligne rapide directe entre l'Europe et le Canada ;

ATTENDU QUE le projet soumis comporte plusieurs escales, transbordements et correspondances par terre et par mer ; à savoir, à Holyhead, à Kingston, à Saint-Jean de Terre-Neuve et à Halifax ;

ATTENDU QUE, de plus, la Chambre manque encore de renseignements importants ;

RESOLU : 10. Que la Chambre est d'opinion que la réalisation du projet d'une ligne entre l'Europe et le Canada, ayant Galway comme port d'embarquement, n'est pas avantageuse, tant pour les voyageurs que pour les cargaisons et les matières postales; et qu'en conséquence, elle ne croit pas devoir recommander l'exécution de ce projet.

Le tout respectueusement soumis,

C. H. CATELLI,
Président du comité.

LA MISSION CANADIENNE D'HOMMES D'AFFAIRES EN EUROPE

Rapport du Comité de Voyage adopté le 17 mars 1913

Le sous-comité nommé pour s'occuper de l'organisation d'une mission canadienne en Europe, s'est réuni le lundi, 17 mars 1913, sous la présidence de M. Joseph Contant, président.

Assistaient à la réunion :— MM. Georges Gonthier, S. D. Joubert, Odilon Fortier, W. U. Boivin et Arthur Lemont.

Votre sous-comité nommé le 16 octobre 1912 pour s'occuper activement de toute l'organisation d'une mission canadienne d'hommes d'affaires en Europe, sous le patronage et avec l'assistance du gouvernement fédéral a l'honneur de faire rapport :

10.—Qu'après avoir recueilli l'adhésion de onze Boards of Trade et Chambres de Commerce du pays, soit des principales du Canada, votre comité a préparé un long mémoire pour le Très Hon. R. L. Borden. Ce mémoire, après avoir démontré l'importance de la réalisation de ce projet d'après des déclarations des principaux Ministres fédéraux, demandait au gouvernement : 10.—son patronage; 20.—la nomination du président de la mission; 30.—une subvention pour défrayer une partie des frais. Ce mémoire fut remis le 7 novembre au premier ministre par une délégation composée de MM. Armand Chaput, Adélar Fortier, C. H. Catelli, S. D. Joubert et Arthur Lemont.

20.—Le 9 janvier dernier, l'hon. M. Foster, ministre du commerce, parlant au nom du gouvernement, nous faisait savoir qu'il ne pouvait faire droit à notre demande, parce que déjà le gouvernement accomplissait par ses services divers, le travail que la mission voulait faire en Europe; et parce que de plus, ce serait établir un précédent dont d'autres organisations pourraient se prévaloir.

Le 18 février dernier, le Très Hon. R. L. Borden confirmait la teneur de la lettre de M. Foster.

30.—Cette réponse du gouvernement ne permettant pas la réalisation du projet de conduire en Europe une mission d'hommes d'affaires canadiens sous le patronage et avec l'assistance du gouvernement, votre comité demande maintenant d'être relevé de sa mission.

JOS. CONTANT,

Le tout respectueusement soumis,
Président du sous-comité.

Le comité général nommé pour l'organisation de la mission canadienne d'hommes d'affaires en Europe, ayant pris connaissance du rapport du

sous-comité, l'adopte, et demande lui aussi d'être relevé.

ADELARD FORTIER,
Président.

MONTRÉAL POINT TERMINUS DE LA LIGNE FRANCE-CANADA DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE

Rapport du Comité des Transports, par le Conseil le 26 mars 1913

Le comité des Transports s'est réuni le mardi, 25 mars 1913, sous la présidence de M. C. H. Catelli, président.

Étaient aussi présents :— MM. Adélar Fortier, S. D. Joubert, Duncan McDonald, Wm. Gear, A. H. Hardy, W. U. Boivin, secrétaire.

Invite à exprimer ses vues sur le projet de la Compagnie Générale Transatlantique de continuer son service entre la France et le Canada, votre comité recommande à votre conseil d'émettre le vœu suivant :—

La Chambre de Commerce du District de Montréal ayant toujours favorisé le développement des relations commerciales franco-canadiennes, prie la Compagnie Générale Transatlantique de fixer à Montréal le point terminus, pendant la saison de l'été, de sa ligne de navigation entre la France et le Canada, et qu'un service de quinzaine soit établi dans l'intérêt du commerce franco-canadien, parce que Montréal est la métropole du Canada.

Le tout respectueusement soumis,

C. H. CATELLI,
Président du comité.

LA VALEUR SPECIFIQUE DES COLIS-POSTAUX VENANT DE L'ÉTRANGER

Rapport du Comité des Transports, adopté le 26 mars

Le comité des Transports s'est réuni le mardi, 25 mars 1913, sous la présidence de M. C. H. Catelli, président.

Étaient aussi présents :— MM. Adélar Fortier, S. D. Joubert, Duncan McDonald, Wm. I. Gear, A. H. Hardy, W. U. Boivin, secrétaire, Joseph Filiatrault, invité.

Votre comité avait été invité à étudier une proposition à l'effet de faire disparaître le chiffre de la valeur spécifique sur les colis postaux venant de l'étranger. Après délibération, votre comité recommande l'adoption de la requête suivante pour être adressée à l'hon. Ministre des Postes.

L'humble requête du conseil de la Chambre de Commerce du District de Montréal expose respectueusement :—

10.—QU'un colis venant par la poste, et dont la valeur, sur facture, est évaluée à pas plus de \$20 est délivré aussitôt reçu au Bureau de Poste central sur présentation des factures et paiement des droits;

20.—QU'un colis-postal dont la valeur est plus élevée que \$20 doit passer par la Douane et subir des retards prolongés par l'accomplissement des formalités diverses;

30.—**QUE** toujours des colis-postaux sont envoyés de l'étranger à la demande des marchands canadiens dans l'espoir d'une livraison prompte, et que très souvent l'obligation de subir les retards des entrées en douane font perdre la vente à ces marchands, parce que l'article n'a pas été délivré à date.

POURQUOI le conseil de la Chambre de Commerce du District de Montréal, dans le but de donner plus de latitude aux expéditeurs par la poste, et pour faciliter l'expédition des affaires, prie humblement l'hon. L. P. Pelletier, Ministre des Postes, de bien vouloir faire disparaître tout chiffre de valeur spécifique sur les colis-postaux, le tout en conformité avec les règlements de la poste quant à la dimension et au poids des colis.

ET VOUS FEREZ JUSTICE.

Le tout respectueusement soumis,

C. H. CATELLI,
Président du comité.

LE PROJET D'UNE MISSION OFFICIELLE D'HOMMES D'AFFAIRES CANADIENS EN EUROPE

Rapport du Comité du Voyage, adopté le 26 mars

Le comité chargé d'organiser une mission officielle d'hommes d'affaires canadiens en Europe, s'est réuni le mercredi, 26 mars 1913, sous la présidence de M. Adélar Fortier, 1er vice-président.

Étaient présents :— MM. S. D. Joubert, Joseph Contant, C. H. Catelli, Georges Gonthier, Armand Chaput, W. U. Boivin, secrétaire.

Votre comité ayant été invité à poursuivre son travail d'organisation d'une mission officielle d'hommes d'affaires du Canada pour visiter l'Europe au printemps de 1913, croit devoir recommander l'ajournement de la réalisation de ce projet, vu le peu de temps qu'il reste pour faire tous les der-

niers préparatifs et pour communiquer avec les divers pays qui devaient être visités.

Le tout respectueusement soumis,
ADELARD FORTIER,
Président pro temp.
du comité d'organisation.

RRRESPONSABILITE CONCERNANT LES VOLS SUR LE CHEMIN DE FER SUR LES QUAIS

Rapport du Comité des Transports, adopté 26 mars

Le comité des Transports s'est réuni le mardi, 25 mars 1913, sous la présidence de M. C. H. Catelli, président.

Étaient aussi présents :— MM. Adélar Fortier S. D. Joubert, Duncan McDonald, A. H. Hardy, Wm. I. Gear, et W. U. Boivin, secrétaire.

Votre comité avait été invité à étudier une plainte faite au sujet de vols commis dans des wagons placés sur le chemin de fer de la Commission du port sur les quais, et à faire déterminer qui est responsable des vols ainsi commis. Après délibération, votre comité a cru devoir recommander l'adoption de la résolution suivante :—

ATTENDU QUE de nombreux vols sont commis dans des wagons placés sur le chemin de fer de la Commission du port sur les quais ;

ATTENDU QUE ni les compagnies de chemins de fer, ni la Commission du port ne veulent être tenues responsables de ces vols ;

ATTENDU QUE le commerce est intéressé à savoir qui doit porter la responsabilité dans ces cas ;

RESOLU :—Que le conseil de la Chambre de Commerce du District de Montréal prie la Commission des chemins de fer du Canada de définir la responsabilité des compagnies de chemins de fer et de la Commission du port dans ces cas de vols, et de faire savoir comment le commerce peut être protégé contre un tel état de choses.

Le tout respectueusement soumis,

C. H. CATELLI,
Président du comité.



Place Viger Hotel



La demeure du Sirop de Mathieu au Goudron et à l'Huile de Foie de Morue, et des Poudres Nervines de Mathieu.

Le Sirop de Mathieu

au Goudron et à l'Huile de Foie de Morue, et les

Poudres Nervines de Mathieu

sont les plus sûrs articles en vente parmi tous les remèdes pour les rhumes et la toux, sur le marché.

Leur vente a augmenté énormément.

Des milliers de témoignages attestent leur valeur merveilleuse.

Ce ne sont jamais des articles qui restent sur les tablettes, ils procurent au marchand un bon profit.

Ceux qui les emploient une fois en font un remède de famille.

Les marchands qui ne tiennent pas ces articles perdent tout bonnement des ventes qui s'en vont ailleurs.

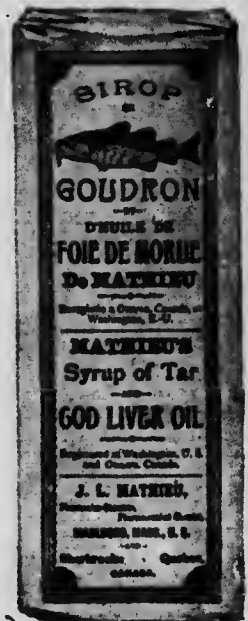
Comme la demande sera continuée pendant les mois qui vont suivre donnez maintenant une bonne commande.

La Compagnie J. L. Mathieu, Propriétaire
SHERBROOKE, P. Q.



POUDRES NERVINES de MATHIEU

25 cts la boîte - 18 dans une boîte



Sirop de Mathieu

au Goudron
et à l'Huile de Foie de Morue

BANQUE DE MONTREAL

Établie en 1817
Capital payé \$16,000,000
Profits individuels \$203,314.94
Surplus \$16,000,000

Bureau Chef: MONTREAL.

Directeurs: Le Très-Hon. Lord Strathcona et Mount-Royal, G.C.M.G., G.C.V.O., Président Honoraire; R. B. Angus, Président; H. V. Meredith, Vice-Président; E. H. Greenhalgh, Mr. William MacDonaid, James Ross, Hon. Robt. Mackay, Mr. Thomas Shanahansey, K.C.V.O., David Morris, C. P. Kerner, A. Baumgarten, D. Forbes Angus, Huestley R. Drummond, C. E. Gordon.

H. V. Meredith, Gérant-Général.

A. Macleod, Inspecteur en chef et surintendant des succursales.
C. Sweeny, Surintendant de la succursale de la Colombie Britannique
A. D. Braithwaite, Surintendant de la succursale d'Ontario.
F. J. Cookburn, Surintendant de la succursale de Québec
E. P. Wislusz, Surintendant de la succursale du Nord-Ouest.
D. R. Clarke, Surintendant de la succursale des Provinces Maritimes.

SUCCURSALES AU CANADA:

Dans toutes les villes importantes des provinces suivantes:
Provinces d'Ontario, Provinces de l'Île du Prince Edouard,
" de Québec, " de la Nouvelle Ecosse,
" de Nouvelle Brunswick, " de l'Ouest,
Provinces de la Colombie Britannique.

SUCCURSALES EN DEHORS DU CANADA:
London, Angleterre: 47 Threadneedle Street, E.C. Sir Frederick Williams Taylor
Gérant; New York, N.Y.: 61 Wall St. R. Y. Hobden, W. A. Bog, J.
T. Molinoux, Agents; Chicago, Ill.: 108 South La Salle Street; Spokane
State of Washington; St. John's: Newfoundland; Birchy Cove Newfoundland;
Grand Falls: Newfoundland; Mexico City: Mexico, D.F.

BANQUIERS EN ANGLETERRE:

London: The Bank of England; The Union of London and Smith's
Bank, Ltd., London County and Westminster Bank, Ltd., The National
Provincial Bank of Eng., Ltd.; Liverpool: The Bank of Liverpool,
Ltd.; Scotland: The British Linen Bank and Bankers.

BANQUIERS AUX ETATS-UNIS:

New York: The National City Bank, National Bank of Commerce,
National Park Bank; Philadelphia: Fourth Street National Bank;
Boston: The Merchants National Bank; Buffalo: The Marine National
Bank; San Francisco: First National Bank, The Anglo and London
Paris National Bank.

Département d'épargne dans toutes les succursales canadiennes et
l'intérêt est alloué aux taux courants.

Les collections sont faites à des taux très favorables, dans le monde
entier.

Chèques de voyageurs, chèques limités et lettres de crédit pour voya-
seurs livrés et payables dans toutes les parties du monde.

Cette Banque et ses succursales dans les villes importantes du Canada,
offre des facilités exceptionnelles pour la transaction des affaires de
banque.

BANQUE D'HOCHELAGA

Capital autorisé, \$4,000,000 Capital payé, \$3,000,000 Fonds de réserve \$3,000,000

TOTAL DE L'ACTIF AU DELA DE \$30,000,000

Directeurs: J. A. Vallancourt, Président Hon. F. L. Hejque,
C. H., vice-président; Alph. Turcotte, Ecr., E. H. Lemay, Ecr., Hon. J.
M. Wilson, Chas. A. Smart, A. A. Larouque,
F. G. LeDuc, Gérant; Heudry Leman, Surintendant des Agences;
P. A. Lavallee, Assistant-gérant; Yvon Lamirre, Inspecteur.

BUREAU PRINCIPAL: MONTREAL

Bureaux de Quartiers: Avenue Mont-Royal (coin Saint-Denis), Rue
Saints-Catherine-Est, Rue Sainte-Catherine-Centre, Rue Notre-Dams,
Ouest, Hochelaga, Longue-Pointe, Maisonneuve, Pointe Saint-Charles,
Saint-Edouard, Saint-Henri, Quartier Laurier, Viauville, Quartier Emard
Verdun, De Lorimier, de Lamudière, St-Victor, Villiers.

Succursales: Berthierville, P. Q., Edmonton, Alta., Fournier, Ont.,
Joliette, P. Q., Lachias, P. Q., Laprairie, P. Q., L'Assomption, P. Q.,
Longueuil, P. Q., Louiseville, P. Q., Mont-Laurier, P. Q., Québec, P. Q.,
Saint-Roch de Québec, Soré, P. Q., Sherbrooke, P. Q., Saint-Bonif-
face, Man., Ste-Genève de Pierrefonds, P. Q., Saint-Hyacinthe, P. Q.,

Saint-Jacques, co. Montcalm, P. Q., Saint-Jérôme, P. Q., Saint-Pierre,
Man., Trois-Rivières, P. Q., Valleyfield, P. Q., Vankleek Hill, Ont.,
Winnipeg, Man.

CORRESPONDANTS:

New York: National Park Bank, The National City Bank of New
York, M.M. Heidebach, Ickelheimer & Co., Importers & Traders
National Bank, M.M. Lodenburg, Thalmers & Co., The National Bank
of North America. — Boston: National Shawmut Bank, International
Trust Company. — Chicago: National Live Stock Bank, Illinois Trust
and Saving Bank. — Philadelphia: The Philadelphia National Bank,
The Fourth Street National Bank. — London, Ang.: The City of London
Bank Limited, et les agences à Londres du Crédit Lyonnais, Crédit
Industriel et Commercial, Comptoir National d'Escompte de Paris. —
Paris, France: Crédit Lyonnais, Crédit Industriel et Commercial, Comptoir
National d'Escompte de Paris, Société Générale. — Bruxelles,
Belgique: Crédit Lyonnais. — Berlin, Allemagne: Deutsche. — Vienne,
Autriche: Banque Impériale-Royale Privée des Pays-Autrichiens.

La Banque des Marchands du Canada

CETTE BANQUE

FONDEE EN L'AN 1864
Capital versé - - - - - \$ 4,747,000
Réserve et profits indivis - - - - - 6,539,478
Total des dépôts (30 Nov. 1912) - - - - - 47,446,478
Total de l'actif - - - - - 51,116,967

Bureau chef: 285, RUE ST-JACQUES

Sir H. Montagu Allan, K. W. Blackwell,
Président, Vice-Président.
Theo. Long, Andrew A. Allan
Alex. Barnett, C. C. Halliartyne,
F. Orr Lewis, A. J. Daves
F. Howard Wilson, G. L. Gains, A. B. Evans,
E. F. Hobden, Gérant-général.
T. E. Marrett, Surintendant des succursales et insp.
en chef.

Succursales dans la ville: 1255, rue Saint-Catherine
Est; 320, Sainte-Catherine Ouest; 1330, Boulevard
Saint-Laurent; 1886 Boulevard Saint-Laurent et 672
rue Centre.

Transige des affaires de Banque en gé-
ral. Emet des Crédits Commerciaux, négociables
en Chine, au Japon, et autres pays étrangers.
Emet des Lettres de Crédit pour voyageurs,
valables dans toutes les parties du monde.
Emet des mandats payables, sans charge dans
toutes les Banques du Canada.

Ayant 194 succursales réparties entre l'At-
lantique et le Pacifique, nos facilités pour la
transaction des affaires ne sauraient être sur-
passées.

DEPARTEMENT D'EPARGNE

On y reçoit des dépôts de \$1.00 en montant,
et l'intérêt alloué au plus haut taux courant.

LA BANQUE NATIONALE

Siège Social - - Québec.

FONDEE EN 1850

Capital autorisé \$2,000,000 Fonds de réserve \$1,400,000

DIRECTEURS:

Président: M. R. Audette; Vice-président: l'Hon. Juge A.
Chaveau; MM. V. Chateaufort, Nap. Drouin, Naz. For-
tier, J. B. Laliberté, Chs. Pettigrew.

M. Lavoie, gérant-général.

Notre service de billets circulaires pour les voyageurs,
"Voyagers Cheques", est en opération et donne satisfaction
à nos clients.

Bureau à Montréal:

M. Louis Degulac, gérant, enin St-Jacques et Place d'Armes.

Notre bureau à Paris, 14 rue Aubert, Paris, Fran-
ce) est très propice aux Voyageurs Canadiens qui visitent
l'Europe.

Nous vous offrons les virements de fonds, les collections,
les paiements, les crédits commerciaux, en Europe, aux Etats-
Unis et au Canada, aux plus bas taux.

QUINCAILLERIE GENERALE



Armes de chasse, Munitions et Accessoires.
Coutellerie Française et Anglaise.
Ferronnerie de Bâtisse et d'Ebéniste.
Outils de Précision pour tous les Métiers.
Ustensiles de Cuisine et Articles de Ménage.
Filtres "Bührings" et autres Marques Recommandées.

L. J. A. Surveyer

IMPORTATEUR QUINCAILLIER.

52 Blv. St-Laurent.

DERY

VEND

Les Graines de Semence à
plus de 40,000 Canadiens
Satisfaits.

GRATIS SUR DEMANDE : -- Le Catalogue Français le plus complet du pays, 82 pages, 300 illustrations, description et prix de 1500 variétés de Graines de Légumes, Fleurs, Gazon, Céréales, Arbustes à Fleurs, Oignons à Fleurs, Outils de Jardinage, Engrais, Accessoires pour Volailles, Etc., Etc., Demandez-le!

Tel. Main 3036

Les graines Dery sont spécialement adaptées à notre climat "Elles poussent"

HECTOR L. DERY

21 RUE NOTRE-DAME EST
Près St-Laurent, MONTREAL, Que.

Alfred B. Dufresne

COURTIER D'ASSURANCE

62, rue St-Jacques, - - - Montréal

Téléphone Bell: Main 7544

Gérant provincial pour la

HUDSON BAY ASSURANCE COMPANY

Gérant local pour les compagnies suivantes:

La Compagnie d'Assurance Rimouski,
Strathcona Fire Assurance Company,
La Compagnie d'Assurance Protection.

- ☐ La seule manière de rendre nos institutions canadiennes prospères, c'est de les encourager.
- ☐ Toutes les compagnies représentées par ce bureau sont à fonds social et opèrent sous le contrôle du Gouvernement Fédéral ou Provincial.
- ☐ Si vous n'êtes pas satisfait des primes d'assurance que vous payez actuellement, adressez-vous à nous. Demandez à votre agent de s'enquérir de nos tarifs.

BRITISH COLONIAL

FIRE INSURANCE COMPANY.

ASSURANCE-INCENDIE

BUREAUX :

Edifice Royal, - 2 Place d'Armes.
MONTREAL.

Agents demandés dans tout
le Canada.



